



*Recensement National des Hérons coloniaux
de France en 2020-21*

Loïc MARION

Coordinateur national

SESLG-CNRS-Université Rennes1

2023

RECENSEMENT NATIONAL DES HERONS COLONIAUX DE FRANCE EN 2020-21

HERON CENDRE

HERON POURPRE

HERON BIHOREAU

HERON CRABIER

HERON GARDE-BŒUFS

AIGRETTE GARZETTE

GRANDE AIGRETTE

Loïc MARION
coordinateur national

in memoriam Jo GODIN et Jean-Marc THIOLLAY

**SESLG, Campus Beaulieu Université Rennes I, CNRS Ecobio, Avenue du Général Leclerc 35042
Rennes cedex**

Les mentions des données de cet ouvrage doivent citer les références
Reproduction des figures soumises à l'autorisation de l'auteur

Photo couverture Pierrick MARION

Recensement national des Hérons coloniaux de France 2020-2021

National census of colonial breeding Herons in France 2020-21

Résumé

Le 11^{ème} Recensement National des colonies de Hérons arboricoles de France (7 espèces) a eu lieu au printemps 2020 (complété en 2021) grâce à un réseau réunissant plus de 1365 recenseurs appartenant à 158 organismes, coordonné par Loïc Marion. L'effectif total atteint 76475 nids (contre 66 074 nids en 2007 et 58 886 en 2014) répartis dans 5432 colonies-espèces (contre 1960 en 2007 et 2605 en 2014). Le Héron cendré est toujours de loin l'espèce la plus nombreuse (27774 nids) mais baisse, pour la seconde fois, de 5,80% par rapport à 2014 (29484 nids) malgré une nouvelle augmentation du nombre de colonies (1787 contre 1678). Le Héron pourpré chute de 9,02% (s'ajoutant aux -14% de 2014) avec 2335 nids, accompagné cette fois d'une baisse du nombre de colonies (197 soit -11,7%), mais l'effectif de la Dombes a de nouveau dû être grossièrement estimé à 200 nids dans 40 colonies en l'absence de recensement depuis 1994. Le Héron bihoreau, lui aussi hivernant encore très largement en Afrique, augmente cette fois de 21% avec 3978 nids au lieu d'une baisse de 3% en 2014, avec un nombre de nouveau croissant de colonies (193 au lieu de 176). Malgré une chute inattendue de 17% en 2014, le Héron garde-bœufs explose littéralement en 2020 avec 28363 nids (+140%) et surtout 2852 colonies au lieu de 174 en 2014 soit +163%). L'Aigrette garzette, qui avait elle aussi baissé en 2014 (-18,9%), réaugmente cette fois (+12,78%) avec 12 644 nids malgré une faible augmentation du nombre de colonies (331 au lieu de 318 en 2014). Le Héron crabier chute fortement (-32,61%) avec seulement 407 nids, essentiellement concentrés sur la Camargue, malgré un nombre légèrement plus élevé de colonies (24 contre 19 en 2014). Enfin la Grande Aigrette continue sa forte progression (+61,73%) avec 973 nids, dans 48 colonies au lieu de 24 en 2014, dont celle pionnière de Grand-Lieu reste de très loin la plus importante.

Summary

The 11th National Census of tree breeding Herons colonies in France (7 species) occurred in spring 2020 (completed in 2021) thanks to a network of more than 1365 observers belonging to 158 organizations, coordinated by Loïc Marion. The total number of nests reached 76 475 (compared to 66 074 in 2007 and 58 886 in 2014) distributed in 5432 species-colonies (compared to 1960 in 2007 and 2549 in 2014). The Grey Heron was again the more abundant species (27774 nests) but decreased for the second time by 5.80% compared to 2014 (29484 nests), although a new strong increase of number of colonies (1787 against 1678). The Purple Heron decreased by 9,02% (following -14% in 2014) with 2335 nests, with this time also a decrease (-11,7%) of the number of colonies (197), however the population of the Dombes had to be roughly estimated (200 nests in 40 colonies) due to lack of census since 1994. The Black-crowned Night Heron, which also still largely winters in Africa, increased this time by 21% with 3978 nests (contrasting with the decrease by 3% in 2014), with again an increasing number of colonies (193 against 176). The Cattle Egret, which had also decreased in 2014 (-17%), showed really a boom in 2020 with 28 363 nests (+140%), and above all 2852 colonies (compared to only 174 in 2014). The Little Egret, which also had decreased by 18,9% in 2014, increased in 2020 by 12,78% with 12 644 nests in spite of a weak increasing number of colonies (331 compared to 318 in 2014). The Squacco Heron largely decreased (-32,61%) with only 407 nests, mainly in the Camargue, although a weak increase of number of colonies (24 against 19 in 2014). Finally, the Great White Egret continuously increased (+61,73%) with 973 nests in 48 colonies against 24 in 2014, the most important being the pioneering colony of Lac de Grand-Lieu.

Mots clefs : Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette, recensement, répartition, dynamique de populations, gestion des populations, protection.

Key words : Grey Heron, Purple Heron, Black-crowned Night Heron, Squacco Heron, Cattle Egret, Little Egret, Great White Egret, census, distribution, population dynamic, population management, conservation.

TABLE DES MATIERES

Résumé	2
Table des matières	3
Introduction	5
Méthodologie	8
Résultats	10
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	10
<i>Carte de répartition des colonies de Héron cendré en 2014</i>	14
<i>Carte de répartition des colonies de Héron cendré en 2020</i>	15
<i>Evolution des effectifs de couples nicheurs de Hérons cendrés et du nombre de colonies entre 1974 et 2020</i>	16
<i>Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons cendrés par régions entre 1985 et 2020</i>	17
<i>Carte d'évolution des effectifs par départements entre 2007 et 2020</i>	19
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	20
<i>Carte de répartition des colonies de Héron pourpré en 2014</i>	22
<i>Carte de répartition des colonies de Héron pourpré en 2020</i>	23
<i>Evolution des effectifs de couples nicheurs de Hérons pourprés et du nombre de colonies entre 1974 et 2020</i>	24
<i>Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons pourprés par régions entre 1983 et 2020</i>	25
<i>Carte d'évolution des effectifs par départements entre 2007 et 2020</i>	26
Héron bihoreau <i>Nycticorax nycticorax</i>	28
<i>Carte de répartition des colonies de Héron bihoreau en 2014</i>	30
<i>Carte de répartition des colonies de Héron bihoreau en 2020</i>	31
<i>Evolution des effectifs de couples nicheurs de Hérons bihoreaux et du nombre de colonies entre 1974 et 2020</i>	32
<i>Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons bihoreaux par régions entre 1981 et 2020</i>	33
<i>Carte d'évolution des effectifs par départements entre 2007 et 2020</i>	34
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	36
<i>Evolution des effectifs de couples nicheurs d'Aigrettes garzettes et du nombre de colonies entre 1974 et 2020</i>	38
<i>Evolution des effectifs reproducteurs d'Aigrettes garzettes par régions entre 1981 et 2020</i>	39
<i>Carte de répartition des colonies d'Aigrette garzette en 2014</i>	40
<i>Carte de répartition des colonies d'Aigrette garzette en 2020</i>	41
<i>Carte d'évolution des effectifs par départements entre 2007 et 2020</i>	42

Grande Aigrette <i>Egretta alba</i>	44
<i>Carte de répartition des colonies de Grande Aigrette en 2014</i>	48
<i>Carte de répartition des colonies de Grande Aigrette en 2020</i>	49
<i>Evolution des effectifs de couples nicheurs de Grandes Aigrettes et du nombre de colonies entre 1994 et 2020</i>	50
<i>Evolution des effectifs reproducteurs de Grandes Aigrettes par départements entre 1994 et 2020</i>	51
<i>Carte d'évolution des effectifs par départements entre 2007 et 2020</i>	52
Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>	54
<i>Carte de répartition des colonies de Héron garde-boeufs en 2014</i>	58
<i>Carte de répartition des colonies de Héron garde-boeufs en 2020</i>	59
<i>Evolution des effectifs de couples nicheurs de Hérons garde-bœufs entre 1974 et 2020</i>	60
<i>Evolution du nombre de colonies entre 1974 et 2020</i>	61
<i>Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons garde-boeufs par régions entre 1974 et 2020</i>	62
<i>Carte d'évolution des effectifs par départements entre 2007 et 2020</i>	63
Héron crabier <i>Ardeola ralloides</i>	64
<i>Evolution des effectifs de couples nicheurs de Hérons crabiers entre 1981 et 2020</i>	66
<i>Evolution du nombre de colonies de Hérons crabiers entre 1981 et 2014</i>	67
<i>Carte de répartition des colonies de Héron crabier en 2014</i>	68
<i>Carte de répartition des colonies de Héron crabier en 2020</i>	69
<i>Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons crabiers par régions entre 1981 et 2020</i>	70
<i>Carte d'évolution des effectifs par départements entre 2014 et 2020</i>	71
Conclusion	72
Remerciements	74
Listes des organismes recenseurs	74
Liste des coordinateurs régionaux et des participants aux recensements	77
Références	84

INTRODUCTION

La France est le seul pays pour lequel les hérons coloniaux font l'objet d'un recensement national régulier depuis une soixantaine d'années, c'est donc devenu une quasi-institution grâce aujourd'hui à la participation de 1365 bénévoles (+24% par rapport au précédent recensement de 2014, cf. liste en fin de rapport), appartenant à 158 organismes, pourtant sollicités de plus en plus au cours du temps par d'autres enquêtes nationales. Ce recensement national portait au départ (1962, 1968) sur 5 espèces, principalement le Héron cendré, et secondairement le Héron pourpré, l'Aigrette garzette, le Héron bihoreau¹ et le Héron crabier (Brosselin 1974, Duhautois & Marion 1981), puis ont été ajoutés le Héron garde-bœufs (apparu en France en 1970), et la Grande Aigrette (apparue en France en 1994). Entre-temps, le Héron pourpré était retiré de la liste en 1981 pour faire l'objet d'un recensement particulier consacré en 1983 aux hérons non arboricoles nichant en roselières (Butor étoilé et Blongios nain), le Héron pourpré se reproduisant en grande majorité dans les roselières à l'époque. Ce retrait fut préjudiciable au suivi de l'espèce, non recensée pendant 11 ans, c'est pourquoi le Héron pourpré fut réintroduit dans le recensement national en 1994 et maintenu depuis (2000, 2007, 2014 et présent recensement de 2020-21). Depuis 1974, le Recensement National des Hérons était devenu officiel avec le label du Ministère chargé de l'Environnement, et faisait partie des indicateurs nationaux de la biodiversité mis en place par ce ministère en 1996 (Marion *in* Simon 1996). Ce 11^{ème} Recensement National des héronnières s'est malheureusement déroulé dans des conditions matérielles difficiles, avec l'interdiction des déplacements due à la survenue du covid contrariant fortement le recensement en 2020, qui a dû être complété en 2021 mais de nouveau avec des difficultés liées au covid (malgré une dérogation accordée), mais qui a télescopé le recensement national des grands cormorans hivernants et nicheurs mobilisant souvent les mêmes ornithologues.

Ces recensements nationaux étaient espacés initialement de 6 ou 7 ans jusqu'en 1981 (1962-1968-1974-1981), puis tous les 4 ou 5 ans (1985-1989-1994), avant de reprendre le rythme initial (2000, 2007, 2014, 2020) compte tenu de la lourdeur croissante de l'opération avec le nombre d'espèces et surtout celui des colonies (cf. Marion 2007, 2014). Rappelons qu'il n'y avait ainsi que 8300 nids à recenser dans 200 colonies pour la totalité des espèces en 1974, avec une répartition très limitée (30% des Hérons cendrés dans une seule colonie, Grand-Lieu, Marion 1980) alors qu'en

¹ Nous conservons les noms traditionnels utilisés au début de ce suivi à long terme

2007 l'effort portait sur plus de 66 000 nids dans près de 1960 colonies-espèces avec une répartition étendue à pratiquement tous les départements comme depuis 2000. En 2020-21, le nombre de colonies-espèces a cru de 208% (5432) par rapport au précédent recensement de 2014 (qui avait connu une croissance du nombre de colonies-espèces de 33% avec 2605 colonies-espèces), sans compter 1074 colonies non occupées qu'il a néanmoins fallu vérifier, et l'augmentation du nombre de nids (76475) est en outre spectaculaire (+28%).

Depuis le recensement de 1989 (Marion 1991), la synthèse nationale ne fournit plus la liste des colonies, à la fois pour des raisons de protection des oiseaux (mais aussi des recenseurs) et pour des raisons de place et de temps de rédaction compte tenu de la multiplication des colonies. Les tableaux et figures indiquent l'évolution nationale des effectifs (nombre de nids et de colonies) depuis 1974 (ou plus tardivement pour les espèces apparues depuis et pour le Héron crabier et le Héron pourpré), ventilés par régions « biologiques » (cf. infra) issues du recensement de 1974, accompagnée des tableaux et figures correspondants (tous mis à jour d'éventuelles données ou corrections complémentaires survenues depuis le rapport du recensement national de 2014, cf. Marion 2019c), ainsi qu'une carte nationale de distribution des colonies en 2020-21 (sur lesquelles les colonies estimées figurent en gris et les colonies recensées en rouge), avec rappel de la carte du précédent recensement de 2014. Le taux de progression ou de régression entre le recensement de 2014 et celui de 2020-21 ainsi que le nombre de colonies en 2020-21 est indiqué en fin de tableaux des effectifs pour chaque région où l'espèce considérée est présente. L'évolution des effectifs par régions est également illustrée par des figures depuis le début du suivi, et celui du nombre de colonies par départements (ainsi que le nombre des colonies disparues ou nouvelles depuis le recensement précédent) dans un tableau général en fin de rapport. Notons que le lac de Grand-Lieu ne compte que pour une colonie par espèce, bien qu'il abrite en réalité de nombreuses colonies se déplaçant entre deux recensements nationaux, et parfois distantes de plusieurs kilomètres.

Par souci de comparaison avec les précédents recensements, le découpage régional ne suit pas toujours les régions administratives françaises de 2014, les premiers recensements ayant privilégié les régions historiques plus naturelles, par exemple la Charentes-Vendée (départements 16-17-85), ou la Vendée-Charente (17-85), dominées par le Marais Poitevin, distinctes du reste du Poitou (79, 86). Nous avons conservé la Bretagne historique incluant la Loire-Atlantique, de même que l'Anjou-Maine, ou pour l'Aigrette garzette et le Héron bicolore les Vals de Loire-Allier (03, 18, 58, 63, 71) en soustrayant une partie des départements de l'Auvergne, de Bourgogne et du

Centre (mais ces régions restent complètes pour les autres espèces). Lorsque la répartition des espèces est faiblement étendue, ce sont les départements qui ont été retenus. Mais dans tous les cas les effectifs ont été analysés en respectant les limites des départements, ce qui a conduit à scinder la Camargue en deux (mais dans plusieurs cas les deux régions, Languedoc-Roussillon et Provence-Cpote d'Azur, sont réunies dans les tableaux et figures).

Composition des entités géographiques de répartition des colonies retenues dans la présente étude. Les départements 03, 63, 16, 18, 63 et 71 peuvent changer d'entités lorsque le Vals de Loire et d'Allier est utilisé (Aigrette garzette et Héron bihoreau depuis le recensement de 1974) ou l'inclusion ou non de la Charente en Charentes-Vendée ou Vendée-Charente respectivement. Lorsque les dénominations de ce tableau ne figurent pas dans les tableaux d'espèces, les départements concernés sont inclus dans le vocable « autres régions ».

dénomination	départements
Alsace	67,68
Anjou-Maine	49,53,72
Aquitaine	24,33,40,47,64
Auvergne	03,15,43,63
Bourgogne	21,58,71,89
Bretagne	22,29,35,44,56
Centre	18,28,36,37,41,45
Champagne-Ardenne	8,10,51,52
Charentes-Vendée	16,17,85
Vendée-Charente	17,85
Franche Comté	25,39,70,90
Ile de France	75,77,78,91,93,93,94,95
Provence	30,34,48,66
Poitou-Limousin	19,23,87,79,86
Lorraine	54,55,57,88
Midi-Pyrénées	09,12,31,32,46,65,81,82
Nord Pas de Calais	59,62
Normandie	14,27,50,61,76
Picardie	02,60,80
Rhône Alpes	01,07,26,38,42,69,73,74
Languedoc-Roussillon	11,30,34,48,66
Provence	04,05,06,13,83,84
Limousin	19,23,87
Poitou	79,86
Vals de Loire et d'Allier	03,18,58,63,71

METHODOLOGIE

Le recensement national de 2020-21 a suivi la même méthodologie que celle des précédents recensements. Les effectifs nicheurs concernent le nombre de nids comptés (assimilables en grande majorité à des couples reproducteurs chez les espèces concernées).

Couverture géographique

Toutes les héronnières connues en France devaient être recensées en 2020, ou à défaut en 2021 en raison du covid (469 colonies dans ce cas, soit 16%). En cas de comptage sur les deux années, nous n'avons retenu que les données de 2020 puisqu'il s'agit de l'année de référence de ce recensement national. Faute de comptage en 2020 ou 2021, 12 colonies n'ont été comptées qu'en 2018 ou 2019. Lorsque cela n'a pas été possible, une estimation a été faite par le coordinateur national à partir de l'évolution des colonies du même département ou des départements voisins, lorsque les colonies n'avaient pas été comptées et étaient susceptibles d'exister encore en 2020 (88 colonies concernées, notamment toutes les colonies de l'Ariège de l'Isère et du Tarn-et-Garonne, le tiers de celles de l'Indre et le quart de celles du Maine-et-Loire). Nous avons également dû estimer grossièrement l'effectif de Héron pourpré de la Dombes à 200 couples et 40 colonies, qui n'a de nouveau pas pu être recensé (aucune donnée depuis 1994, cf. détail dans Marion 2009c). Le bilan national a été effectué au vu des résultats parvenus jusqu'en avril 2023. Les estimations d'effectifs par rapport à ceux réellement recensés sont variables selon les espèces : aucun pour la Grande Aigrette et le Héron crabier, 2,83% pour l'Aigrette garzette, 2,85% pour le Héron garde-boeufs, 5,02% pour le Héron cendré, 6,05% pour le Héron bihoreau et 13,11% pour le Héron pourpré. La proportion des effectifs en grisés sur les cartes de répartition des colonies illustre ces estimations.

Date des recensements et technique de comptage

La priorité a été donnée à la tranquillité des oiseaux. Pour les colonies monospécifiques de Héron cendré, la période de mai à début juillet a été privilégiée, en n'opérant qu'une seule visite afin de ne pas trop déranger les nicheurs. A ces dates, il y a une majorité de jeunes dans les colonies et le risque de pillage d'œufs par les Corvidés profitant du dérangement est ainsi très limité. Certaines régions ont privilégié les comptages (souvent à distance) avant l'apparition des feuilles en mars-début avril (malgré la sous-estimation que cela entraîne). Pour les colonies mixtes ou ne comprenant que des petites espèces, il était demandé aux observateurs de ne recenser qu'en juin ou juillet, en raison de leur nidification tardive. Un recensement fin juin permet de distinguer les

nichées par espèces, ce qui n'est souvent pas le cas avant en raison de la similitude des nids de plusieurs espèces. Mais les recensements en juin risquent inversement de rendre difficile l'identification des nids de Héron bihoreau (bien que souvent plus gros) dans les colonies mixtes (espèce précoce). Pour les deux types de colonies, le recensement est intervenu dans certains cas après la désertion des colonies, en juillet-août, en se fiant à la présence des fientes au sol. Cette technique a été préconisée lorsque les colonies craignent le dérangement. Il était demandé que chaque nid soit comptabilisé en vérifiant son occupation par divers critères : aspect général, présence d'adultes ou de jeunes, présence de fientes fraîches (sur la végétation annuelle), présence de coquilles d'œufs, de nourriture. Les évaluations à distance ou basées sur les dires des propriétaires étaient fermement déconseillées. Dans tous les cas la visite de comptage devait être la plus brève et la plus discrète possible, en déconseillant les visites multiples.

Organisation du recensement

La liste des colonies connues en 2014-15 a servi aux coordinateurs régionaux ou départementaux pour organiser le recensement et mener les prospections nécessaires pour découvrir les nouvelles colonies. La liste des coordinateurs est donnée en fin de document avec celles des recenseurs.

Le recensement de la majorité des colonies d'un département ou d'un secteur départemental par le même groupe voire le même observateur a été la règle pour limiter les marges d'erreurs. La longue expérience de la plupart des coordinateurs était un gage supplémentaire de fiabilité des comptages. Les fiches types de recensement de chaque colonie (cf. annexe) ont été généralement renvoyées au coordinateur national pour l'exploitation des données (mais dans de nombreux cas nous n'avons disposé que de listes de colonies avec leurs effectifs, ce qui complique la vérification des synonymies par la vérification de leur emplacement) : comparaison des résultats par colonies existant lors des précédents recensements, synthèses départementales, régionales et nationales, cartographie des colonies à l'échelle nationale. Le présent rapport ne fournit que les effectifs de synthèse au niveau régional et national (le nombre de colonies par départements est indiqué en fin de rapport).

RESULTATS

HERON CENDRE Ardea cinerea

Le Héron cendré nous avait habitués à des progressions spectaculaires depuis sa protection en 1974, passant de 4500 couples cette année-là dans 100 colonies (Grand-Lieu trustant le quart des effectifs français) à 31670 couples en 2007 dans 1274 colonies, consolidant sa position de première population mondiale, mais sa chute de 6,78% en 2014 avec 29484 couples (corrigés rétroactivement avec des données tardives) était une surprise, même si 2007 marquait déjà un fort ralentissement de la croissance avec 6,64% au lieu des 11,28% entre 1994 et 2000, et 33,22% entre 1989 et 1994.

Le recensement de 2020-21 montre un nouveau déclin de 5,80% des effectifs avec 27774 couples. La chute concerne les trois quarts des régions, avec en tête l'Île de France (-35,7%), la Lorraine (-22,2%), la Picardie (-20,1%), l'Auvergne (-18,7%), le Nord-Pas de Calais (-15,2%), l'Anjou-Maine (-13,2%), Rhône-Alpes (-12,8%), la Bourgogne (-11,5%), la Franche-Comté (-9,4%), la Champagne-Ardenne (-6,9%), le Centre (-6,8%), la Normandie (-6%), le Poitou-Limousin (-3,6%), la Charentes-Vendée (-1,5%), tandis que la Bretagne historique reste stable. Seules augmentent l'Aquitaine (+5,3%), la Provence-Languedoc-Roussillon (+7,9%) et Midi-Pyrénées (+11%, mais dont l'Ariège et le Tarn-et-Garonne n'ont pas été recensés et pour lesquels nous avons repris les effectifs de 2014), et l'Alsace (+17,6%), tandis que le Héron cendré conquiert la Corse avec 1 à 2 couples.

La situation à l'échelle départementale est moins négative avec 30 départements qui voient leurs effectifs croître de plus de 10% et 23 qui restent stables à +/- 10%, mais 44 chutent de plus de 10%, dont les Hauts-de-Seine qui perdent l'espèce, tandis que les baisses les plus importantes sont observées en Corrèze (-65%), Isère (-56%), Seine-et-Marne (-53%), Val-de-Marne (-50%), Calvados et Cher (-49%), Haute-Loire (-45%) et Pyrénées-Atlantiques (-41%). Les progressions sont rares et relativement faibles hormis pour l'Alsace (+18%) : Midi-Pyrénées (11%), Provence-Languedoc-Roussillon (8%) et Aquitaine (+6%).

Le recensement de 2020-21 confirme par contre la poursuite de l'augmentation du nombre de colonies (+32,83%) avec le nouveau record de 1787 colonies contre 1678 en 2014, à un rythme voisin de celui observé lors du recensement de 2014 malgré de nouveau une chute des effectifs

nicheurs, progression certes moins forte qu'en 2007 (+45%). La taille moyenne des colonies tombe à 15,53 couples, soit une poursuite régulière de la chute de la taille moyenne observée depuis 1989 où elle était de 44,71 couples. La plus grosse colonie française est toujours celle du lac de Grand-Lieu avec 480 couples (peut-être surestimée), très loin de son record de 1270 couples en 1978 lorsqu'elle était la plus grosse colonie mondiale (Marion 1980a, 1980b). Avec la colonie de Fédrun en Brière (221 couples au lieu de 186 en 2014), ce sont les seules colonies française de plus de 200 couples contre 7 en 2007 et 4 en 2014, avec celle de la Barre-de-Monts en Vendée tombée à 195 couples en 2020 contre 488 en 2007 et 288 en 2014), celle de Bruz en Ille-et-Vilaine (passée de 255 couples en 2014 à seulement 68 en 2020) et celle de Bréville dans le Calvados (passée de 216 couples en 2014 à 128 en 2020).

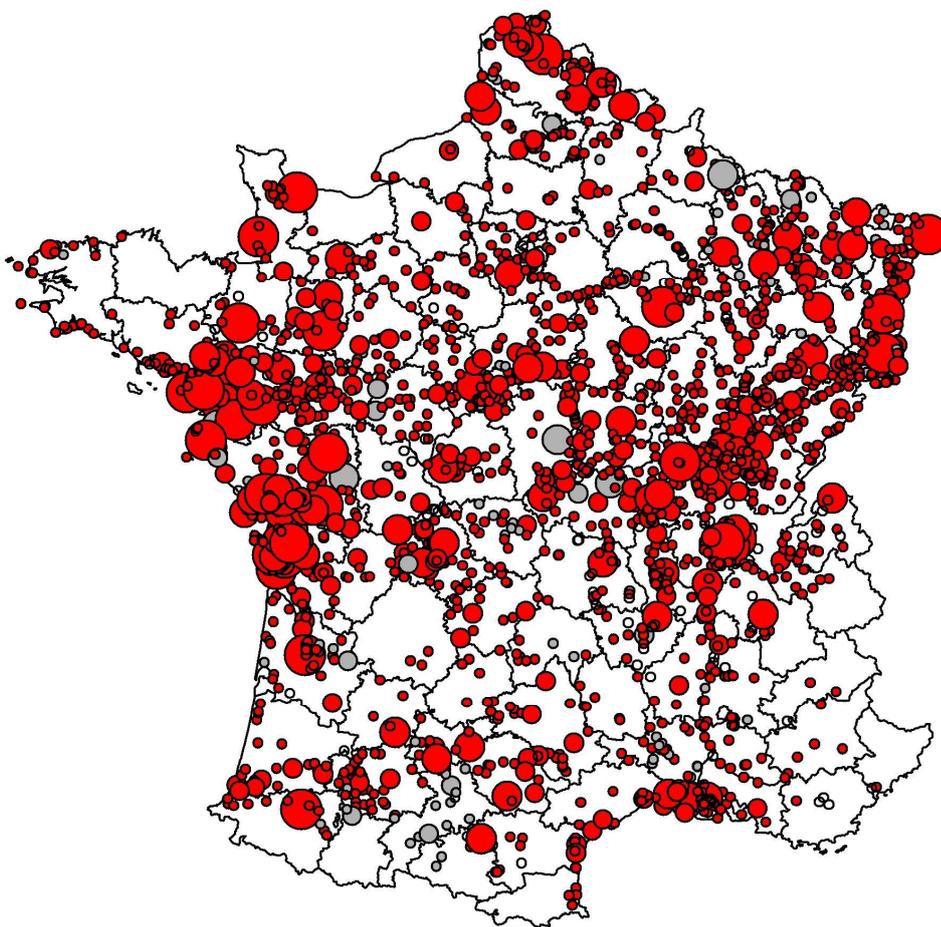
Comme lors du recensement précédant, le processus d'atomisation des grosses colonies en plusieurs petites colonies se partageant le même espace alimentaire pour diminuer les trajets quotidiens impliqués par la territorialité alimentaire assurant la régulation densité-dépendante des populations (cf. Marion 1984, 1989, Marion *et al.* 2000), n'explique pas ces chutes d'effectifs nicheurs dans des régions conquises depuis longtemps, ainsi que le total national, d'autant que la couverture du recensement ne montre pas les lacunes relevées lors du recensement de 2007, comme en témoigne le nombre en forte croissance des colonies recensées. Comme pour 2014, on peut se demander si l'atomisation réelle n'a pas été encore plus forte, par non-découverte des micro-colonies difficiles à repérer, les recenseurs se focalisant en outre de manière logique sur les colonies historiques. En l'absence de vagues de froid depuis de nombreuses années, demeure l'hypothèse d'un problème de ressources alimentaires, notamment une possible chute de la manne assurée durant les années 2000 par l'Ecrevisse de Louisiane pour les régions concernées ou de problème d'équilibre nutritif, voire localement de compétition alimentaire (territorialité alimentaire avec la Grande Aigrette, compétition alimentaire ou de dérangement dans les colonies avec le Grand cormoran ?)

La répartition des effectifs nicheurs à l'échelle française montre très peu de différences par rapport au précédent recensement national de 2014, malgré la nouvelle chute des effectifs, les trois premières régions conservant leur rang, avec en première place la Charentes-Vendée qui progresse un peu (11,96% de l'effectif national au lieu de 11,44%) malgré la perte de 214 couples en Vendée (-16%) qui s'ajoute à celle de 631 couples en 2014 ; la Bretagne historique progresse très légèrement (9,88% des effectifs nationaux au lieu de 9,31%) malgré la parfaite stabilité de ses

effectifs, la perte de 125 couples en Ile-et-Vilaine (-30%) étant compensée par le gain de 98 couples en Loire-Atlantique (2050 couples) et de 21 couples dans le Finistère (106 couples) ; en 3^{ème} position la Bourgogne régresse un peu (8,35% au lieu de 8,92%) malgré la perte de 313 couples, dont 157 dans la Nièvre (-28%) et 151 en Côte-d'Or (-27%), la Saône et l'Yonne étant quasi-stables. Le Centre (qui était la première région française en 1985 avec 16,63% de l'effectif national avant d'amorcer une chute régulière) reprend sa 4^{ème} place (7,41% au lieu de 7,49%) que lui avait ravi Rhône-Alpes en 2014, malgré la perte de 150 couples dont 133 dans le Cher (-49%), 156 dans l'Indre (-29%) et 54 dans le Loir-et-Cher (-9%), compensés notamment par l'augmentation dans l'Eure-et-Loir (116 couples de plus soit +96%), l'Indre-et-Loire (gain de 38 couples soit +18%) et le Loiret (gain de 39 couples soit +8%). La représentativité de Rhône-Alpes décroît légèrement à la 5^{ème} place (6,98% au lieu de 7,78%) avec la perte de 356 couples, dont 213 perdus dans l'Ain (-21%), 48 dans la Drôme (-35%), 49 dans l'Isère (-25%) et 59 en Savoie (-41%). Le Poitou-Limousin conserve sa 6^{ème} place (6,60% au lieu de 6,47%) avec une perte limitée de 72 couples, malgré l'effondrement des effectifs en Corrèze (tombés à 89 couples au lieu de 249 soit -65%), la perte de 36 couples en Creuse (-29%) et de 105 couples en Haute-Vienne (-20%), en grande partie compensés par la hausse de 18% dans les Deux-Sèvres et de 36% dans la Vienne (atteignant respectivement 884 et 361 couples). La Provence-Languedoc-Roussillon conserve sa 7^{ème} place avec un gain de 123 couples, imputables notamment aux Bouches-du-Rhône (-20%), au Gard (-12%) et à la Lozère (-56%), compensés par les hausses dans les autres départements, notamment de nouveau dans l'Aude (passant de 11 à 135 couples) même si leurs effectifs restent généralement faibles. Malgré sa progression continue en effectifs depuis 1994 en gagnant de nouveau 162 couples, Midi-Pyrénées reste à la 8^{ème} place mais en progressant sensiblement (5,87% au lieu de 4,98%), mais nous avons repris les chiffres de 2014 pour l'Ariège et le Tarn-et-Garonne non recensés, la progression étant due à l'Aveyron (+27%), la Haute-Garonne (+22%), le Lot (+41%), les Pyrénées-Orientales (+109%) et le Tarn (+19%), malgré la perte de 105 couples dans le Gers (-29%). L'Alsace passe de la 13^{ème} à la 9^{ème} place grâce à la plus forte progression observée (+18%), en représentant 5,04% de la population française au lieu de 4,04%, due au Haut-Rhin qui gagne 162 couples (+29%) après sa chute de 19% en 2014. L'Aquitaine conserve sa 10^{ème} place en passant de 4,49% à 5,02% malgré la très forte progression observée en Dordogne (passée de 17 à 194 couples) et le gain de 140 couples en Gironde (+26%), contrariés par les baisses observées dans les autres départements (-26% dans les Landes, -33% dans le Lot-et-Garonne, -41% dans les Pyrénées-Atlantiques). La Franche-Comté conserve également sa 11^{ème} place (passant de 4,24% à 4,08%) malgré la perte de 117 couples (-11%) concernant le Doubs (perte de 48 couples soit -14%)

et surtout la Haute-Saône (157 couples perdus soit -33%), en partie compensés par l'augmentation dans le Jura (gain de 80 couples soit +22%) et secondairement le Territoire de Belfort (gain de 8 couples soit +11%). Avec une perte de 321 couples, la Lorraine régresse de la 9^{ème} à la 12^{ème} place, la baisse concernant ses quatre départements (-7% dans les Vosges, -25% en Meurthe-et-Moselle, -22% en Meuse et -28% en Moselle). L'Anjou-Maine régresse de la 12^{ème} à la 13^{ème} place (passant de 4,16 à 4,83%) avec la perte de 163 couples concernant le Maine-et-Loire (-22%) et la Sarthe (-19%). L'Auvergne régresse aussi, de la 13^{ème} à la 14^{ème} place (passant de 3,90% à 3,37%), avec la perte de 214 couples concernant l'Allier (-21%), le Cantal (-16%) et surtout la Haute-Loire (-45% avec la perte de 78 couples), tandis que le Puy-de-Dôme progresse légèrement (+9%). Le Nord-Pas-de-Calais régresse à la 15^{ème} place (passant de 3,62% à 3,26% des effectifs nationaux) en raison d'une nouvelle chute d'effectif de 162 couples dont 151 cette fois dans le Nord (-23%). La Normandie stoppe sa progression habituelle avec la perte de 57 couples qui la fait régresser à la 16^{ème} place malgré une représentativité stable (passant de 3,25% à 3,24%), mais qui cache la forte chute du Calvados (198 couples perdus soit -49%), en grande partie compensés par la progression dans l'Eure (+55%), la Manche (+23%) et l'Orne (+26%), tandis que la Seine-Maritime reste marginale en passant de 86 à 78 couples. La Champagne-Ardenne perd 49 couples et régresse à la 17^{ème} place (de 2,43% à 2,40%) en raison de la perte de 120 couples dans l'Aube (-42%), tombée à 167 couples alors qu'elle en comptait près du double en 2007, en partie compensés par la hausse dans les Ardennes (+27%), la Marne (+13%) et la Haute-Marne (+12%). La Picardie poursuit elle aussi sa baisse d'effectif avec la perte de 131 couples (-26%), dont 104 dans la Somme (-31%), passant de 1,70 à 1,33% de l'effectif national et perdant une place (18^{ème}). Même chose pour l'Ile-de-France (passant de 1,61% à 1,08%) avec la perte de 176 couples (-38%) dont 94 dans les Yvelines (-53%) et 50 dans l'Essonne (-36%), tandis que le Val-de-Marne (conquis en 2014) perd la moitié de ses 40 couples, les Hauts-de-Seine (également conquis en 2014) perdant leur 5 couples, le seul département avec Paris (où le Héron cendré n'a été présent qu'en 2007) où l'espèce est absente, la Corse venant d'être con

Héron cendré 2014



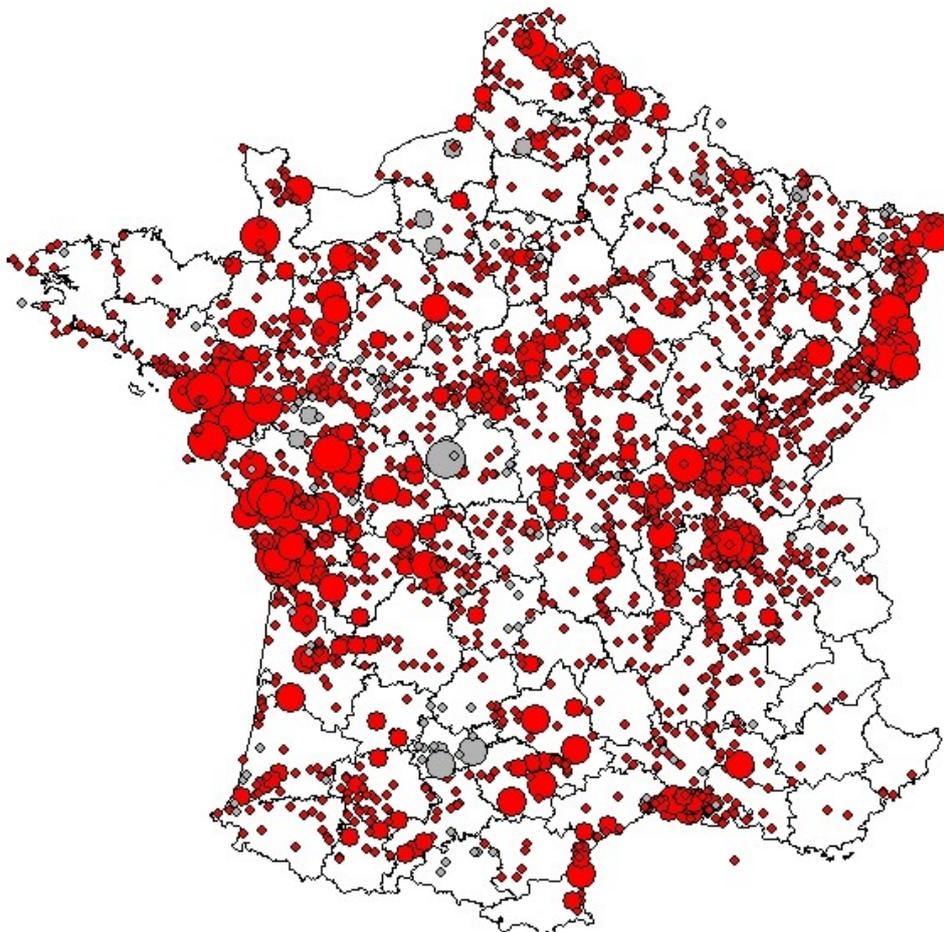
Nombre de nids par colonie

- 0 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 - 400

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron cendré en 2014
(en gris, colonies estimées)

Héron cendré 2020



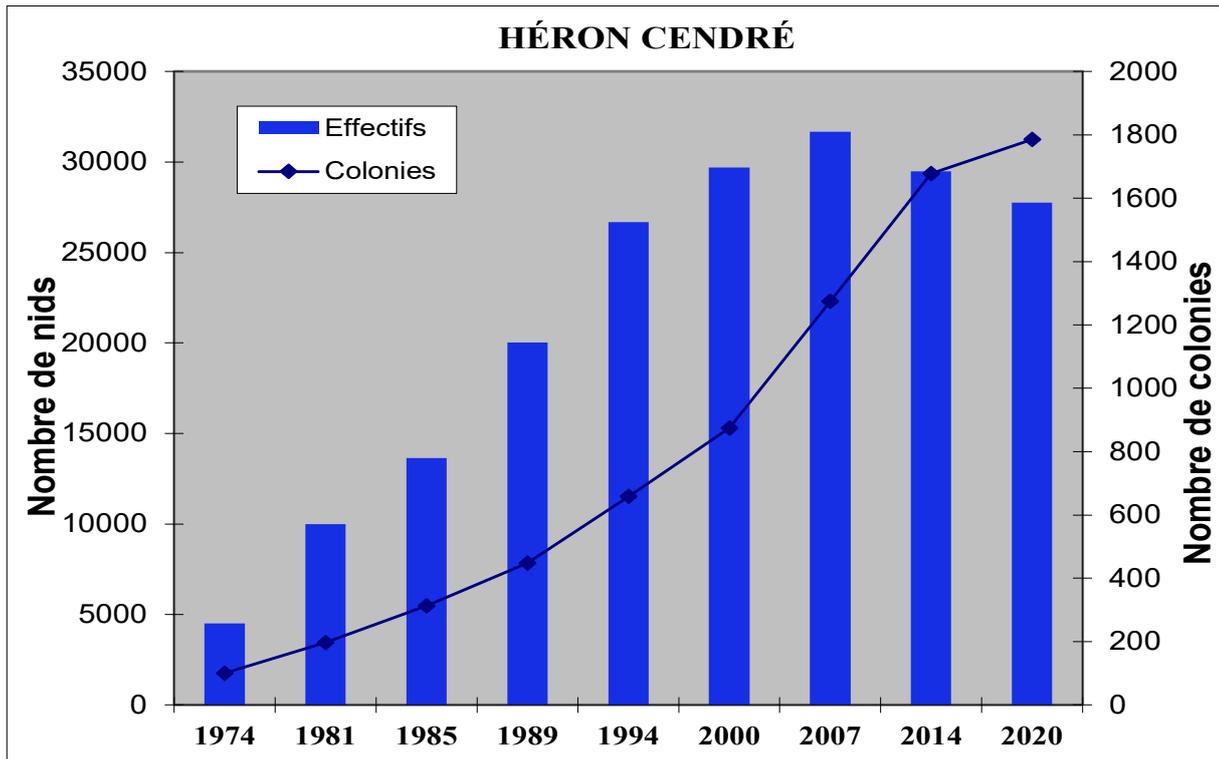
Nombre de nids par colonie

- 0 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 - 500
- ◊ 0 - 25
- ◊ 26 - 50
- ◊ 51 - 100
- ◊ 101 - 500

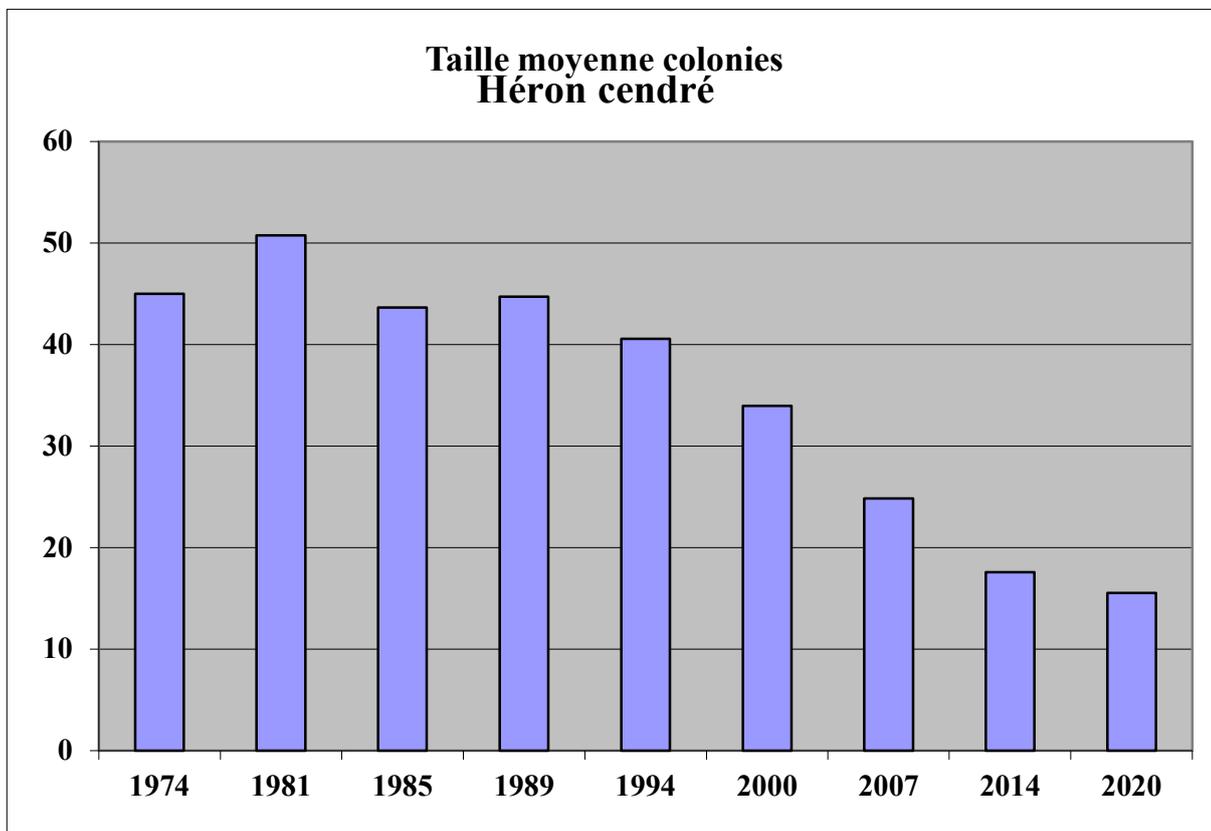
0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron cendré en 2020
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023



Evolution des effectifs de couples nicheurs de Hérons cendrés et du nombre de colonies entre 1974 et 2020.



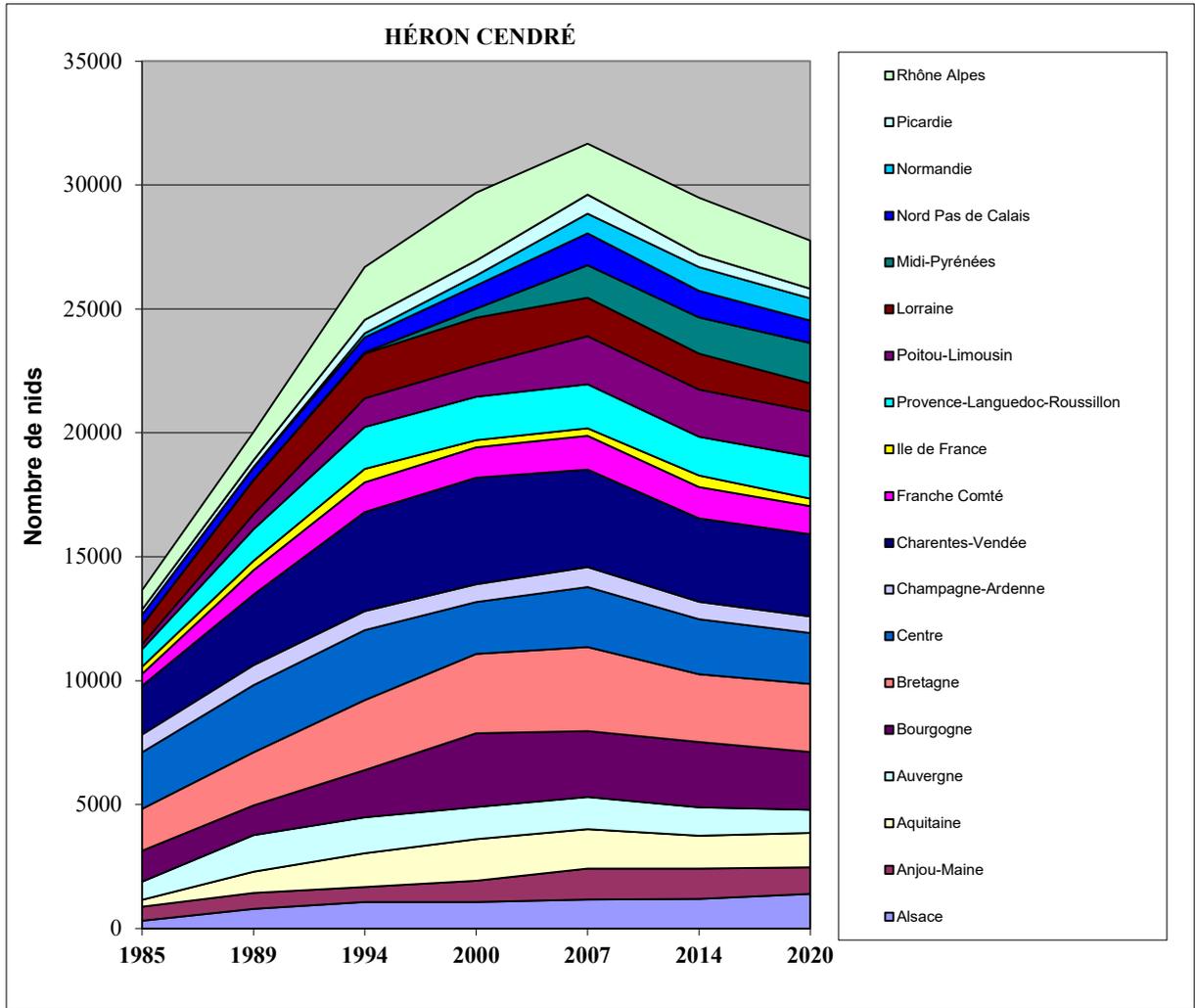
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE HERONS CENDRES NICHEURS PAR REGIONS

	1985	1989	1994	2000	2007	2014	2020	Evolution 2014-2020 (%)	N colonies 2020
Alsace	304	796	1060	1062	1170,5	1190	1399	17,56	89
Anjou-Maine	568	630	607	854	1244	1226	1061,5	-13,42	68
Aquitaine	277	861	1361	1681	1585	1323	1393,5	5,33	83
Auvergne	731	1473	1458	1310	1305	1149,5	935	-18,66	86
Bourgogne	1250	1204	1899	2967	2653	2631	2329	-11,48	157
Bretagne	1700	2136	2825	3204	3390	2744	2743,5	-0,02	108
Centre	2271	2712	2823	2084	2420,5	2208	2058	-6,79	154
Champagne-Ardenne	725	820	768	737	820,5	716,5	667	-6,91	74
Charentes-Vendée	1967	2845	4004	4294	3923	3372	3322,5	-1,47	129
Franche Comté	480	988	1196	1224	1371,5	1249	1132	-9,37	104
Ile de France	285	373	538	293	306	476	306	-35,71	27
Provence-Languedoc-Roussillon	710	1279	1695	1743	1776	1560	1683	7,88	120
Poitou-Limousin	185	605	1148	1260	1940	1906,5	1838	-3,59	96
Lorraine	789	1380	1815	1943	1541	1447,5	1133	-21,73	98
Midi-Pyrénées	0	0	46	349	1321	1467	1629	11,04	102
Nord Pas de Calais	417	502	614	932	1281	1066	904	-15,20	47
Normandie	0	16	159	406	804	957	900	-5,96	50
Picardie	210	282	539	610	758	500	399,5	-20,10	37
Corse	0	0	0	0	0	0	1	100,00	1
Rhône Alpes	783	1130	2132	2745	2059,6	2295	1939,5	-15,49	157
TOTAL FRANCE	13652	20032	26687	29698	31669,6	29484	27767	-5,80	1787

L'effectif reproducteur est en nombre de nids, l'évolution (en %) est celle de 2020 par rapport à 2014.



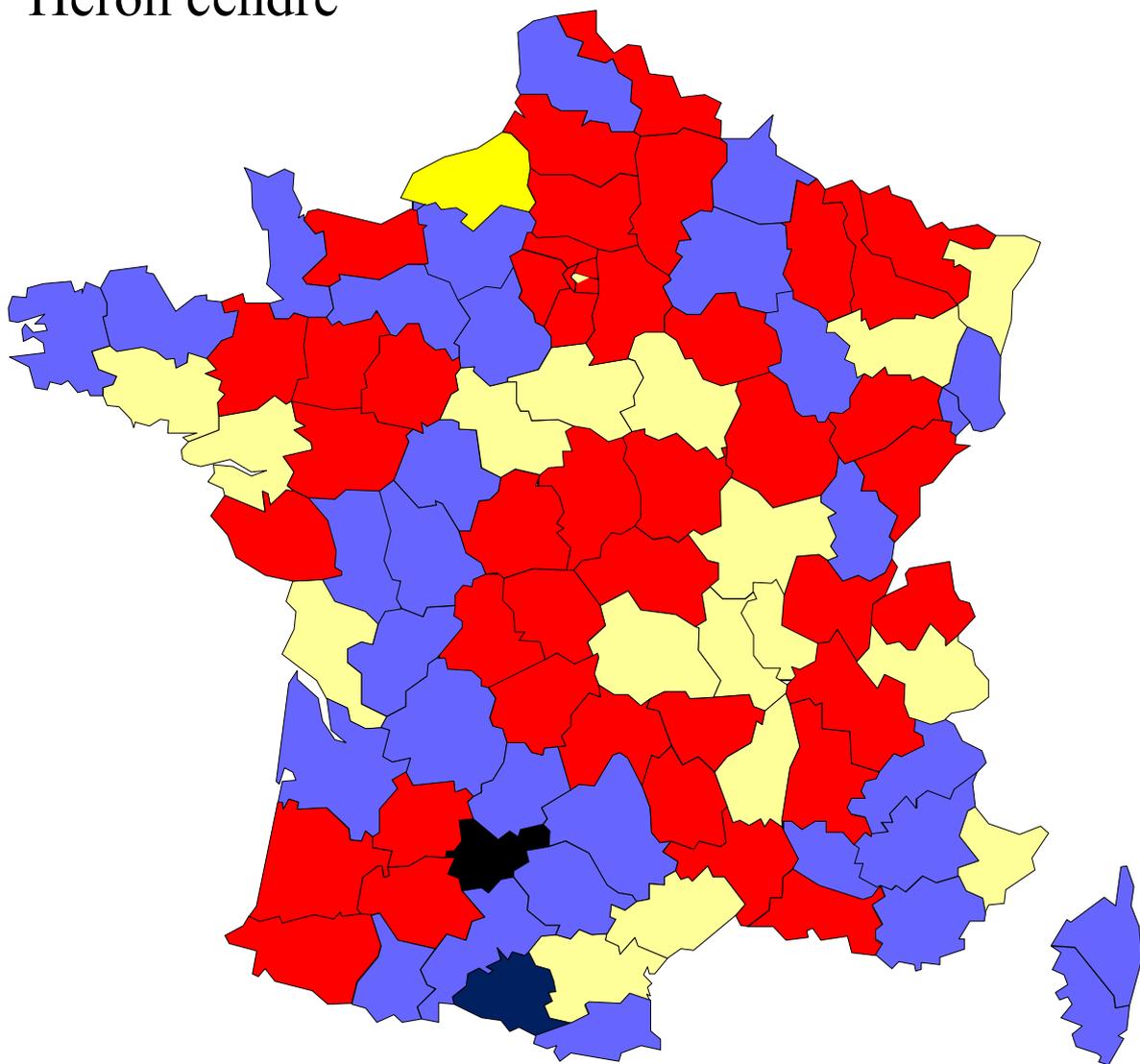
Photo Pierrick MARION



Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons cendrés (nids) par régions entre 1985 et 2020.



Héron cendré



-  **croissance > 10%**
-  **stable +/- 10%**
-  **décroissance > 10%**
-  **absent**
-  **non ou partiellement recensé**

Evolution des effectifs nicheurs de Hérons cendrés entre 2014 et 2020 par départements

HERON POURPRE* *Ardea purpurea

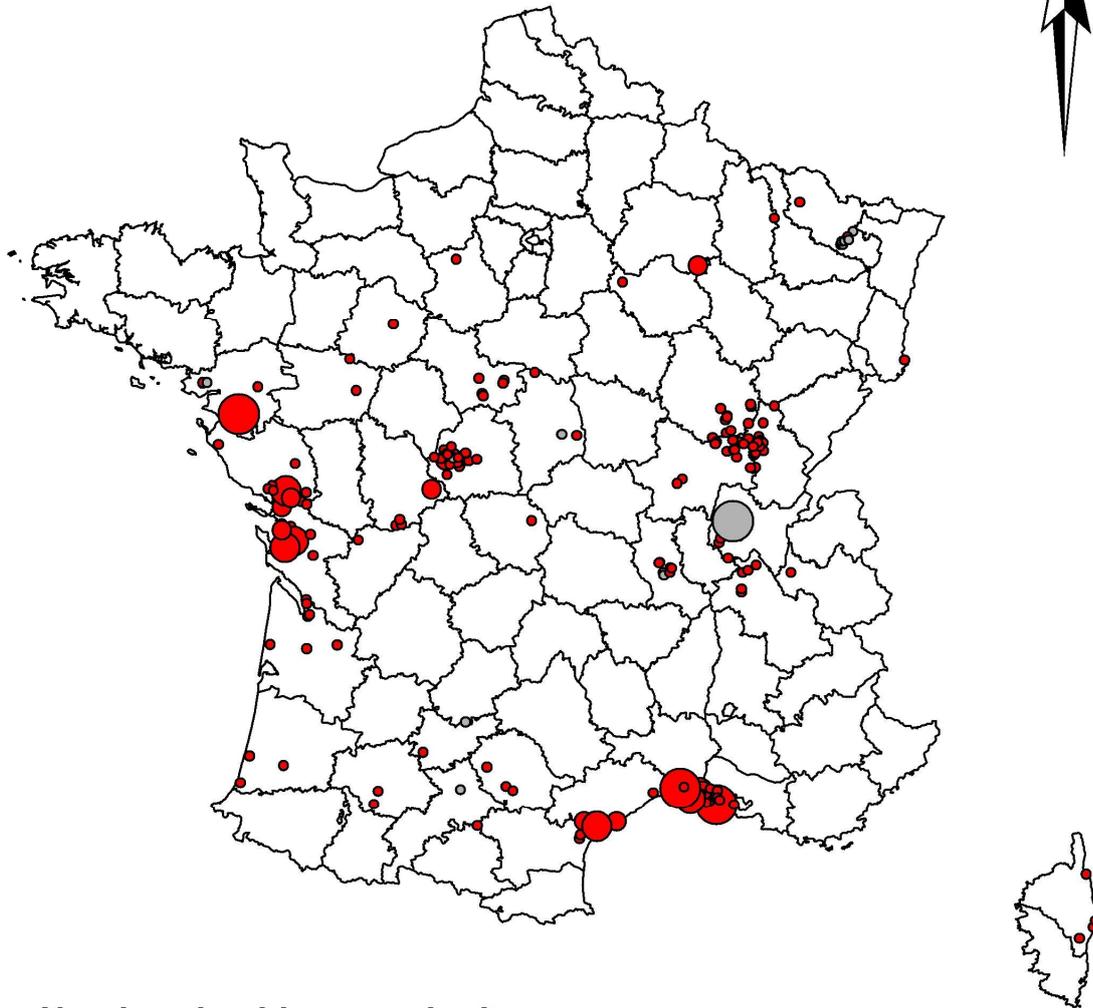
Le Héron pourpré niche essentiellement dans les roselières (hormis dans l'Ouest de la France et localement dans des Tamaris en Camargue) et son recensement est beaucoup plus difficile que celui des autres espèces (sauf en Camargue avec les comptage aériens). Rappelons que son suivi avait été dissocié des espèces arboricoles en 1983 pour être associé à celui du Blongios nain et du Butor étoilé, nichant dans le même type de milieux, et n'a été réintégré celui des hérons arboricoles qu'à partir de 1994, mais avec une fiabilité moindre que pour les autres espèces en raison du milieu difficile d'accès, de la discrétion de l'espèce et des investigations spécifiques nécessaires. Les recensements de 1974 et de 1983 avaient été probablement sous-estimés par rapport à celui de 1994, d'où une sous-estimation de la chute des effectifs cette année-là (30% apparents), liée aux problèmes d'hivernage lors de la terrible sécheresse au Sahel (Den Held 1980, Cavé 1983, Hafner 2000, Marion *et al.* 2000, Barbraud & Hafner 2001) où hivernent les Hérons pourprés européens, sans oublier le braconnage (Zwarts *et al.* 2009). Le déclin des espèces migratrices de hérons dans les années 1980 et 1990 a d'ailleurs contrasté avec le boom démographique des espèces restant hiverner en France (Marion *et al.* 2000). Marion (1997a) a aussi émis l'hypothèse complémentaire d'une compétition accrue avec le Héron cendré, puisque le déclin était plus élevé dans les régions françaises où ce dernier avait beaucoup progressé. Les recensements nationaux de 2000 et surtout de 2007 ont montré que l'espèce restaurait ses effectifs de manière logique avec la fin (malheureusement provisoire) de la sécheresse africaine, atteignant même le record de 2856 couples, avec cependant un meilleur suivi de la population camarguaise et de Grand-Lieu, et en intégrant une estimation grossière et probablement trop optimiste (390 couples dans 50 colonies estimés pour 2007 par Bernard & Lebreton (2008) des effectifs de la Dombes, non recensés). La progression des effectifs nationaux était cependant très logique, par analogie avec celle du renouveau d'une autre espèce migratrice sub-Saharienne, le Blongios nain (Marion *et al.* 2006). Mais la chute ultérieure de celle-ci, avec le retour de mauvaises conditions climatiques hivernales en Afrique, laissait craindre une rechute du Héron pourpré. C'est ce qu'a confirmé en partie le recensement national de 2014, avec une chute de 13,22% (2569 couples, chiffre corrigé depuis), chute de nouveau observée en 2020-21 de 9,09% avec seulement 2335 couples, mais qui pourrait être en réalité plus importante car la population de la Dombes n'a toujours pas été recensée, que nous avons dû de nouveau estimer grossièrement à 200 couples dans 40 colonies (au lieu de 250 couples estimés dans 45 colonies en 2014), car on sait que la situation des étangs

dombistes n'est pas florissante, avec notamment la disparition de la moitié de la superficie de roselières entre 1997 et 2002-2005 et une régression des habitats d'alimentation et probablement des proies, qui continue (Maurice Benmergui, comm.pers.). La situation difficile de l'espèce en France et l'importance potentielle de la Dombes justifierait une opération de recensement aérien, puisqu'on n'a aucun chiffre depuis près de trois décennies.

La distribution de l'espèce à l'échelle nationale reste en 2020-21 globalement identique à celle des recensements précédents, mais la Camargue Provençale (Bouches-du-Rhône) progresse de nouveau fortement pour atteindre 722 couples (+35,5%), moins que les 172% de progression observée lors du précédent recensement, mais loin des 196 couples présents en 2007, et confirme de nouveau sa place retrouvée de première population française. On observe paradoxalement la situation exactement inverse avec le Languedoc-Roussillon qui tombe à 271 couples (-45,9%) alors qu'il comptait 746 couples en 2007, ce qui traduit très probablement des transferts de couples entre ces deux régions méditerranéennes, qui concerne sans doute aussi Midi-Pyrénées qui tombe à 9 couples (-72,8%), tandis que la Corse tombe à 3 couples (-62,5%). En Rhône-Alpes, la baisse supposée en Dombes (cf. *supra*) s'observe dans les autres départements de cette région, avec la perte des 3 couples du Rhône et la baisse dans la Loire (7 couples au lieu de 18) et en Isère (8 au lieu de 10), tandis que la Savoie conserve ses 2 couples. La baisse touche aussi les trois autres régions importantes pour l'espèce, la Charente-Vendée avec 429 couples (-14,2%), la Loire-Atlantique voisine (Bretagne historique) avec 199 couples (-7%) et le Centre avec 177 couples (-15,7%). Parmi les régions de moindre importance, l'Aquitaine progresse avec 68 couples (+7,9%), ainsi que le Poitou avec 60 couples (+3,5%), mais l'Anjou-Maine tombe à 2 couples (-80%) et le Limousin à 6 (-14,3%), tandis que l'Auvergne retrouve ses 3 couples de 1983 après une très longue absence. La situation est plus positive dans l'Est de la France, avec au minimum une stabilité en Champagne-Ardenne qui conserve ses 31 couples et l'Alsace qui conserve le sien, et une progression en Lorraine avec 19 couples (+58,3%), en Franche Comté avec 22 couples (+15,8%) et surtout en Bourgogne avec 97 couples (+14,1%).

Contrairement au Héron cendré, le nombre de colonies baisse de 11% avec 197 colonies, avec l'incertitude sur le nombre de colonies en Dombes.

Héron pourpré 2014



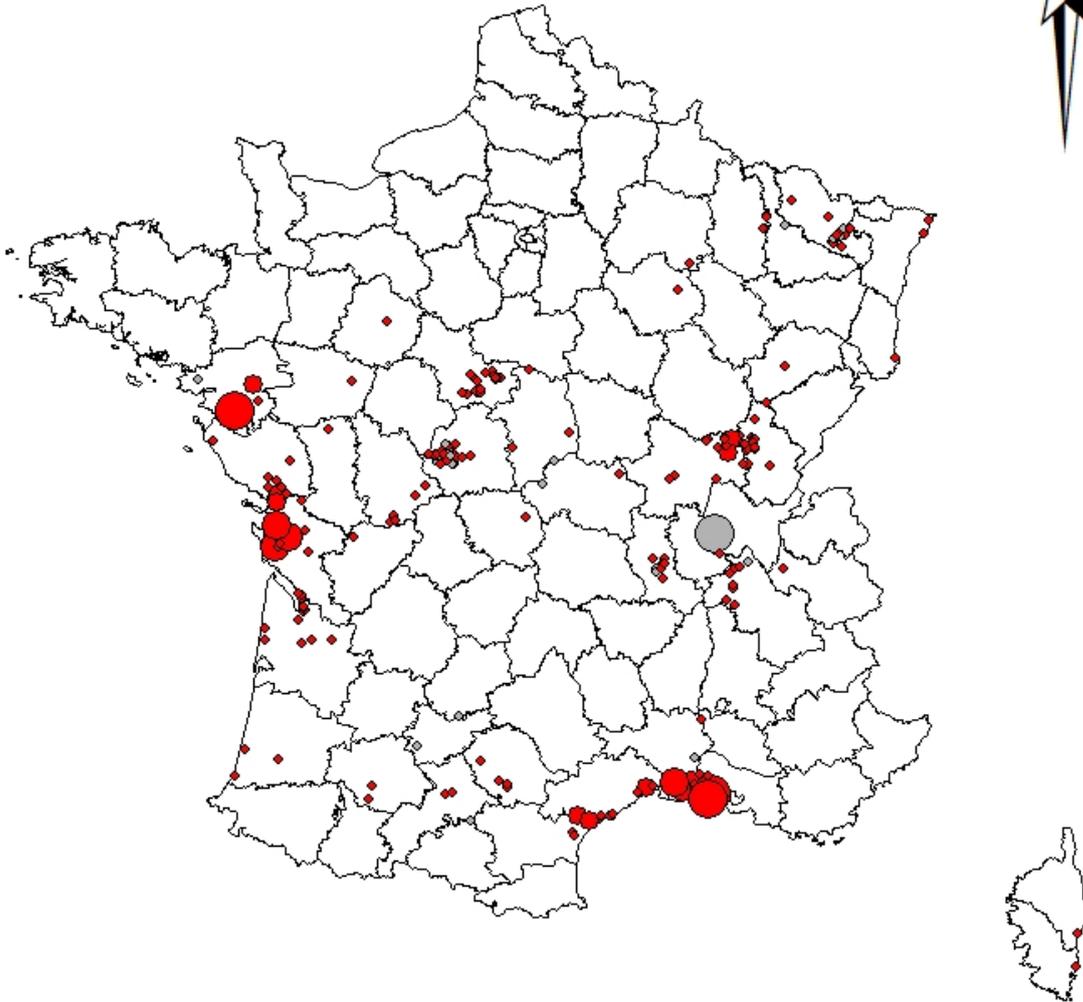
Nombre de nids par colonie

- 0 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 - 250

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron pourpré en 2014
(en gris, colonies estimées)

Héron pourpré 2020



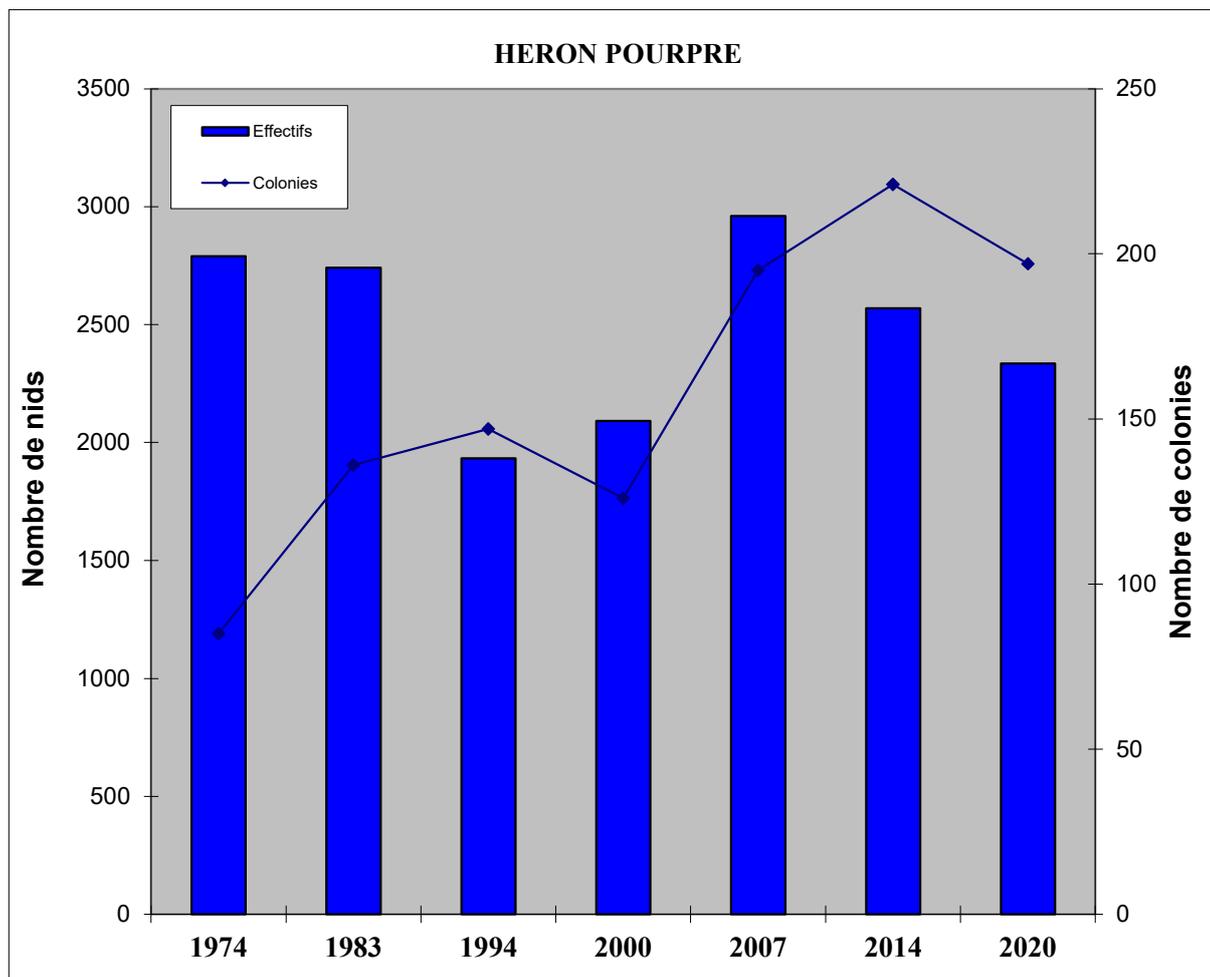
Nombre de nids par colonie

- ◆ 0 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 - 260

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron pourpré en 2020
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023



9

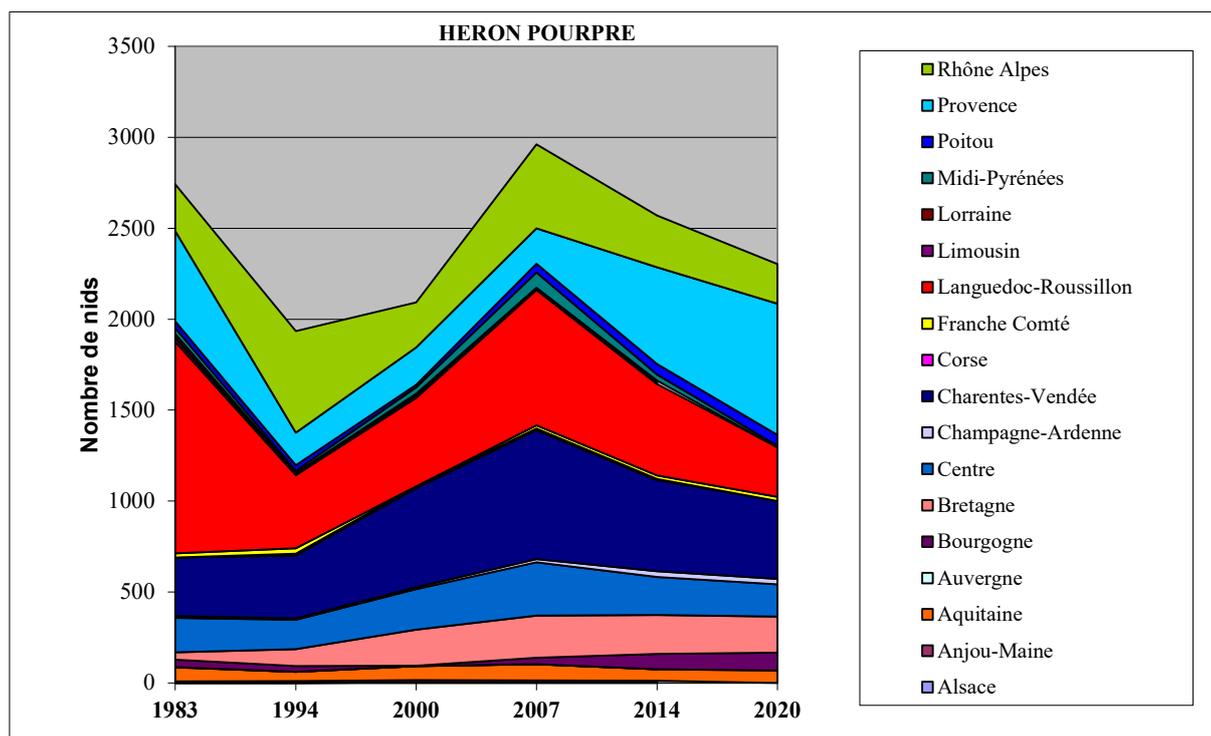
ANNEES	1974	1983	1994	2000	2007	2014	2020
Effectifs	2790	2741	1934	2092	2960,5	2569	2335
Colonies	85	136	147	126	195	221	197

Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies de Hérons pourprés en France entre 1974 et 2020

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE HERONS POURPRES NICHEURS PAR REGIONS

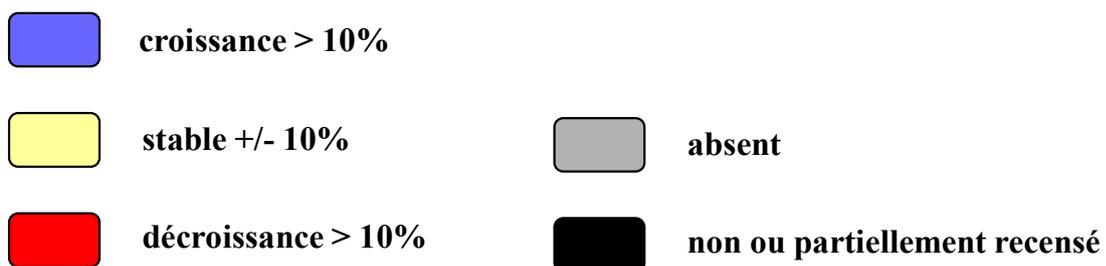
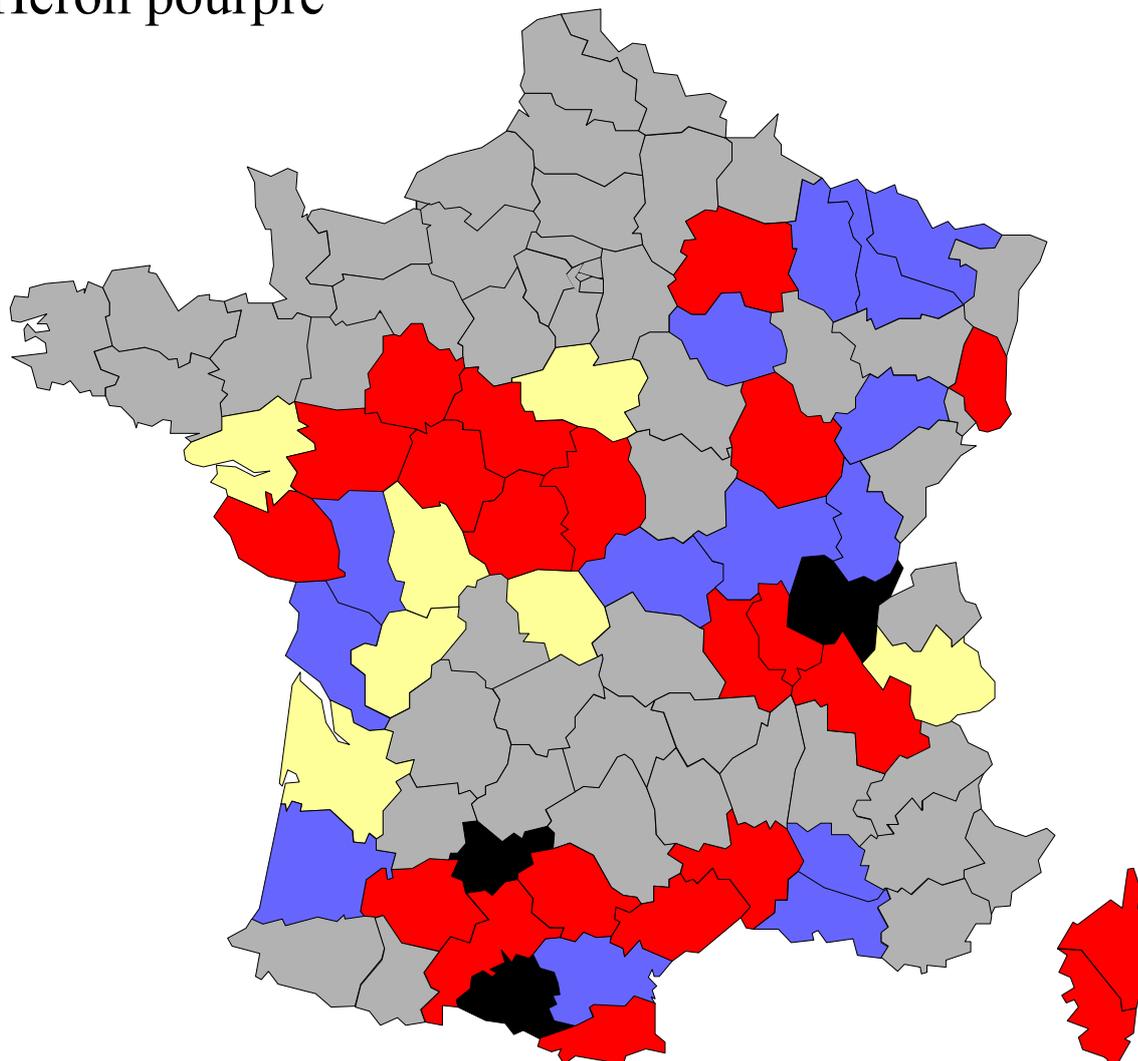
	1983	1994	2000	2007	2014	2020	Evolution 2014-2020	N colonies 2020
Alsace	0	0	2	2	1	0,50	0	1
Anjou-Maine	7	10	13	13	10	2,00	-80	1
Aquitaine	77	50	77	88	63	68,00	7,936507937	9
Auvergne	3	0	0	0	0	3,00	300	3
Bourgogne	41	32	2	36	85	97,00	14,11764706	15
Bretagne	40	92	198	231	214	199,00	-7,009345794	3
Centre	190	163	223	293	210	176,50	-15,75178998	34
Champagne-Ardenne	10	7	11	19	31	31,00	0	2
Charentes-Vendée	320	345	543	707	500	429,00	-14,2	16
Corse	0	11	10	9	8	3,00	-62,5	2
Franche Comté	24	30	1	18	19	22,00	15,78947368	8
Languedoc-Roussillon	1163	402	487	746	501	271,00	-45,90818363	15
Limousin	22	7	14	11	7	6,00	-14,28571429	1
Lorraine	20	5	10	0	12	19,00	58,33333333	12
Midi-Pyrénées	34	12	34	85	35	9,40	-72,75362319	6
Poitou	37	31	14	46	58	60,00	3,448275862	5
Provence	496	178	205	196	533	722,00	35,45966229	17
Rhône Alpes	257	559	248	461	283	217,00	-23,32155477	47
TOTAL FRANCE	2741	1934	2092	2960,5	2569	2335,40	-9,093032308	197

L'effectif reproducteur est en nombre de nids, l'évolution (en %) est celle de 2020 par rapport à 2007.



Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons pourprés par régions entre 1983 et 2020

Héron pourpré



Evolution des effectifs nicheurs de Héron pourpré entre 2014 et 2020 selon les départements



HERON BIHOREAU Nycticorax nycticorax

La répartition et les effectifs de cette espèce ont largement fluctué au cours du XX^{ème} siècle. Cantonnée jusqu'aux années 1930 à quelques sites seulement (Grand-Lieu, Vendée, Camargue et Dombes, Mayaud 1936), l'espèce a fortement progressé ensuite, notamment entre 1974 et 1981 où elle a doublé ses effectifs pour atteindre 3413 couples dans 54 colonies, et a atteint son apogée en 1994 avec 4228 couples, tout en restant essentiellement répartie au sud de la Loire, avec son bastion en Midi-Pyrénées. Cette région n'a malheureusement pas été recensée en 2000 (Marion 2007), mais qui semble avoir connu un déclin commencé antérieurement, pour des raisons inconnues. Les données tardives de 2007 reçues après le rapport corrigé de 2010 donnaient un effectif national corrigé pour 2007 de 3450 couples (-18%), ne confirmant pas la restauration d'effectifs qu'indiquaient Dubois *et al.* (2008, cf. Marion 2009c). Le recensement de 2014 montrait une chute moindre de l'effectif national depuis 2007 (-3,11%) avec seulement 3285 couples, soit une perte de 105 couples, mais en ayant fait l'hypothèse que la population de Haute-Garonne, non recensée durant ce recensement, avait connu la même évolution que le reste de la France, hypothèse peut-être optimiste car l'Aquitaine-Midi-Pyrénées chutait de près de 40%, tandis que 48% des départements français voyaient leur effectif décroître de plus de 10%, seuls 8% restant stables. Dans cette région, le Tarn-et-Garonne continuait sa descente aux enfers en passant de 190 à 64 couples, avec la disparition de la colonie de Moissac suite à des dérangements (laquelle comptait 768 couples en 1989, 616 en 1994 et 100 en 2007). Ce recensement de 2007 confirmait toutefois largement la répartition habituelle de l'espèce, avec même une meilleure continuité sur le cours de la Loire et sur la vallée de la Saône, ainsi qu'entre Midi-Pyrénées et la vallée de l'Adour, totalisant 47 départements au lieu de 44 en 2000, ce que confirmait aussi l'Atlas national 2005-2012 (Caupenne *et al.* 2015).

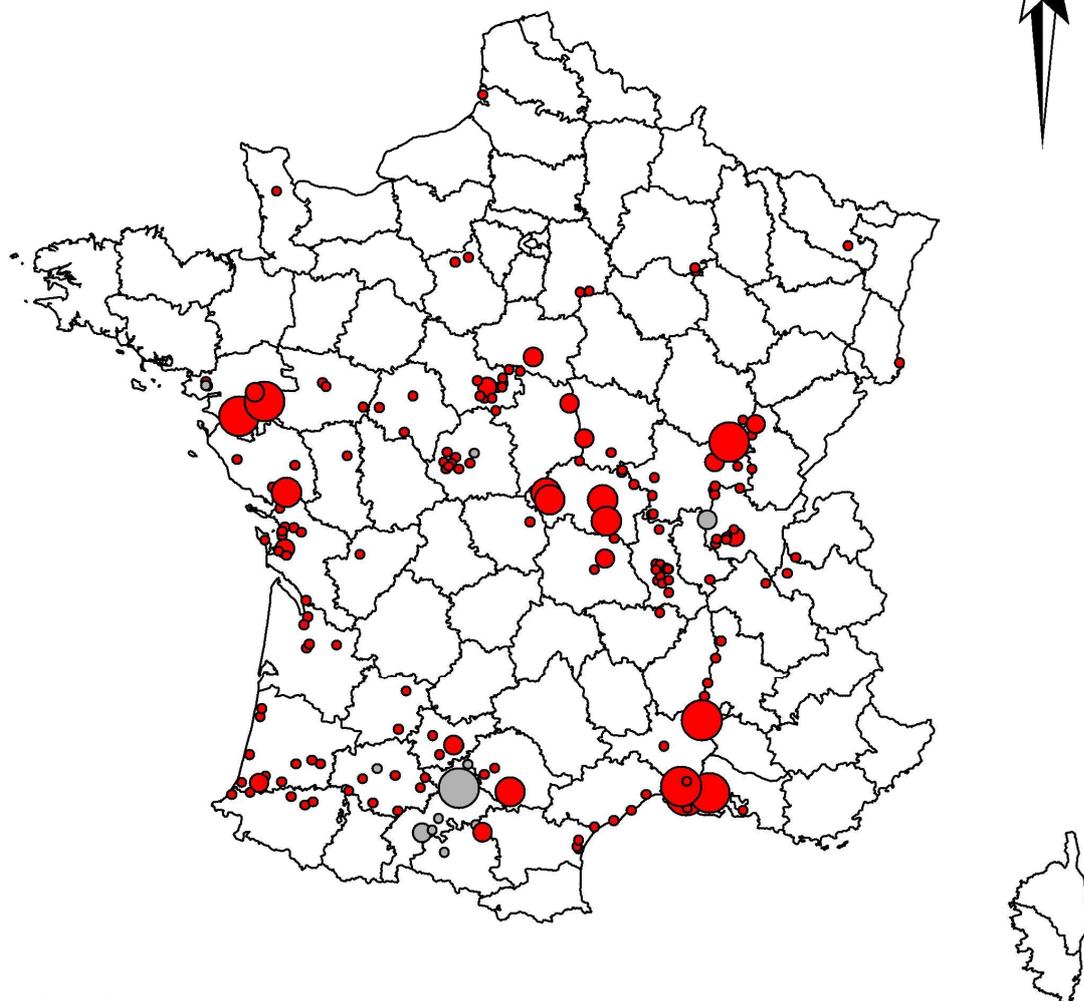
Le recensement de 2020-21 montre une bonne surprise avec une progression de l'effectif de 21% avec 3978 couples répartis sur 50 départements (mais nous avons dû reprendre les effectifs de 2007 pour le Tarn-et-Garonne (54 couples), non recensé). Les six départements nouveaux sont l'Aveyron, le Cher, le Doubs, l'Eure, la Haute-Marne et les Vosges, mais l'espèce déserte 2 départements, la Manche et la Haute-Savoie, tandis que l'Isère n'a pas été recensée. La progression des effectifs est surtout due à Bretagne-Vendée-Charentes qui progresse de 121% avec 1427 couples, notamment en Charente-Maritime qui triple presque ses effectifs (passant de 109 à 318 couples), en Vendée (qui passe de 80 à 122 couples) et surtout en Loire-Atlantique qui les double (passant de 456 à 986 couples dans 12 colonies au lieu de 4), devenant le bastion français de

l'espèce. La progression de 35,6% en Rhône-Alpes et Haute Loire (passant de 215 à 292 couples) est due à la Loire qui passe de 64 à 95 couples et surtout à l'Ain qui passe de 131 à 161 couples (mais le Val de Saône avait été mal compté en 2007). Trois des régions traditionnelles pour l'espèce baissent depuis 2007 : l'Aquitaine-Midi Pyrénées (-5,4%), la Provence-Languedoc Roussillon (-26,2%, surtout dus aux Bouches-du-Rhône qui chutent de 452 à 256 couples et au Gard qui passe de 374 à 305 couples) et le Val de Loire-Val d'Allier (-49%, surtout dus à la Nièvre qui passe de 77 à 34 couples, l'Allier ne perdant que de 8 couples avec un effectif de 237 couples). Les autres régions françaises qui jouaient un rôle très secondaire en 1981 avec 37 couples, progressent continuellement depuis, pour presque doubler leur effectif en 2020-21 avec 740 couples au lieu de 379 en 2014 (principalement en Région Centre totalisant 280 couples au lieu de 204, dont 109 en Brenne, et en Saône-et-Loire avec 251 couples au lieu de 225).

Le nombre de colonies (193) a fortement augmenté en 2020-21, suivant une tendance observée depuis longtemps malgré les baisses d'effectifs, passant de 54 colonies en 1981 à 89 en 2000, 147 en 2007 et 176 en 2014, confirmant donc l'atomisation des grosses colonies en plus petites comme cela a été observé pour le Héron cendré (cf. Marion 1984 et Marion & Marion 1987).

La particularité de cette espèce est sa faible fidélité à ses colonies, ce qui ne facilite pas son recensement. Le recensement de 2007 montrait qu'à l'échelle française 38% des colonies de 2000 avaient disparu, contre 54% qui s'étaient maintenues, tandis que 60% des colonies présentes étaient nouvelles. Le recensement de 2014 confirmait ces tendances par rapport à 2007 : 45% des colonies de 2007 avaient disparu en 2014, 55% s'étaient maintenues, et 54% étaient nouvelles. En 2020-21, 47% des colonies de 2014 avaient disparu, 54% s'étaient maintenues, et 51% étaient nouvelles.

Héron Bihoreau 2014



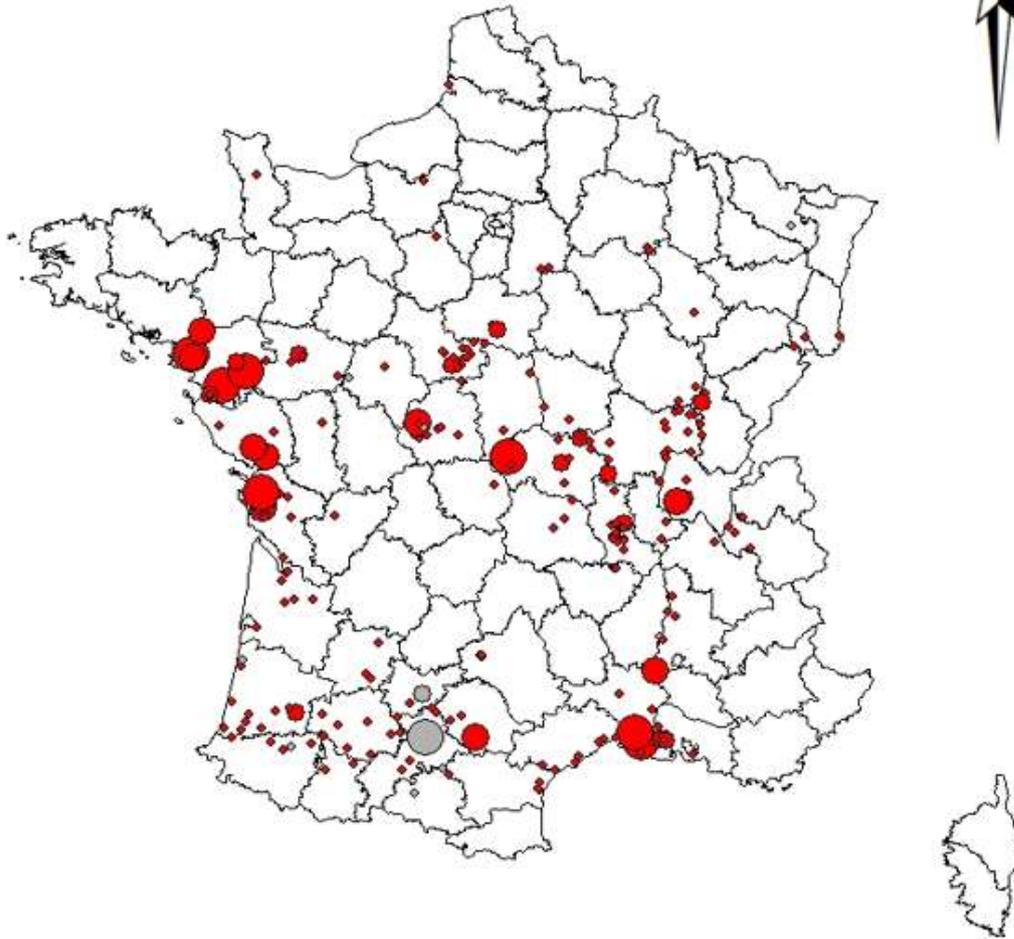
Nombre de nids par colonie

- 0 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 - 250

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron Bihoreau en 2014
(en gris, colonies estimées)

Héron Bihoreau 2020



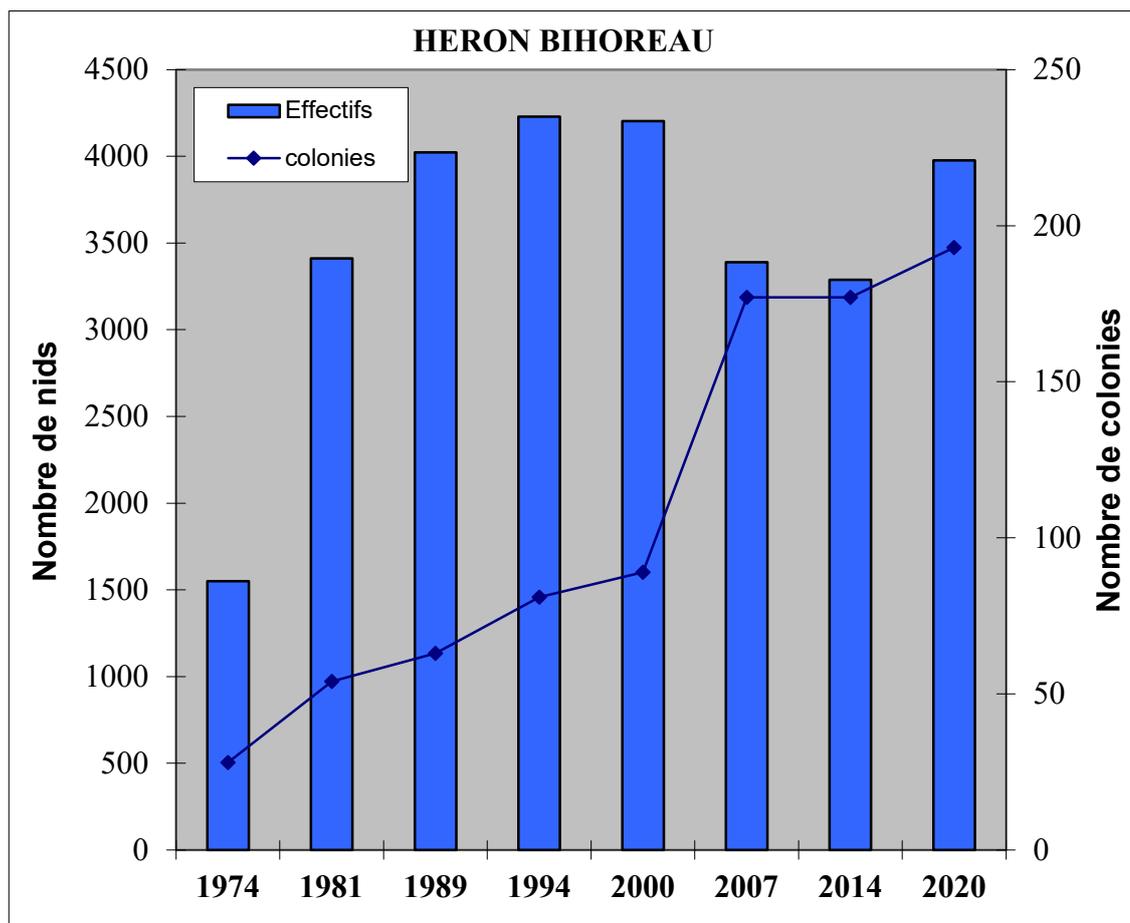
Nombre de nids par colonie

- 0 - 25
- 26 - 50
- 51 - 100
- 101 - 300

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron garde-boeufs en 2020
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023



Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies de Hérons bihoreaux en France entre 1974 et 2020.

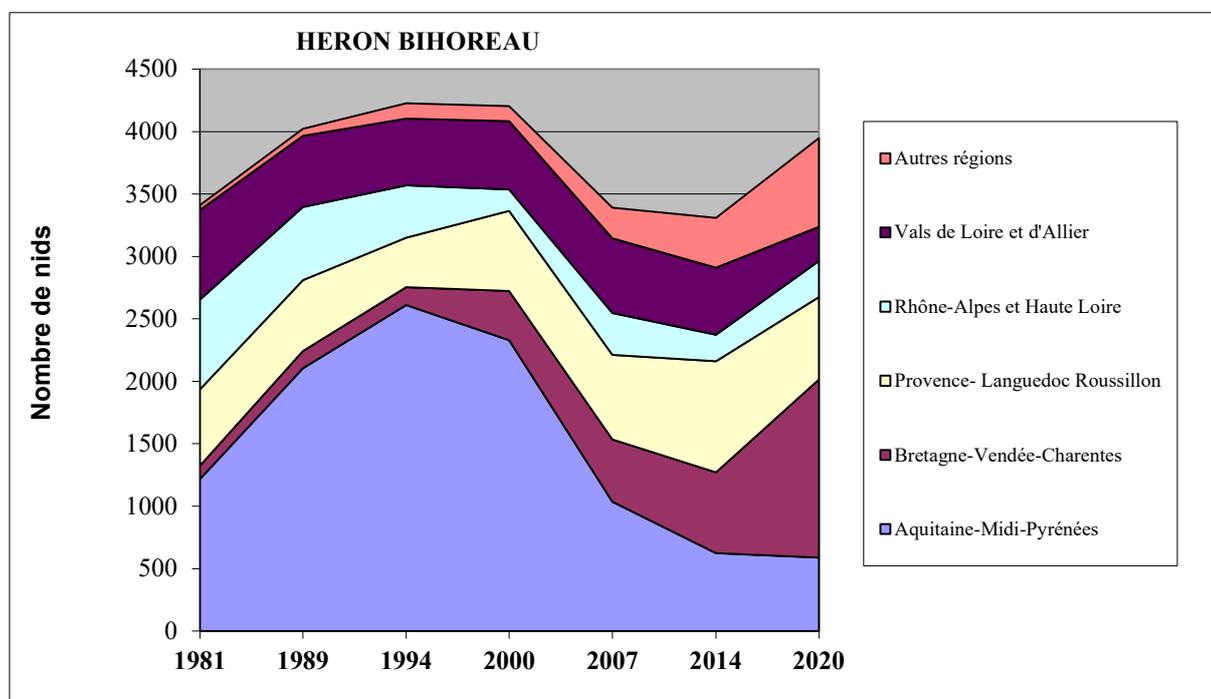
Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies de Hérons bihoreaux en France entre 1974 et 2020

ANNEES	1974	1981	1989	1994	2000	2007	2014	2020
Effectifs	1550	3411	4022	4228	4204	3390	3288	3977,5
colonies	28	54	63	81	89	177	177	193

EVOLUTION DES EFFECTIFS DE HERONS BIHOREAUX NICHEURS PAR REGIONS

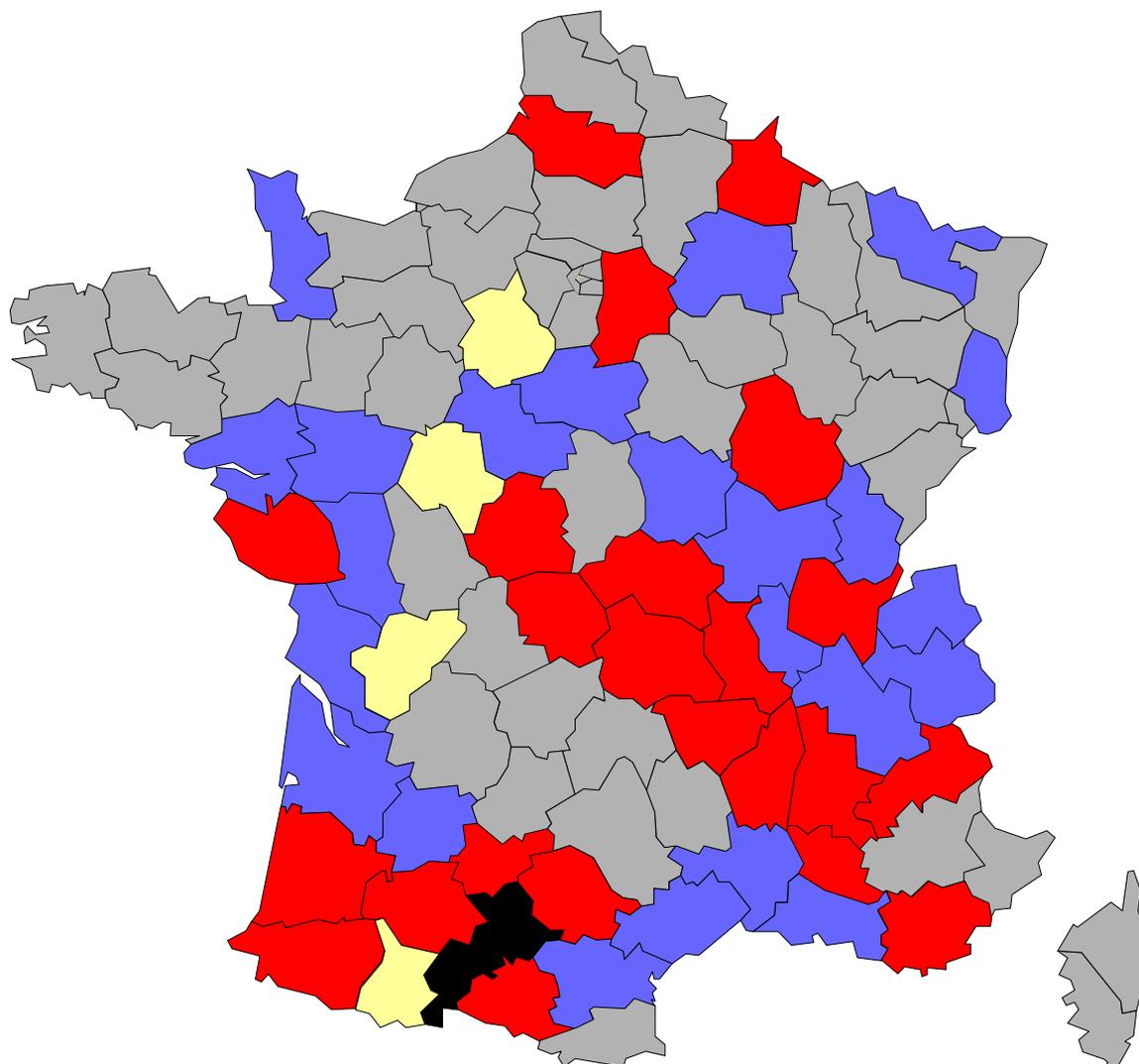
	1981	1989	1994	2000	2007	2014	2020	Evolution 2014-20 (%)	N colonies 2020
Aquitaine-Midi-Pyrénées	1216	2105	2609	2331	1037	623	589,5	-5,38	44
Bretagne-Vendée-Charentes	107	138	143	393	498	646	1427	120,90	30
Provence- Languedoc Roussillon	611	568	398	642	677	890,5	657	-26,22	22
Rhône-Alpes et Haute Loire	722	586	419	170	336	215	291,5	35,58	24
Vals de Loire et d'Allier	718	570	536	549	596	535	273	-48,97	27
Autres régions	37	55	123	119	246	378,5	739,5	95,38	46
TOTAL FRANCE	3411	4022	4228	4204	3390	3288	3977,5	20,97	193

L'effectif reproducteur est en nombre de nids, l'évolution (en %) est celle de 2020 par rapport à 2014. L'effectif de Midi-Pyrénées avait été largement simulé en 2000 faute de comptage et était probablement plus faible que celui retenu.



Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons bihoreaux (nids) par régions entre 1981 et 2020

Héron Bihoreau



 **croissance > 10%**

 **stable +/- 10%**

 **décroissance > 10%**

 **absent**

 **non ou partiellement recensé**

Evolution des effectifs nicheurs de Hérons bihoreaux entre 2014 et 2020 selon les départements



Photo Pierrick Marion

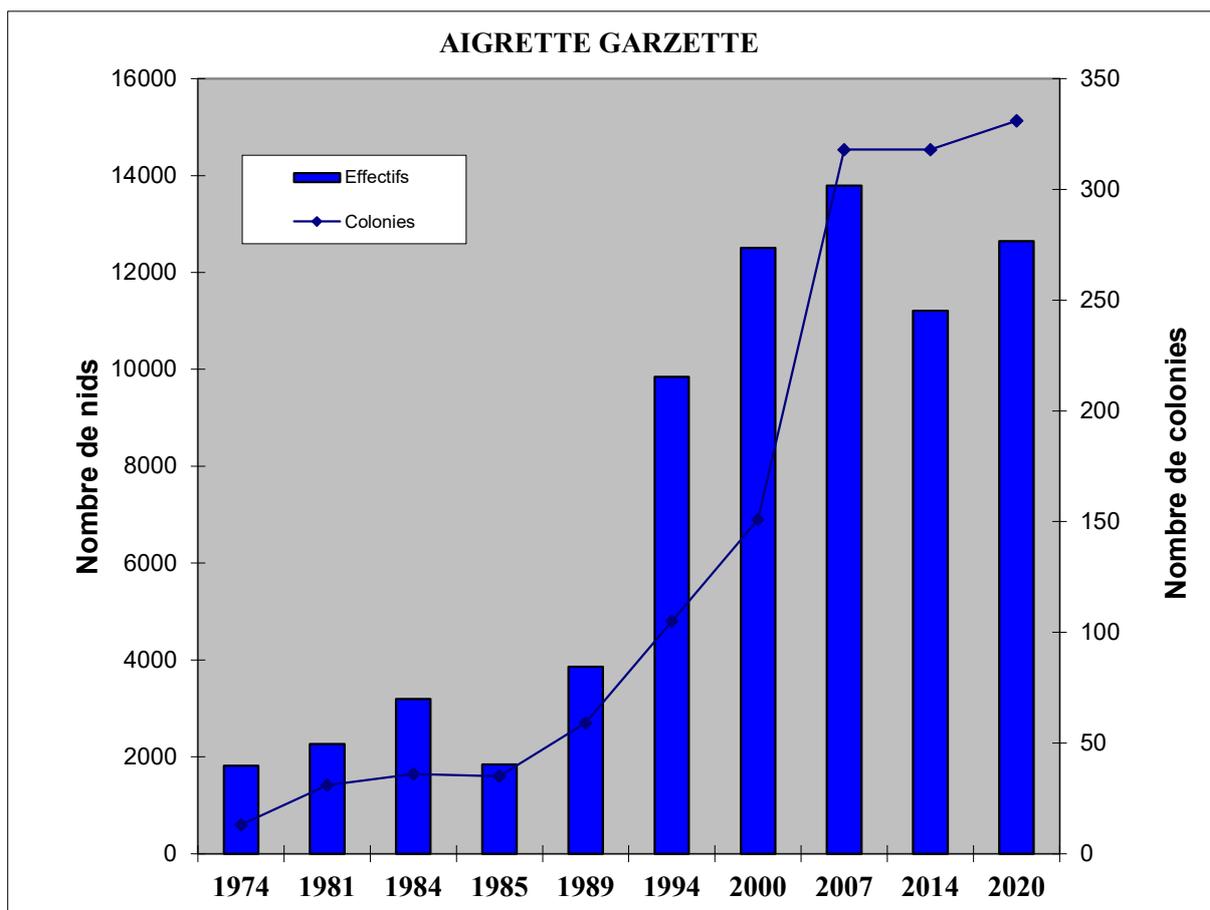
AIGRETTE GARZETTE* *Egretta garzetta

L'Aigrette garzette a connu avec le Héron garde-bœufs la plus forte progression des Ardéidés après la vague de froid de l'hiver 1984-85 qui avait tué l'essentiel de la partie non migratrice de sa population (Marion 1987, Hafner 1994c), avec un effectif nicheur tombé à 1841 couples en 1985 contre 3196 l'année précédente, effectif rapidement dépassé dès 1989 avec 3861 couples (progression annuelle moyenne de 20,58%), ainsi qu'un début d'atomisation des colonies passées à 59 au lieu d'une trentaine depuis 1984 (Marion 1991). L'espèce a ensuite montré un boom démographique avec 9847 couples en 1994, avec le maintien du même taux annuel de croissance que celui observé auparavant, tandis que le nombre de colonies augmentait de 12,2% annuellement (Marion 1997a), en grande partie due à l'expansion de l'espèce sur la façade Atlantique, qui supplantait largement la façade méditerranéenne avec 60% de l'effectif national contre 38% pour cette dernière, l'ouest étant moins soumis aux rigueurs hivernales qui ont une grande influence sur les fluctuations d'effectifs de l'espèce en Camargue (Hafner *et al.* 1994, 1999). On constatait la poursuite de l'atomisation de la population, avec presque un doublement du nombre de colonies (105), tendance qui s'est poursuivie lors du recensement de 2000 avec 151 colonies (6,2% de croissance annuelle), tandis que le boom démographique se poursuivait avec 12 561 couples, avec cependant un très net ralentissement du taux annuel de progression qui tombait à 4,18%. Malgré l'absence de vague de froid importante hormis peut-être en 2003, le recensement de 2007 confirmait le fort ralentissement de la progression des effectifs, avec 13 797 couples (taux annuel moyen de 1,34% seulement), bien que le nombre de colonies soit passé à 224 (taux annuel moyen de 5,80%), avec de manière surprenante une baisse des effectifs sur la façade Atlantique, croissante du nord (-3% en Bretagne) au sud (-49% en Aquitaine et Midi-Pyrénées), mais qui continuait néanmoins de devancer largement la côte méditerranéenne (46% de l'effectif national contre 38%).

Le recensement de 2014 a montré pour la première fois depuis l'hiver 1984-85 une chute significative de 18,74% des effectifs nicheurs avec 11 211 couples, répartis toutefois dans un nombre croissant de 318 colonies (chiffres corrigé depuis), avec néanmoins une répartition légèrement augmentée avec la conquête de 9 nouveaux départements contre 4 abandonnés, les baisses d'effectifs concernant surtout la moitié sud du pays, notamment en Gironde et en Midi-Pyrénées.

Le recensement de 2020-21 montre une récupération partielle des effectifs avec 12644 couples (+12,92%) répartis dans un nombre légèrement supérieur de colonies (331 soit +4,4%), après leur stabilité entre 2007 et 2014 qui tranchait par rapport aux trois recensements précédents (1989, 1994 et 2000). Les baisses d'effectifs nicheurs ne concernent que trois régions et demeurent faibles : -3,7 % en Vals de Loire et d'Allier, -3,9% en Normandie (avec notamment la perte de la moitié des effectifs du Calvados tombé à 104 couples, en partie compensés en Manche qui monte à 480 couples au lieu de 373), et -5,7% en Bretagne (la Loire-Atlantique tombant à 1140 couples au lieu de 1301, compensés partiellement par les Côtes-d'Armor qui montent à 151 couples au lieu de 98), tandis que les autres régions traditionnelles augmentent nettement : +12,2% en Vendée-Charente-Maritime (où la Vendée chute de 23% à 565 couples, compensés en Charente-Maritime qui passe de 2806 à 3404 couples en demeurant le bastion de l'espèce en France), +12,3% en Provence-Languedoc Roussillon (mais le Gard perd la moitié de ses effectifs tombés à 1006 couples, au profit des Bouches-du-Rhône croissant de 25% avec 1642 couples, de l'Aude passant à 223 couples au lieu de 95, et surtout de l'Hérault avec 1171 couples au lieu de 173), +22% en Aquitaine-Midi Pyrénées (sans changements départementaux notables), 68% en Rhône Alpes (grâce notamment à l'Ain qui passe de 25 à 174 couples), et 79,4% dans les autres régions (notamment dans le Centre, où la Brenne passe de 75 à 390 couples, et le Loiret de 78 à 137 couples). L'Aigrette garzette occupe désormais 60 départements (contre 54 en 2014), en conquérant 7 nouveaux départements (Eure, Mayenne, Orne, Sarthe, Yvelines, Vosges et Hautes-Pyrénées) ainsi que le Doubs dont la conquête n'avait pas été signalée lors de la synthèse du recensement de 2014. L'espèce abandonne par contre la Moselle. Au total, 33 départements voient leurs effectif nicheur progresser de plus de 10% (54%), 9 restent stables (14,8%) et 19 voient leurs effectifs décroître de plus de 10% (31,1%) dont la Moselle abandonnée.

Par rapport à 2014, 127 colonies ont disparu (39,9%), 188 ont persisté (59,1%) et 142 sont nouvelles (43%).



Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies d'Aigrettes garzettes en France entre 1974 et 2020

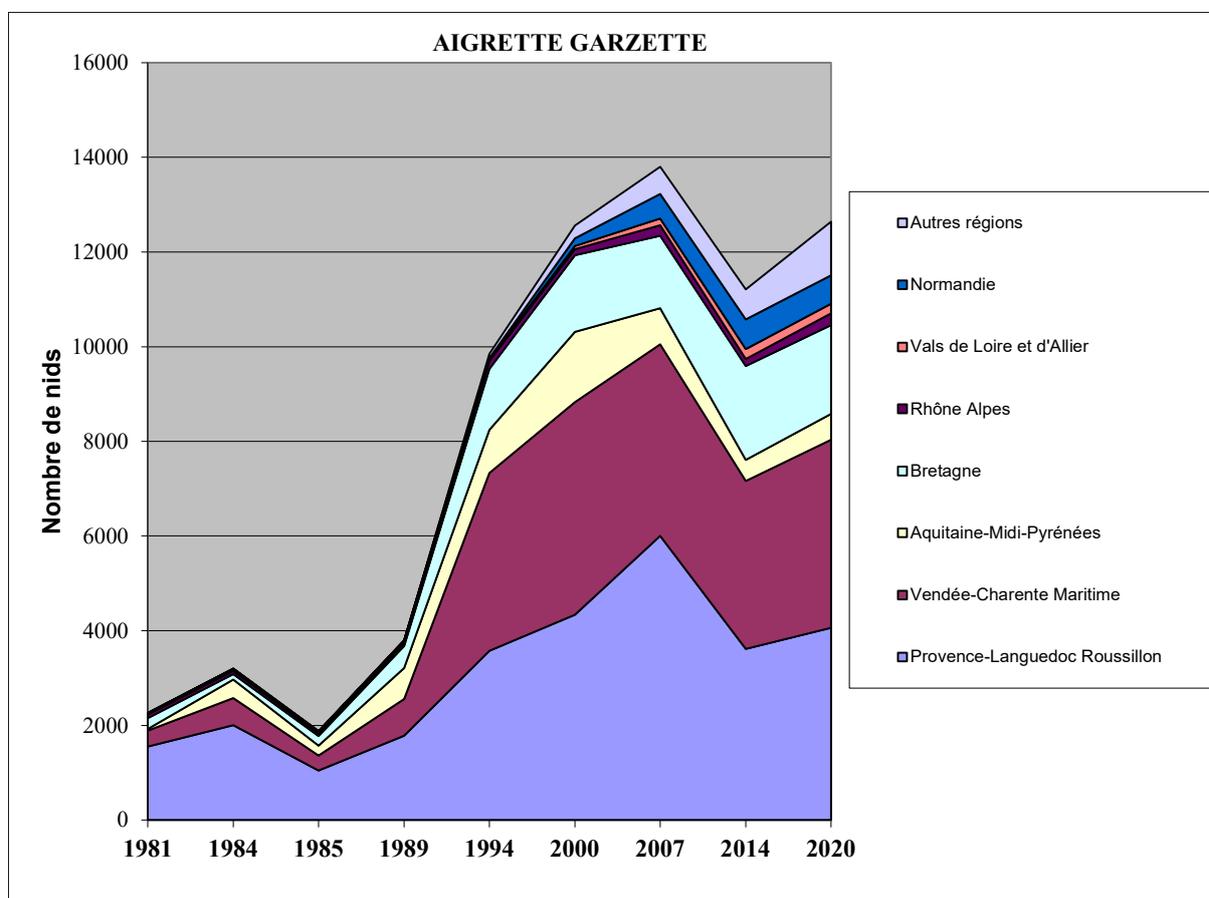
Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies d'Aigrettes garzettes en France entre 1974 et 2020

ANNEES	1974	1981	1984	1985	1989	1994	2000	2007	2014	2020
Effectifs	1815	2264	3196	1841	3861	9845	12511	13797	11211	12644
Colonies	13	31	36	35	59	105	151	318	318	331

EVOLUTION DES EFFECTIFS D'AIGRETTES GARZETTES NICHEUSES PAR REGIONS

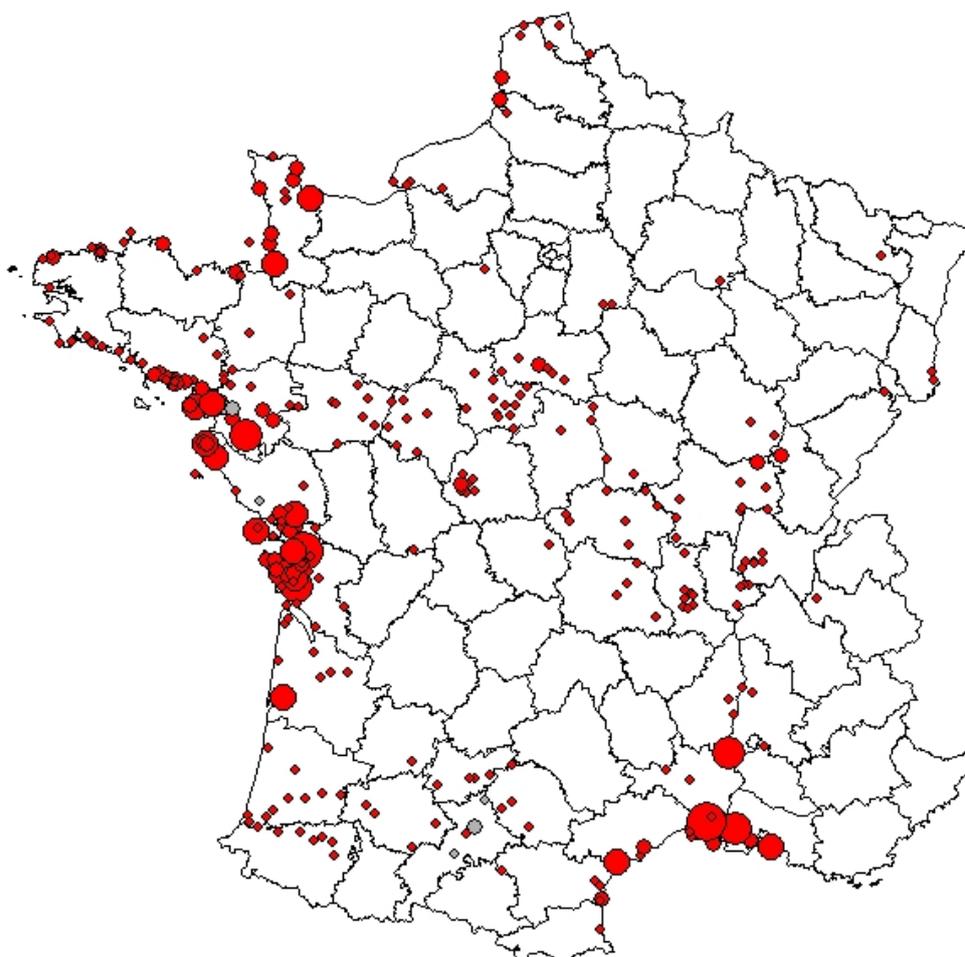
	1981	1984	1985	1989	1994	2000	2007	2014	2020	Evolution 2014-2020 (%)	N colonies 2020
Provence-Languedoc Roussillon	1556	2001	1046	1782	3573	4342	6006	3618,5	4062,5	12,27	30
Vendée-Charente Maritime	332	577	319	778	3763	4491	4047	3541	3972	12,17	47
Aquitaine-Midi-Pyrénées	35	388	209	651	909	1477	760	450,5	549,5	21,98	45
Bretagne	230	120	201	462	1285	1619	1530	1983,5	1870,5	-5,70	70
Rhône Alpes	74	65	56	74	170	132	222	152,5	253	65,90	15
Vals de Loire et d'Allier	37	45	45	45	37	69	139	203	195,5	-3,69	31
Normandie	0	0	0	0	24	158	523	628	603,5	-3,90	14
Autres régions	0	0	0	8	86	273	570	634	1137,5	79,42	79
TOTAL FRANCE	2264	3196	1876	3800	9847	12561	13797	11211	12644	12,78	331

L'effectif reproducteur est en nombre de nids, l'évolution (en %) est celle de 2020 par rapport à 2014



Evolution des effectifs reproducteurs d'Aigrettes garzettes (nids) par régions entre 1981 et 2020

Aigrette garzette 2014



Nombre de nids par colonie

- 1 - 25
- 26 - 100
- 101 - 300
- 301 - 800
- 801 - 1500

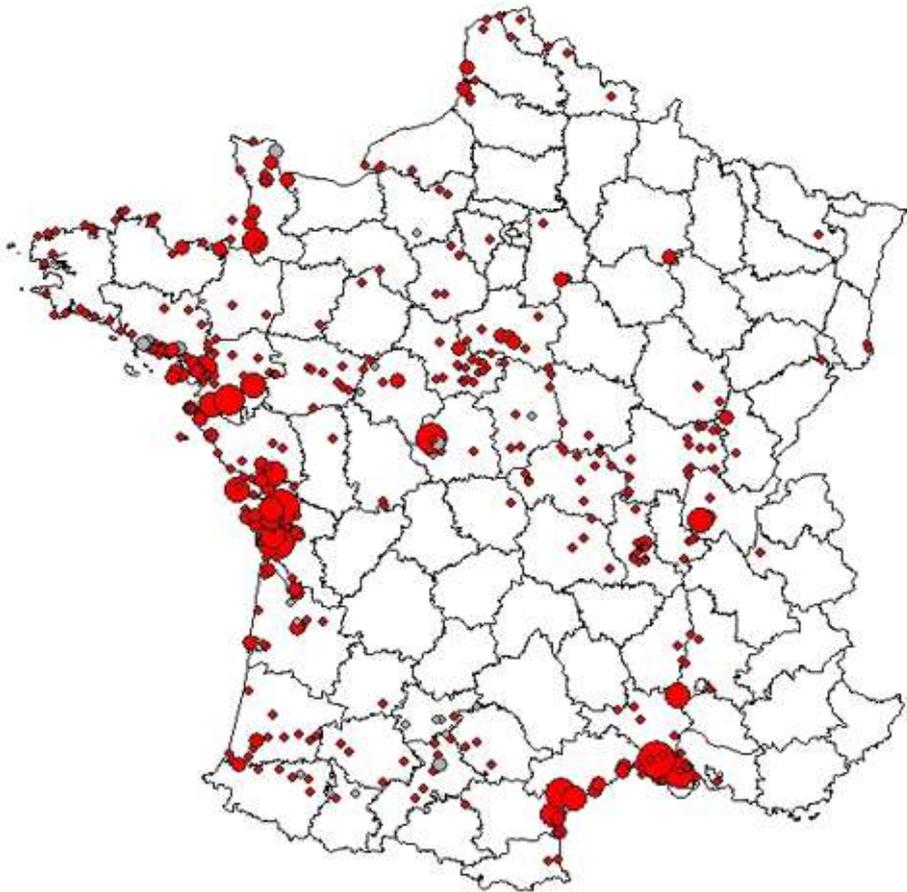
0 100 200 Kilomètres

 DEPARTEMENT

Carte de répartition des colonies d'Aigrette garzette en 2014
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023

Aigrette garzette 2020



Nombre de nids par colonie

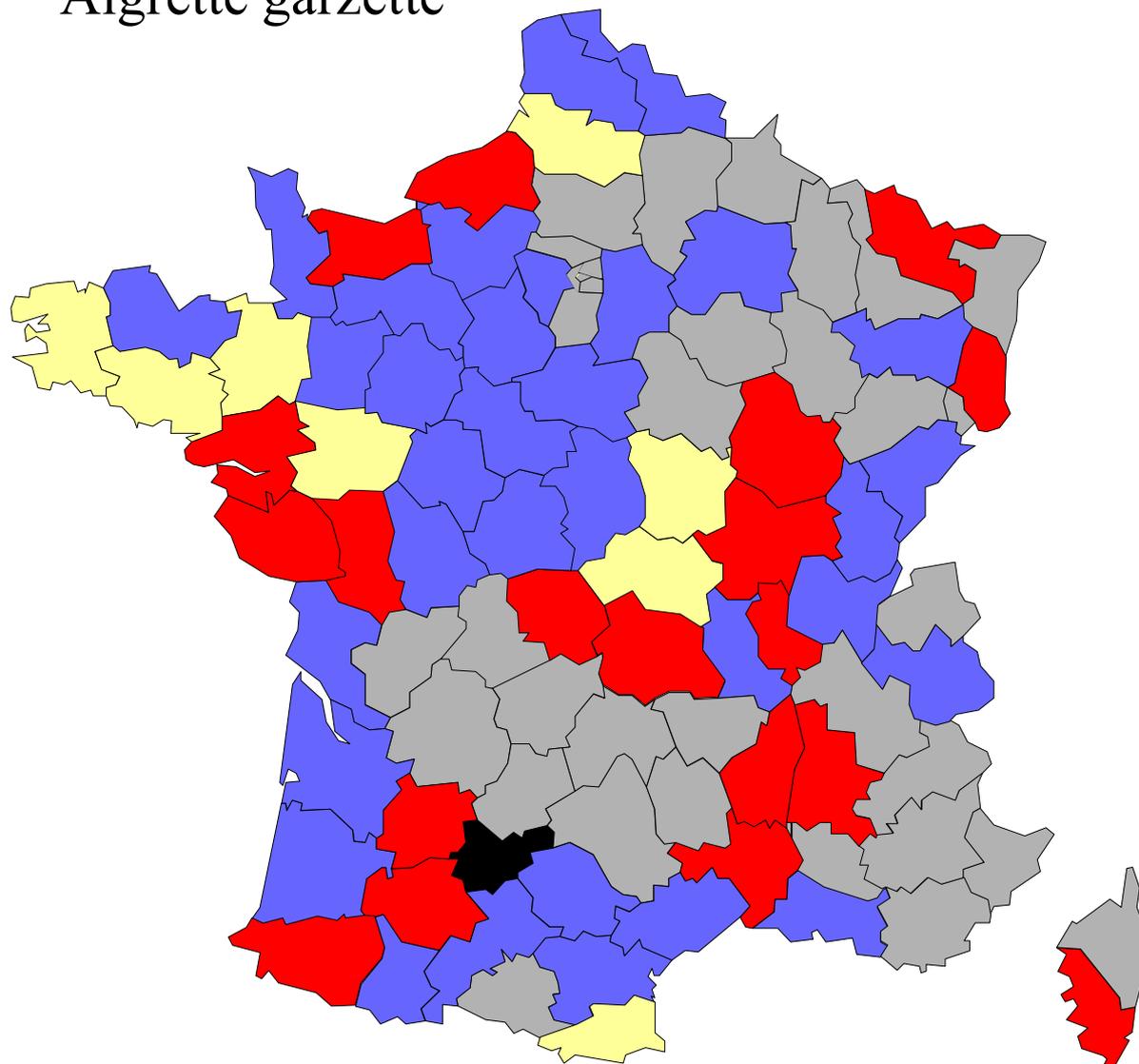
- ◆ 0 - 25
- 26 - 100
- 101 - 300
- 301 - 800
- 801 - 900

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies d'Aigrette garzette en 2020
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023

Aigrette garzette



-  **croissance > 10%**
-  **stable +/- 10%**
-  **décroissance > 10%**
-  **absent**
-  **non ou partiellement recensé**

Evolution des effectifs nicheurs d'Aigrettes garzettes entre 2014 et 2020 par départements



Photos Pierrick Marion



GRANDE AIGRETTE *Egretta alba*

La Grande Aigrette est la dernière espèce à avoir intégré le Recensement national des Ardéidés puisque sa première nidification prouvée en France n'est intervenue qu'en 1994 au Lac de Grand-Lieu avec 2 à 3 couples (Marion & Marion 1994), le point de nidification le plus proche en Europe se situant à l'époque au lac de Neusiedl en Autriche, le reste de la population européenne étant disséminée dans les Balkans jusqu'au delta du Danube, la protection entraînant une forte remontée des effectifs dans les années 1980 notamment en Hongrie (Marion *et al.* 2000). Ce saut de 780 km était d'autant plus étonnant que l'espèce ne fréquentait guère ce lac en hivernage, contrairement à de nombreux autres sites, notamment en Camargue puis dans l'est de la France avant d'atteindre la côte Atlantique, à la faveur d'un changement croissant d'aire d'hivernage à partir des années 1970 vers le nord-ouest de l'Europe alors que l'espèce migrait auparavant vers l'est de la Méditerranée (Sardin 1984, 1991), atteignant entre 4000 et 5000 individus pour le pays dans les années 2000 (Dubois *et al.* 2008), et au moins 8000 à 15000 en 2010-2013 répartis sur une grande partie de la France, à l'exception des zones montagneuses et curieusement d'une grande partie de la Normandie et de la Bretagne (Caupenne *et al.* 2015). Curieusement la progression des nidifications est restée très en deçà de cette extension spectaculaire des hivernants, la présence d'individus en plumage nuptial sur des colonies d'Ardéidés ne se confirmant généralement pas par une nidification réelle, contrairement aux autres espèces. Nous reprenons ici l'historique de la conquête partielle du pays effectué dans le rapport du recensement national de 2014 (Marion 2019). Sur le site pionnier de Grand-Lieu l'effectif y est resté faible dans les premières années, puis est monté à 29 couples nicheurs en 2000, 69 couples en 2004 puis 114 à 142 couples en 2007 (Marion 2009c), puis est monté à 165 couples en 2010 avant de fluctuer ensuite sous ce seuil entre 148 et 158 couples jusqu'en 2013. Cette population n'a essaimé que très tardivement vers les autres marais de Loire- Atlantique (Marion 2014a) : première nidification en Brière en 2000, montant progressivement à une vingtaine de couples en 2012 avec de fortes fluctuations ; sur l'Erdre, un couple en 2005 puis jusqu'à 4 en 2011 ; dans les marais de Goulaine 1 à 3 couples en 2007-2010, sans doute 6 en 2011 ; à Guérande un couple en 2009 et 2010 mais pas en 2012 ; dans l'estuaire de la Loire 2 couples en 2010, et sur la Loire en amont de Nantes au moins 1 couple en 2010. La Vendée n'a été conquise qu'en 2009 avec un couple à St-Denis du Payré, puis 2-3 couples dans ce département en 2010 et 5 en 2012 (Marion 2014a). La nidification suspectée en Camargue en 1993 (présence de 2 individus en plumage nuptial sans produire apparemment de jeunes) ne se confirma qu'en 1996 avec un couple en roselières (Flitti *et al.* 2009), avec un effectif qui est resté faible (2

couples en 2000 selon Kayser *et al.* 2003), puis a progressé pour atteindre 38 couples estimés lors du recensement national de 2007, principalement sur sa partie Gardoise. Cette population camarguaise fait ensuite un bond spectaculaire en 2009-2011 avec 170 puis 181 couples, mais chute à 113 couples en 2012 suite à la vague de froid de l'hiver précédent (Caupenne *et al.* 2015), qui a provoqué une forte mortalité mais aussi probablement un renoncement à la reproduction de beaucoup d'oiseaux si l'on en juge par la rapidité de restauration des effectifs en 2014 (cf. *infra*).

En dehors de la Loire-Atlantique et de la Camargue, l'espèce a niché en Dombes en 1996 (Benmergui 1997), 1998, 2001 et 2006 (Benmergui & Crouzier 2006, Bernard & Lebreton 2008) La reproduction n'a pas été signalée lors du recensement de 2007 (Dombes non recensée pour aucune espèce de hérons) mais nous avons néanmoins fait l'hypothèse de 2 couples (Marion 2009c). L'espèce a aussi niché en 2001 en Brenne mais sans preuve ultérieure malgré la présence de 600 hivernants en 2005 (Dubois *et al.* 2008) et de nombreuses observations d'adultes provenant de Grand-Lieu. Sur la voie de dispersion migratoire nord-est des oiseaux de Loire-Atlantique, l'espèce a niché en 2007 dans la colonie de Boismont dans la Somme, avec 3 à 10 couples (Commeccy 2007, Sueur 2008). Au total, la population française se chiffrait en 2007 à environ 186 couples sur seulement 14 ou 15 sites répartis sur 5 ou 6 départements, dont la grande majorité à Grand-Lieu.

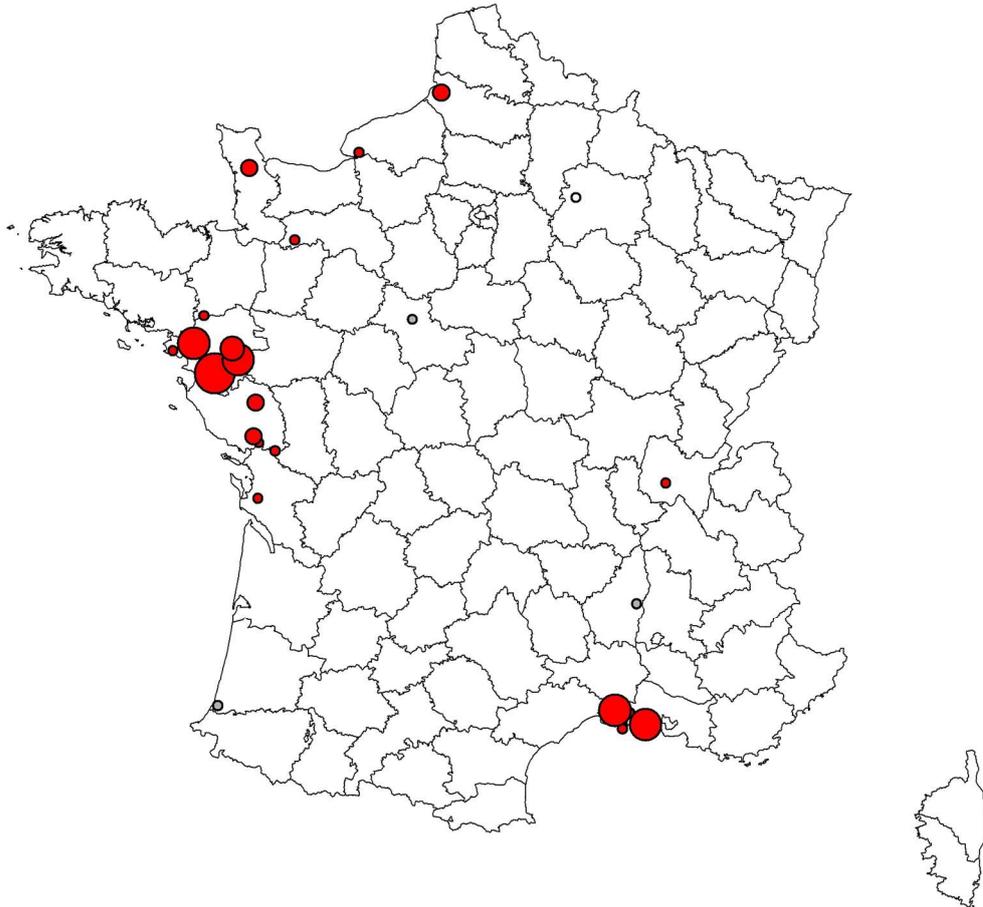
Le recensement national français de 2014 constatait un boom démographique avec 601 couples nicheurs, mais à 90% cantonnés en Loire-Atlantique (317 couples dont 160 à Grand-Lieu, 69 en Brière, 58 couples dans les marais de Goulaine, et 25 sur l'Erdre) et en Camargue (224 couples), avec un nombre de sites encore faible (25 sûrs sur 11 départements et 3 possibles sur 2 autres départements), malgré un mouvement d'expansion général en Europe qui a vu l'espèce conquérir 13 nouveaux pays depuis 2000, de la Norvège à l'Espagne (Lawicki 2014), avec la conquête de l'Angleterre en 2012 dont l'un des membres du couple nicheur provenait de Brière (Anderson *et al.* 2013, Lucken 2014). Sur la façade Atlantique, la Grande Aigrette renforçait son effectif en Vendée avec 27 couples, et conquérait la Charente-Maritime avec 2 couples. Vers le nord, elle conquérait l'Ille-et-Vilaine avec 3 couples, et de manière plus surprenante la Normandie (Chartier 2017), avec d'emblée 19 couples, dont 15 dans la tourbière de Baupte dans la Manche (apparue en 2013 avec 10 à 15 couples [Purenne 2013], 1 dans l'Orne et 3 en Seine-Maritime. La Somme baissait un peu avec 7 couples, mais les nidification sporadiques dans le Nord en 2008 (Chesterman 2009) et dans le Maine-et-Loire en 2013 dont l'un des adultes né à Grand-lieu (Beaudoin *et al.* 2015) n'étaient plus constatées en 2014. Enfin 2 couples étaient confirmés en Dombes.

Le recensement de 2020-21 confirme la forte croissance des effectifs qui atteignent 973 couples répartis en 48 sites, même si la Loire Atlantique reste de loin de bastion de l'espèce en France avec 516 couples (53%), distançant la Camargue (256 couples dans les Bouches-du-Rhône et secondairement le Gard qui régresse en passant de 113 à 76 couples), ces zones humides cumulant encore 79% de la population de Grande Aigrette en France (contre 90% en 2014). Cette population du Sud nichant en roselières contrairement au reste de la France, s'étend cette fois sur l'Hérault avec 31 couples sur 5 sites dont les étangs de Capestang et de Mauguio. Parmi les départements déjà occupés en 2014, la Somme augmente fortement avec 87 couples au lieu de 7, dans 6 sites au lieu de la seule colonie de Boismont (qui régresse à 4 couples), avec cette fois la conquête tant attendue du parc du Marquenterre qui accueille 49 couples, loin devant Noyelles (13 couples), Nampont (10 à 12 couples), Péronne et Estrébœuf (5 chacun), tandis que le Pas-de-Calais voisin est conquis à Cucq (2 couples). Sur la côte Atlantique, la Vendée perd deux colonies sur quatre et régresse curieusement de 27 à 3 couples dont 2 sur Magnils-Reigniers au lieu de 9, et inversement la Charente-Maritime passe de 2 à 38 couples dans 6 colonies dont Nieulle-sur-Seudre (17 couples) et Marennes (10), tandis que les Landes sont désertées. Sur la Manche, la Normandie se stabilise à 21 couples au lieu de 19, tous en Manche dont 20 sur la tourbière de Baupte, tandis que la Seine-Maritime et l'Orne sont désertées (3 et 1 couples respectivement en 2014). L'Ille-et-Vilaine passe de 3 à 11 couples dans le marais de Gannedel. les Dombes passent de 2 à 3 couples, le Loir-et-Cher perd son couple ainsi que celui supposé en Ardèche, et la Marne retrouve un couple (contre un supposé en 2007).

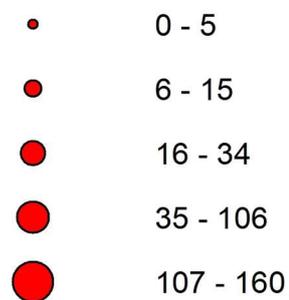


Photo Pierrick Marion

Grande Aigrette 2014



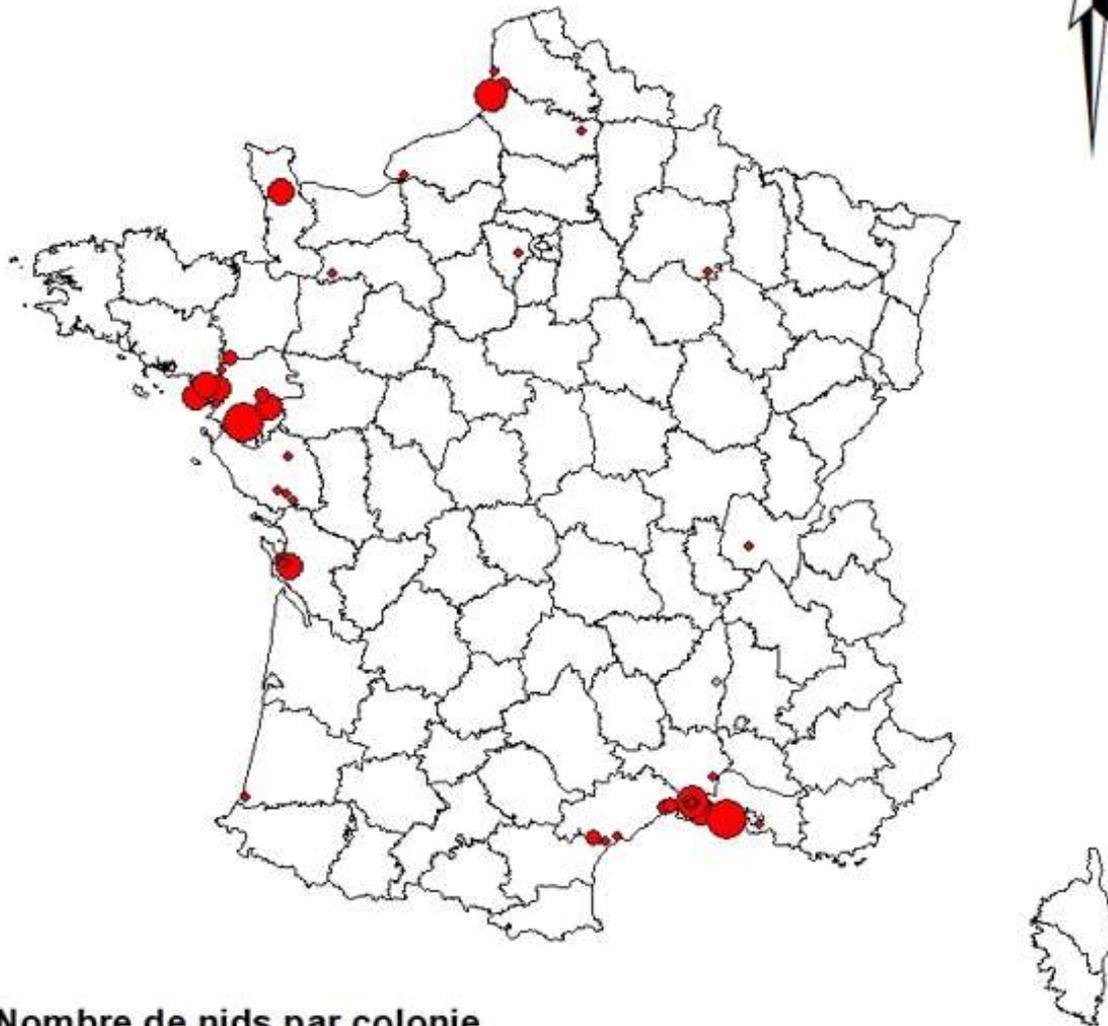
Grande aigrette 2014



0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Grande aigrette en 2014
(en gris, colonies estimées)

Grande Aigrette 2020



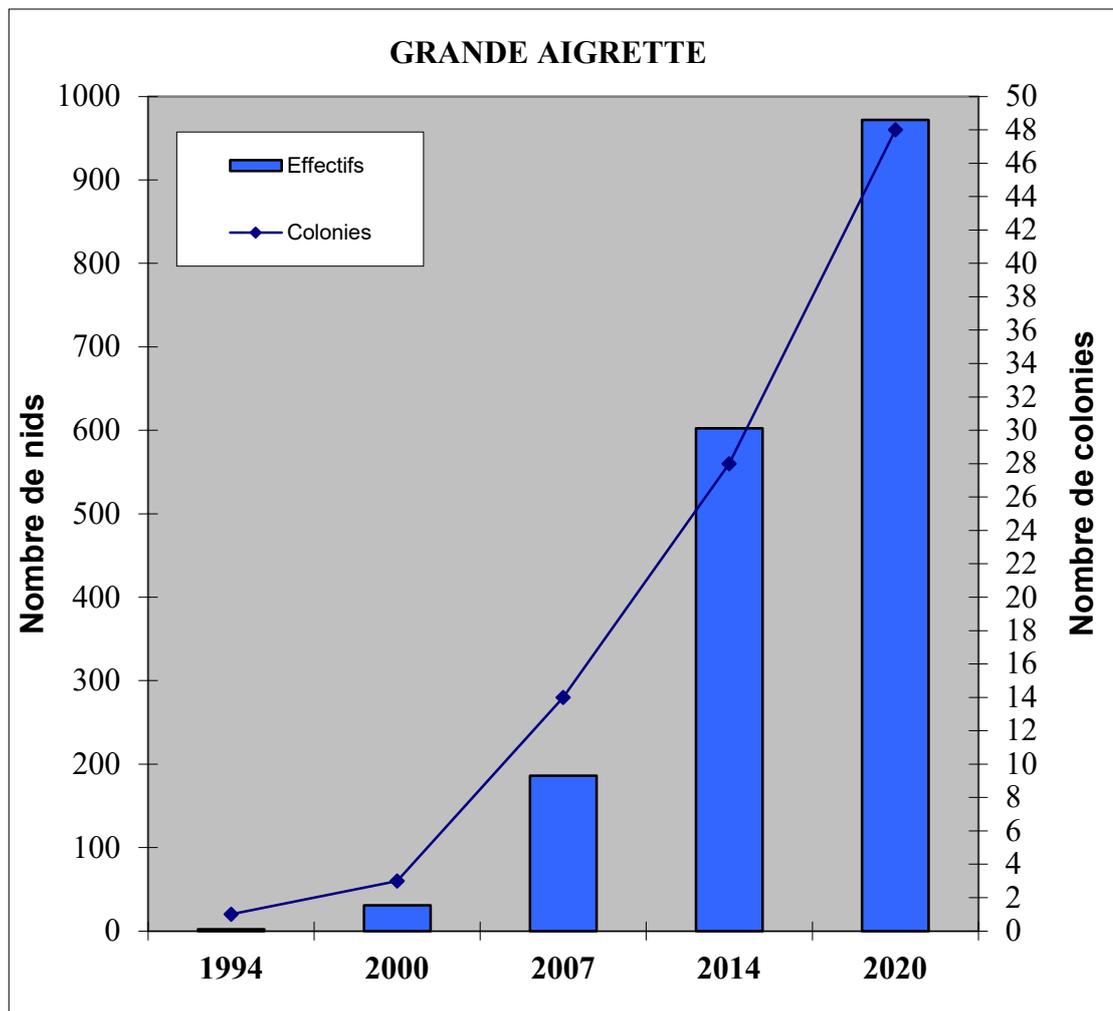
Nombre de nids par colonie

- 0 - 5
- 6 - 15
- 16 - 34
- 35 - 106
- 107 - 400

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Grande Aigrette en 2020
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023

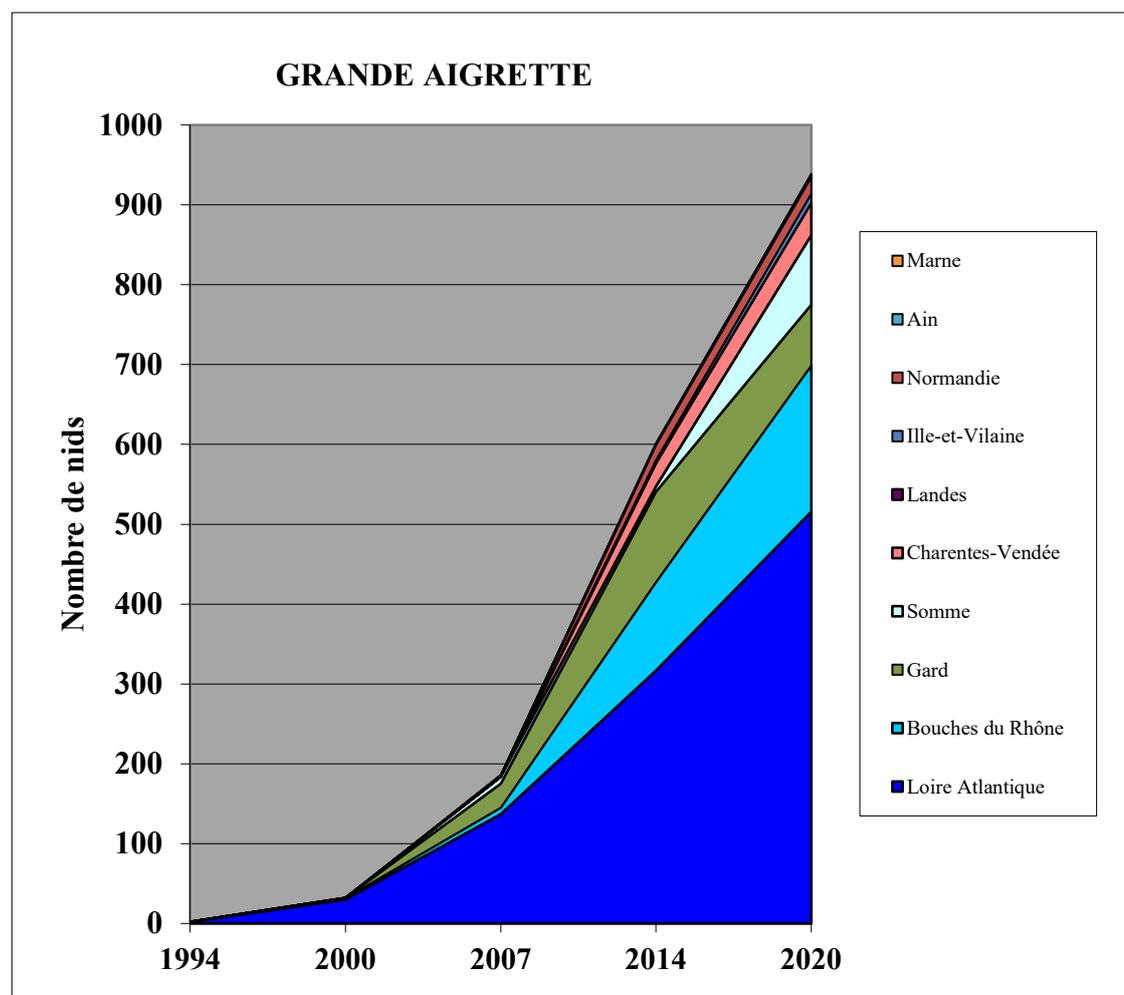


Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies de Grandes Aigrettes en France entre 1994 et 2020

ANNEES	1994	2000	2007	2014	2020
Effectifs	2	31	186	602,5	972
Colonies	1	3	14	28	48

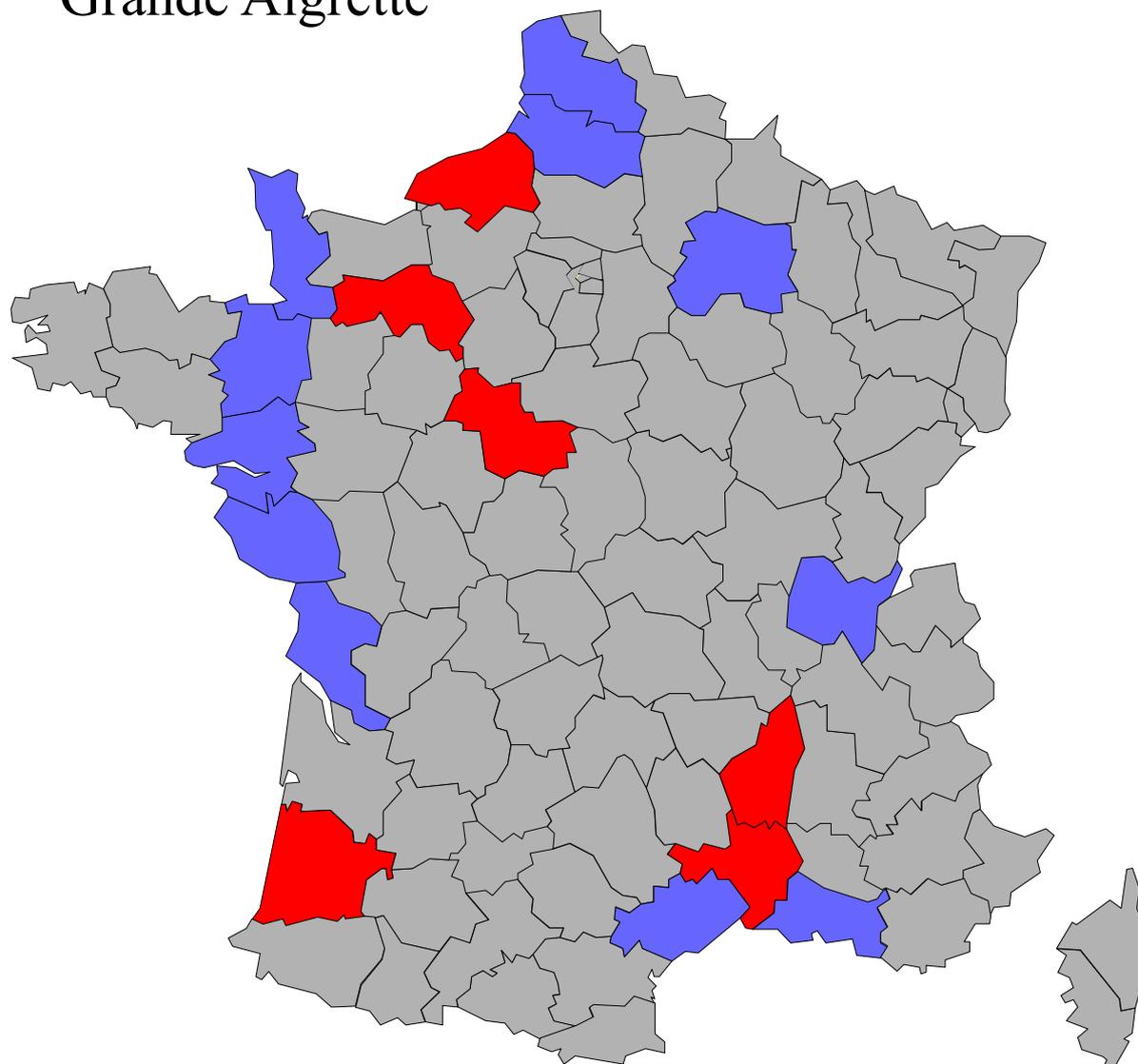
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE GRANDES AIGRETTES NICHEUSES PAR DEPARTEMENTS

	1994	2000	2007	2014	2020	Evolution 2014-20 (%)	N Colonies 2020
Loire Atlantique	2	30	137	316,5	516	63,03	9
Bouches du Rhône	0	2	8	111	183	64,86	6
Gard	0	0	30	113	76	-32,74	7
Hérault	0	0	0	0	31	3100,00	5
Somme	0	0	9	7	87	1142,86	6
Pas-de-Calais	0	0	0	0	2	200,00	1
Charentes-Vendée	0	0	0	29	41	41,38	8
Landes	0	0	0	0,5	0	-100,00	0
Ille-et-Vilaine	0	0	0	3	11	266,67	1
Normandie	0	0	0	19	21	10,53	2
Ardèche	0	0	0	0,5	0	-100,00	1
Ain	0	0	2	2	3	50,00	1
Marne	0	0	0-1	0	1	100,00	1
Loir-et-Cher	0	0	0	1	0	-100,00	0
TOTAL FRANCE	2	31	186	602,5	972	61,33	48



Evolution des effectifs reproducteurs de Grandes Aigrettes (nids) par départements entre 1994 et 2020

Grande Aigrette



-  **croissance > 10%**
-  **stable +/- 10%**
-  **décroissance > 10%**
-  **absent**
-  **non ou partiellement recensé**

Evolution des effectifs nicheurs de Grande Aigrette entre 2014 et 2020 par départements (couples certains seulement)



Photo Alain Fossé

HERON GARDE-BŒUFS* *Bubulcus ibis

L'histoire des populations de cette espèce africaine doit rendre modestes les chercheurs dynamiciens de populations tant les raisons de sa conquête de pratiquement tous les continents à partir des années 1950 demeure largement inexplicée, si ce n'est, pour les continents sud puis nord-américain, le hasard du franchissement de l'Atlantique par quelques individus entraînés à partir des côtes africaines par des tempêtes probablement exceptionnelles, comme ce fut aussi le cas de Hérons cendrés dans les années 1970 mais qui ne réussirent pas à s'y implanter. Beaucoup moins lié aux zones humides que les autres Ardeidés, son installation en France a pourtant privilégié les grandes zones humides et a été assez tardive dans les années 1970 à partir de l'Espagne mais aussi au même moment à partir de lâchers d'oiseaux du parc ornithologique en Alsace (cf. Marion & Marion 1982), les oiseaux étant vus ensuite jusqu'en Suisse via le couloir rhodanien. La première installation naturelle réussie a eu lieu en Camargue en 1969 avec 2 couples, qui suivait des tentatives avortées depuis 1957 (Hafner 1994b), avec des effectifs demeurés relativement restreints jusqu'à l'apparition des premiers reproducteurs sur le littoral Atlantique en 1981, en débutant par le Lac de Grand-Lieu (Marion & Marion 1982), avant que l'espèce ne descende le long du littoral atlantique (2 à 4 couples en Charente-Maritime et 1 dans les Pyrénées-Atlantiques), année où l'espèce a aussi été signalée nicheuse en Dombes (1 couple) tandis que l'effectif camarguais montait à 352 couples.

La vague de froid exceptionnelle de 1984-85 a détruit toutes ces nouvelles populations et a très fortement réduit celle de Camargue, tombée à 74 couples en 1985 (Marion 1987), qui n'avait toujours pas récupéré en 1989 (266 couples) ses effectifs de 1984, tandis que 5 couples nichaient dans l'Hérault à Sigean et un couple en Dombes, tandis que la façade Atlantique n'accueillait qu'un couple sur le bassin d'Arcachon. D'une manière surprenante, une véritable invasion à partir de l'Espagne est intervenue en 1992, attribuée à la sécheresse espagnole, qui a fait monter brusquement la population camarguaise à 1078 couples alors qu'elle n'en comptait encore que 580 l'année précédente, tandis que l'espèce s'installait dans 13 nouveaux sites dispersés des Pyrénées à la Somme (dont à nouveau Grand-Lieu) et dans plusieurs sites continentaux, avec un total d'une centaine de couples (Marion *et al.* 1993).

Le recensement national de 1994 survenant juste après a confirmé cette implantation durable, avec 2301 couples dans 37 colonies dispersées sur 16 départements, dont 1903 couples en Camargue, 127 en Dombes, 63 dans l'Hérault, 31 dans le Tarn, 25 en Alsace, 23 en Brenne, 10 à

Grand-Lieu et 7 en Vendée, soit une progression moyenne annuelle de 54% depuis le recensement de 1989 où l'espèce était cantonnée à la Camargue, hormis la colonie artificielle d'Alsace (Marion 1997). Le point le plus septentrional était le parc du Marquenterre dans la Somme (1 couple).

Avec 7278 couples en 2000 (Marion 2007), dont 5612 couples en Camargue, l'espèce confirmait son dynamisme (taux annuel moyen de 21,16%), malgré la vague de froid de 1996-97 (qui faisait baisser l'effectif en Dombes et en Brenne et décimait les autres petites colonies intérieures dont celles de Haute-Garonne et d'Alsace, excepté en Auvergne), et malgré le fait que le nombre de colonies (57) ne progressait pas parallèlement aux effectifs (taux annuel de progression de 6,50%). Outre la Camargue, on notait ainsi une forte poussée sur la cote du Roussillon, en Midi-Pyrénées (382 couples) et sur la côte Atlantique, surtout en Vendée et Charente-Maritime (553 couples au lieu de 21, dont 416 en Charente-Maritime au lieu de 14) et au Lac de Grand-Lieu (191 couples).

Le recensement de 2007 a montré un doublement de la population française avec 14178 nids mais à un rythme de croissance moindre (taux annuel d'accroissement de 10%), tandis que l'augmentation du nombre de colonies (112) s'accélérait en rejoignant le taux de celui des effectifs. Le Héron garde-bœufs devenait ainsi la seconde espèce la plus abondante en France en dépassant l'Aigrette garzette, avec laquelle il constitue la plupart du temps des colonies mixtes, ce qui ne facilite pas le recensement respectif des deux espèces. Toutes les régions ont vu leurs effectifs progresser, mais de manière assez contrastée. La Camargue atteignait son record avec 7255 couples (+29%), l'augmentation étant concentrée sur sa partie gardoise. Les autres régions montraient un taux de progression à trois chiffres, notamment la Vendée-Charente-Maritime qui montait à 1517 couples (+168%), l'augmentation concernant toutefois surtout la Vendée avec de grosses colonies. Midi-Pyrénées passait à 2113 couples (454% d'augmentation), avec la reconquête de la Haute-Garonne par 1063 couples et 959 couples dans le Tarn au lieu de 382. La Bretagne historique détrônait largement la Vendée-Charente-Maritime avec 1681 couples (+668%), tandis que les records de progression concernaient l'aquitaine (+765% avec 441 couples) et le Centre (passant de 12 à 265 couples). Globalement, la Camargue conservait encore en 2007 son leadership, mais ne représentait plus qu'un peu plus de la moitié de l'effectif français en raison de la poussée observée vers l'ouest. Suivant l'Aigrette garzette, le Héron garde-bœufs avait même conquis cinq nouveaux départements côtiers, le Morbihan, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, le Calvados et la Seine-Maritime, comblant ainsi largement le hiatus existant depuis 1994 entre la Loire-Atlantique et la Somme. Cette forte progression est évidemment à mettre en relation avec l'absence de vague de froid depuis

1997 sur la façade Atlantique, et probablement l'apparition d'une ressource alimentaire nouvelle et abondante dans les prairies humides, l'Ecrevisse de Louisiane.

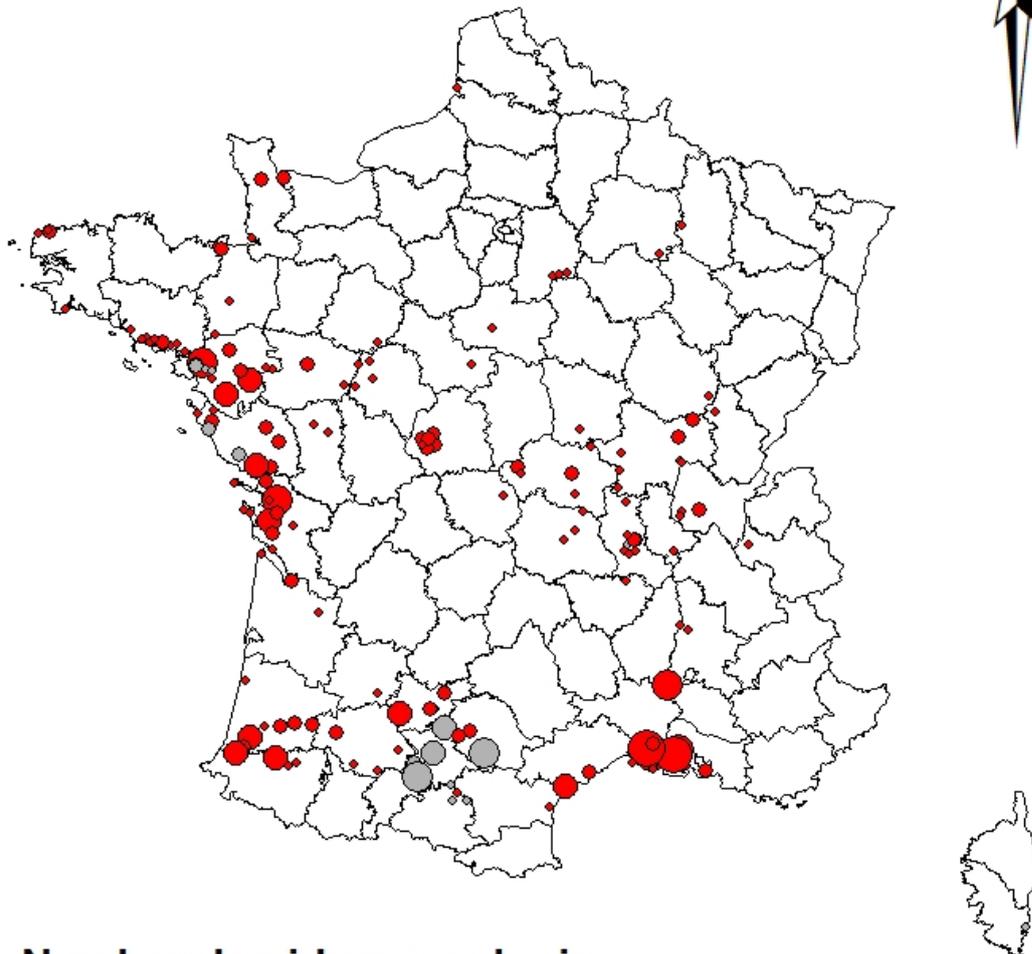
Comme pour l'Aigrette garzette, le recensement de 2014 a constaté une chute inattendue de 16,8% des effectifs nationaux (11 801 couples, chiffre corrigé), malgré un doublement du nombre de colonies passé à 174, et une croissance des effectifs de plus de 10% dans 31 départements (dont 13 conquis ou reconquis), une stabilisation dans 3 départements et régression de plus de 10% dans 15 départements (dont 3 abandonnés), mais touchant dans ces baisses des départements majeurs pour l'espèce, notamment le long des côtes. La Camargue tombait ainsi à 4930 couples (-32%), avec une situation de nouveau plus critique dans les Bouches-du-Rhône (-43% avec 2697 couples seulement, avec l'abandon de trois colonies majeures), même si la Camargue Gardoise reculait moins (-11% avec 2233 couples), la baisse concernant aussi le reste de la côte méditerranéenne (mais l'espèce nichait enfin en Corse). Sur la façade Atlantique les baisses concernaient surtout la Loire-Atlantique (-75% avec 1267 couples) et la Vendée (-58% avec 465 couples), contrastant avec la Charente-Maritime (+142% avec 1052 couples) et l'Aquitaine (+191% avec 844 couples). A l'intérieur des terres, le Héron garde-bœufs accentuait sa pénétration le long de la Loire (après avoir conquis le Maine-et-Loire en 2004) en occupant le Loir-et-Cher et le Loiret (malgré une baisse en Brenne suite à dérangements), mais gagnant aussi la Seine-et-Marne, diminuant ainsi le hiatus avec l'Est de la France où l'espèce gagnait la Nièvre, la Côte d'Or, la Meuse et le Jura. Vers le Sud, la situation était plus critique dans le couloir rhodanien avec une baisse en Dombes et en Drôme et l'abandon de l'Ardèche, contrastant avec l'augmentation en Loire et la conquête de la Savoie. La situation était plus favorable en Auvergne avec la conquête de la Haute-Loire, tandis qu'elle était contrastée selon les départements en Midi-Pyrénées.

Le recensement de 2020-21 crée de nouveau la surprise avec une multiplication de l'effectif national par 2,4 pour atteindre 28365 couples (taux moyen de croissance annuelle de 15,78%). L'espèce conquiert 14 nouveaux départements (Cher, Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Mayenne, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Saône, Seine-Maritime, Yvelines et Vienne) et n'en perd qu'un (la Meuse), avec des effectifs progressant de plus de 10% dans 54 départements, contre 3 qui stagnent et 3 qui régressent de plus de 10%. Toutes les régions sont en forte croissance, à l'exception de nouveau de la Provence (limitée aux Bouches-du-Rhône) qui régresse de plus de la moitié à 1296 couples au lieu de 2697 avec la perte de deux grosses colonies camarguaises (Bois de Tages et Marais de Meyranne) et une forte chute du Vigueirat, sans transfert

vers le Gard (qui stagne à 2262 couples) mais plus probablement vers les autres départements du Languedoc-Roussillon dont l'effectif global croît de 41% à 3472 couples (dus essentiellement à l'Hérault qui passe de 204 à 1109 couples), avec la conquête des Pyrénées-Orientales (58 couples dans 2 colonies). Le record d'effectif est détenu par la Bretagne historique qui passe de 1465 à 6564 couples, dont 5021 en Loire-Atlantique (au lieu de 1266) dans 22 colonies au lieu de 12, Grand-Lieu montant à 1443 couples et la Brière à 1724 couples dans 5 colonies, tandis que l'Ille-et-Vilaine passe de 58 à 1039 couples dans 10 colonies (le Morbihan et le Finistère étant beaucoup moins touchés avec 216 et 289 couples). Le reste de la façade Atlantique est contrasté, avec une croissance décevante en Vendée qui passe de 465 à 575 couples (avec 7 colonies au lieu de 10), contrairement à la Charente-Maritime qui passe de 1021 à 1825 couples et de 14 à 16 colonies (croissance qui touche aussi les Deux-Sèvres voisines passant de 25 à 1821 couples), et surtout l'Aquitaine qui croît de 158% avec 2182 couples au lieu de 844, grâce aux Landes (passant de 379 à 1097 couples) et aux Pyrénées-Atlantiques (passant de 405 à 913 couples). L'intérieur des terres est également concerné par de fortes croissances, avec le record de progression en Auvergne (passant de 98 à 807 couples, essentiellement dus à l'Allier qui passe de 92 à 732 couples), le Maine-et-Loire qui profite du boom de l'espèce en Loire-Atlantique et qui passe de 61 à 1727 couples, avec un effet se prolongeant sur la région Centre voisine qui passe de 254 à 1417 couples (grâce à l'Indre passant de 220 à 671 couples et l'Indre-et-Loire de 28 à 298 couples, et la conquête du Cher avec 219 couples), Midi-Pyrénées qui passe de 1797 à 3267 couples (notamment le Tarn passant de 565 à 1185 couples, la Haute-Garonne de 825 à 1293, tandis que l'espèce conquiert les Hautes-Pyrénées avec 225 couples, mais le Tarn-et-Garonne n'a pas été recensé et nous avons dû reprendre les chiffres de 2014) ; enfin Rhône-Alpes qui passe de 325 à 864 couples (grâce à la Loire passant de 163 à 434 couples et l'Ain de 136 à 393 couples), tandis que le département voisin de Saône-et-Loire passe de 145 à 1151 couples. Concernant les départements regroupés dans la catégorie « autres régions » car elles jouaient un rôle marginal jusqu'en 2014, outre les départements déjà cité plus haut (Deux-Sèvres, Maine-et-Loire, Saône-et-Loire et Vienne) en très forte progression et qui représentent 81% des 6025 couples concernés par cette catégorie, il convient de citer aussi deux départements de Normandie en nette progression, la Manche (qui passe de 47 à 447 couples) et le Calvados (qui passe de 55 à 139 couples), et les trois départements nouvellement conquis (Eure avec 17 couples, l'Orne avec 189 couples, et la Seine-Maritime avec 11 couples).

La forte croissance des effectifs français s'accompagne d'une forte progression du nombre de colonies, passant de 174 en 2014 (sans le décrochage observé pour les effectifs de couples) à 273 en 2020-21 (+57%).

Héron garde-boeufs 2014



Nombre de nids par colonie

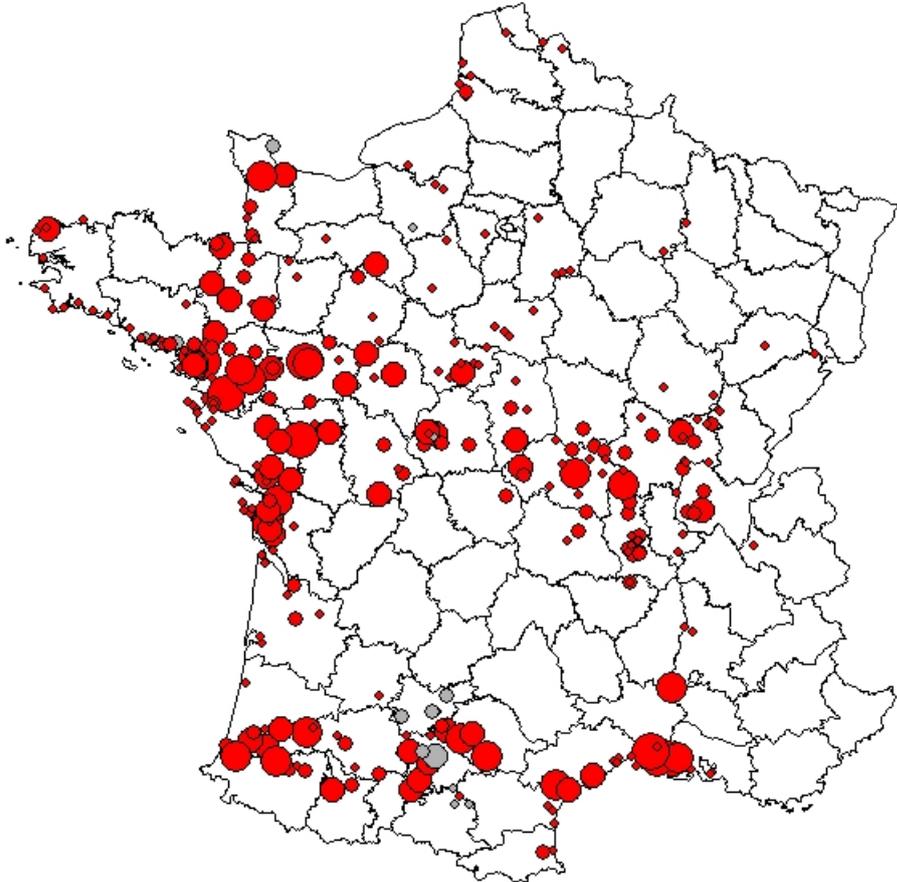
- 0 - 25
- 26 - 100
- 101 - 300
- 301 - 800
- 801 - 2000

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron garde-boeufs en 2014
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023

Héron garde-boeufs 2020



Nombre de nids par colonie

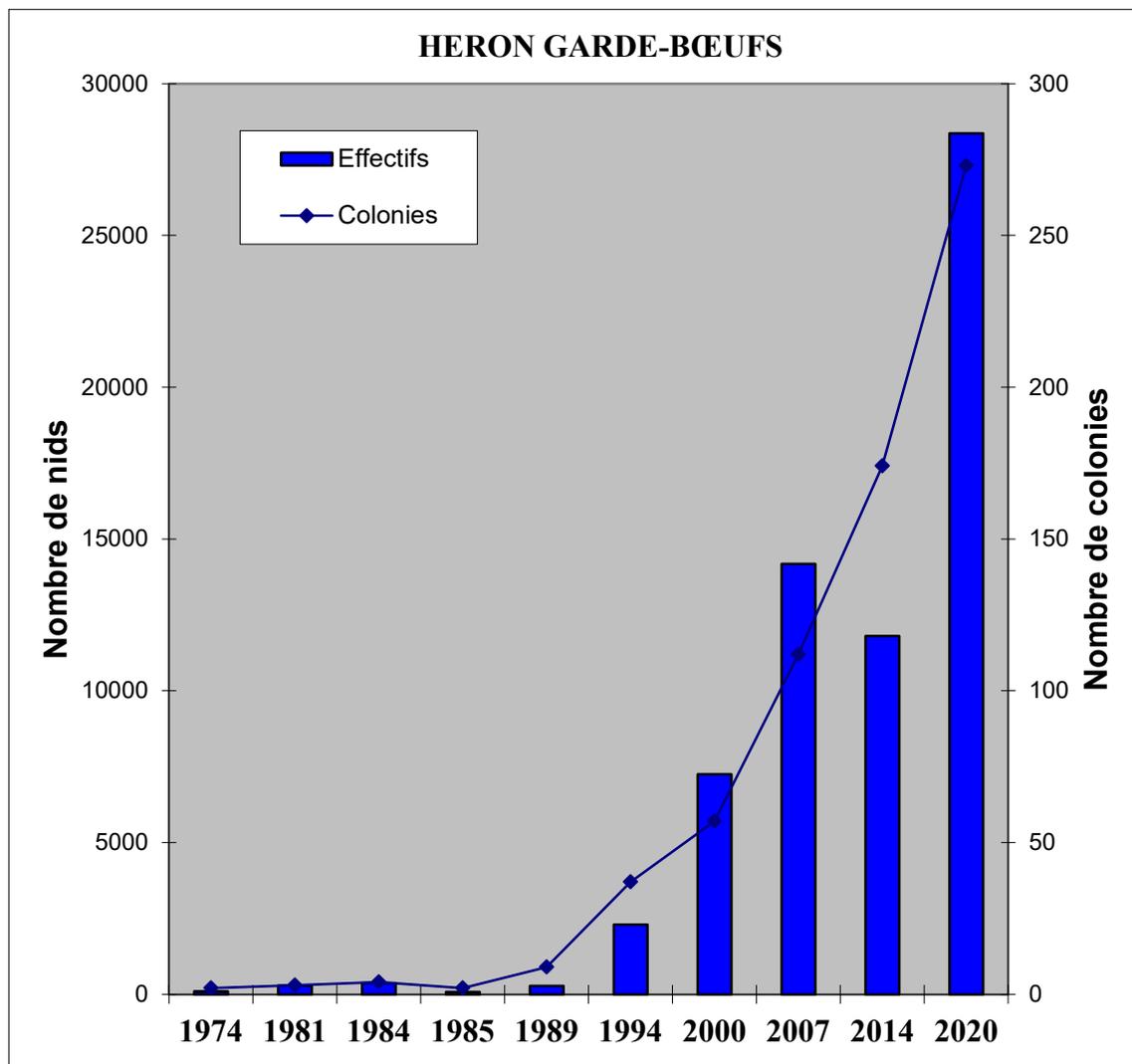
- 0 - 25
- 26 - 100
- 101 - 300
- 301 - 800
- 801 - 2000

0 100 200 Kilomètres



Carte de répartition des colonies de Héron garde-boeufs en 2020
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023



Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies de Hérons garde-bœufs en France entre 1974 et 2020

ANNEES	1974	1981	1984	1985	1989	1994	2000	2007	2014	2020
Effectifs	100	285	372	74	273	2301	7250	14178	11800,5	28364,5
Colonies	2	3	4	2	9	37	57	112	174	273

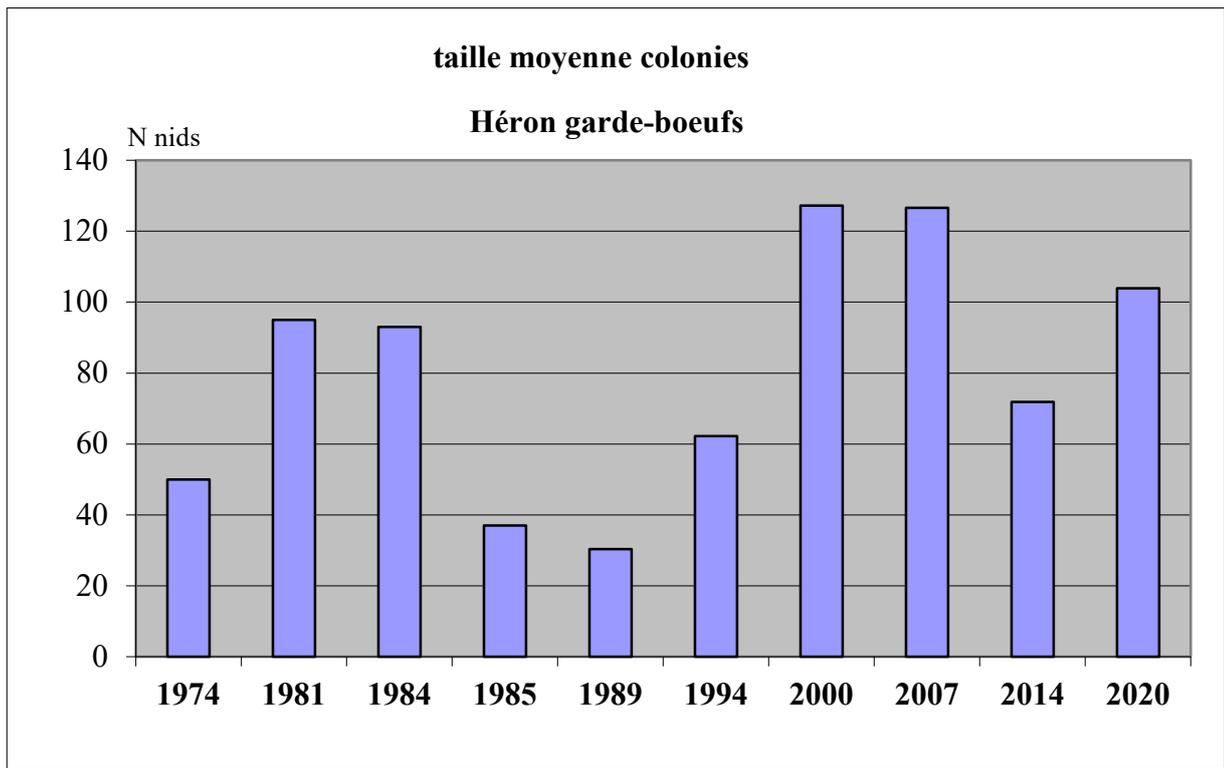
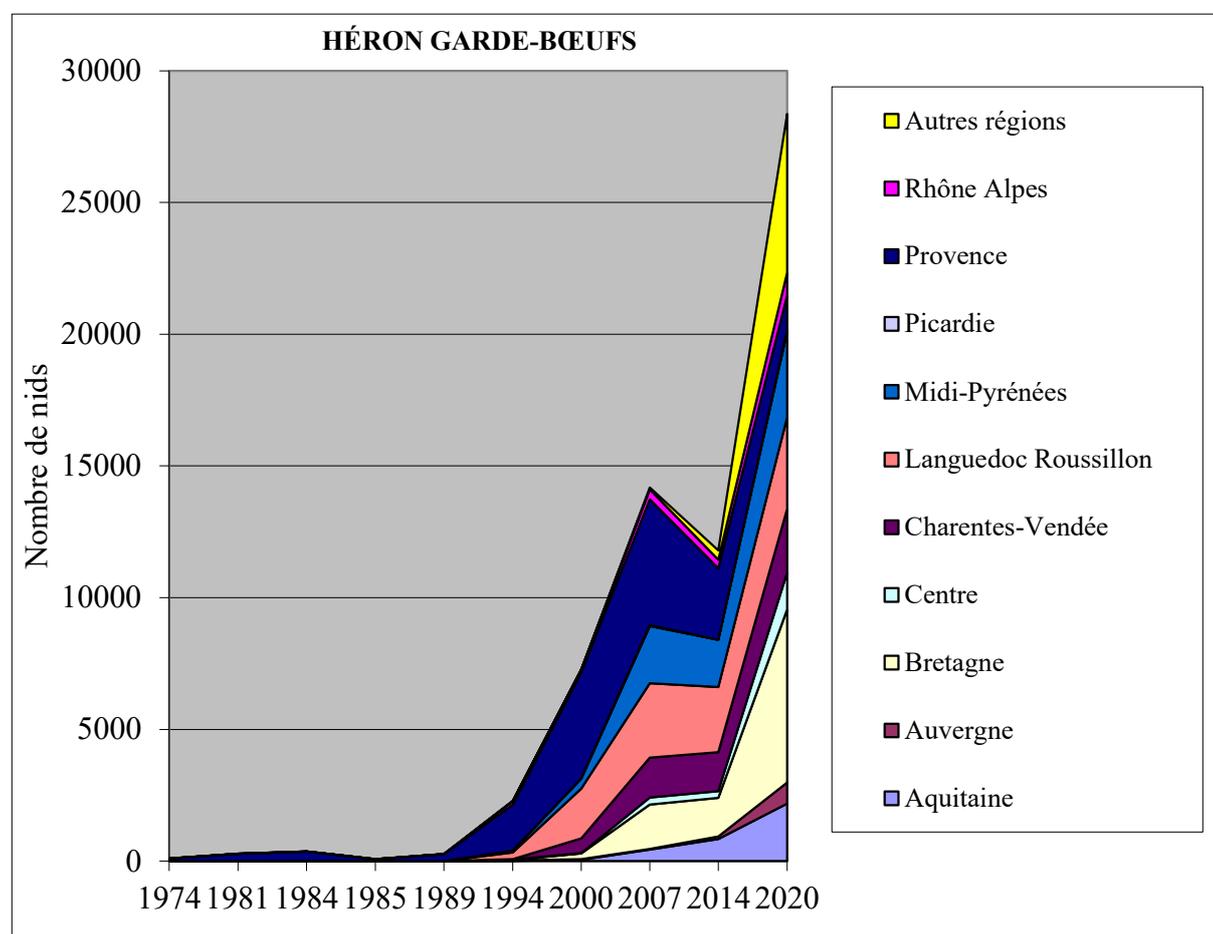


Photo Pierrick Marion

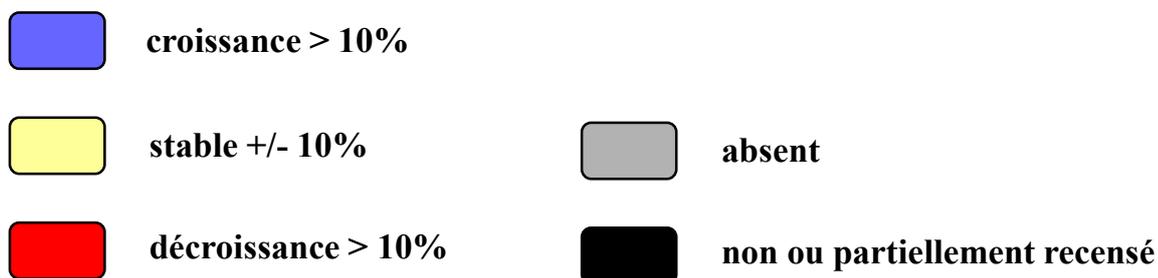
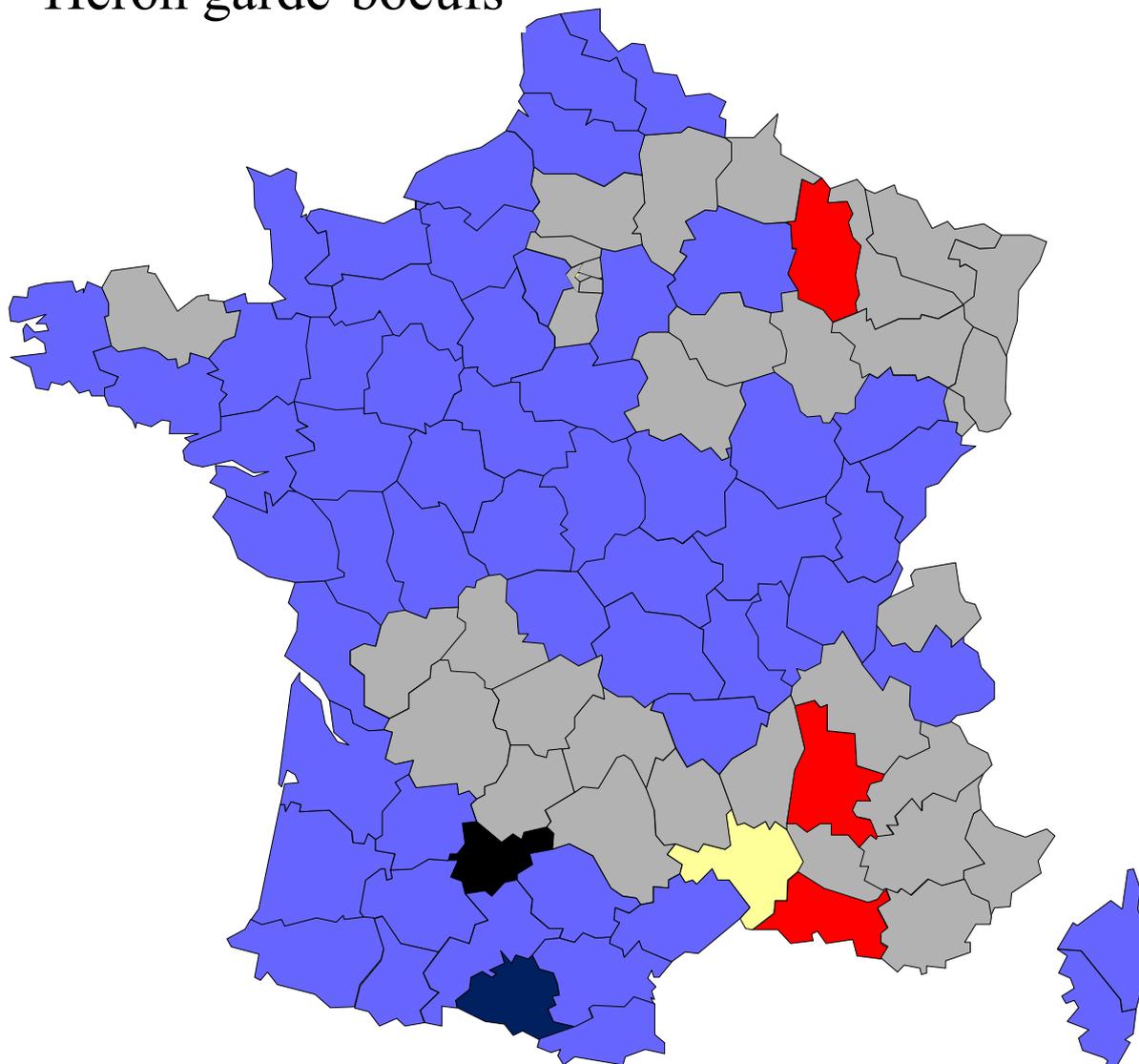
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE HERONS GARDE-BŒUFS NICHEURS PAR REGIONS

	1974	1981	1984	1985	1989	1994	2000	2007	2014	2020	Evolution 2014-20 (%)	N colonies 2020
Aquitaine	0	0	1	0	1	25	51	441	844	2182	158,53	20
Auvergne	0	0	0	0	0	7	26	33	98	807	723,47	13
Bretagne	0	2	15	0	0	10	219	1681	1465	6564,5	348,09	52
Centre	0	0	0	0	0	23	12	265	253,5	1417	458,97	35
Charentes-Vendée	0		3	0	0	21	553	1517	1486	2400	61,51	23
Languedoc Roussillon	0	0	0	0	5	252	1894	2820	2464,5	3472	40,88	17
Midi-Pyrénées	0	0	0	0	0	67	382	2173	1797	3267	81,80	24
Picardie	0	0	0	0	0	1	9	26	4	70,5	1662,50	4
Provence	100	283	352	74	266	1737	4028	4776	2697	1296	-51,95	7
Rhône Alpes	0	0	1	0	1	131	104	375	335	864	157,91	15
Autres régions	0	0	0	0	0	27	0	71	356,5	6024,5	1589,90	63
TOTAL FRANCE	100	285	372	74	273	2301	7278	14178	11800,5	28364,5	140,37	273



Evolution des effectifs reproducteurs de Hérons garde-bœufs (nids) par régions entre 1974 et 2020

Héron garde-boeufs



Evolution des effectifs nicheurs de Héron garde-boeufs entre 2014 et 2020 par départements

HERON CRABIER* *Ardeola ralloides

Le suivi de cette espèce discrète est difficile en dehors de la Camargue (où il arrive de migration en mars) en raison d'une arrivée tardive en mai-juin dans la partie ouest du pays, se trouvant en décalage avec les autres espèces depuis qu'il n'est plus seulement cantonné à la Camargue comme c'était le cas en 1974 et 1981 (respectivement environ 85 et 79 couples en Camargue contre un en Dombes en 1974 et probablement un au lac de Grand-Lieu en 1981). En 1989 l'effectif national atteignait 105 couples, dont 103 en Camargue (meilleure prospection, dont 1 dans le Gard), un couple à Artix dans les Pyrénées-Atlantiques et un probable en Dombes. Le recensement national de 1994 confirmait la remontée de l'espèce, avec un total de 127 couples, dont 122 en Camargue (6 sites dont 1 dans le Gard avec 9 couples), et des couples isolés en Dombes (2), dans les Pyrénées-Atlantiques, le Tarn, la Brenne et la Brière, soit au total 12 sites. Le recensement de 2000 a montré une progression spectaculaire avec 274 à 279 couples répartis sur 18 sites, dont 262 en Camargue (+55%), avec une poussée dans sa partie gardoise (73 couples) et la conquête de l'Hérault (1-4 couples), liée à la très forte progression de l'espèce en Espagne, passée de 200 couples en 1980 à 1100 en 2002 (Marti & Del Moral 2003, cf. aussi l'historique des fluctuations en Europe dans Marion 2009c), et probablement un effet sécheresse poussant des oiseaux à venir en France, notamment sur la façade Atlantique : 3 couples en Charente-Maritime (premier cas isolé en 1992, Caupenne 1993), une réinstallation durable au Lac de Grand-Lieu avec 6 couples (après des nidifications isolées en 1987 et 1995, puis 1 à 3 couples jusqu'en 1999, Marion 2014b), renouant avec l'existence de la dernière population française de la fin du XIX^{ème} siècle avant que la population camarguaise ne soit découverte (Marion & Marion 1982), tandis qu'un couple nichait pour la seconde fois au nord de la Loire en Brière (sur ces deux sites les niveaux d'eau élevés au printemps ont pu favoriser ces nidifications), mais paradoxalement l'aire géographique de l'espèce se restreignait en France avec la disparition des sites isolés de 1994, dont la Dombes, ici probablement faute de prospection.

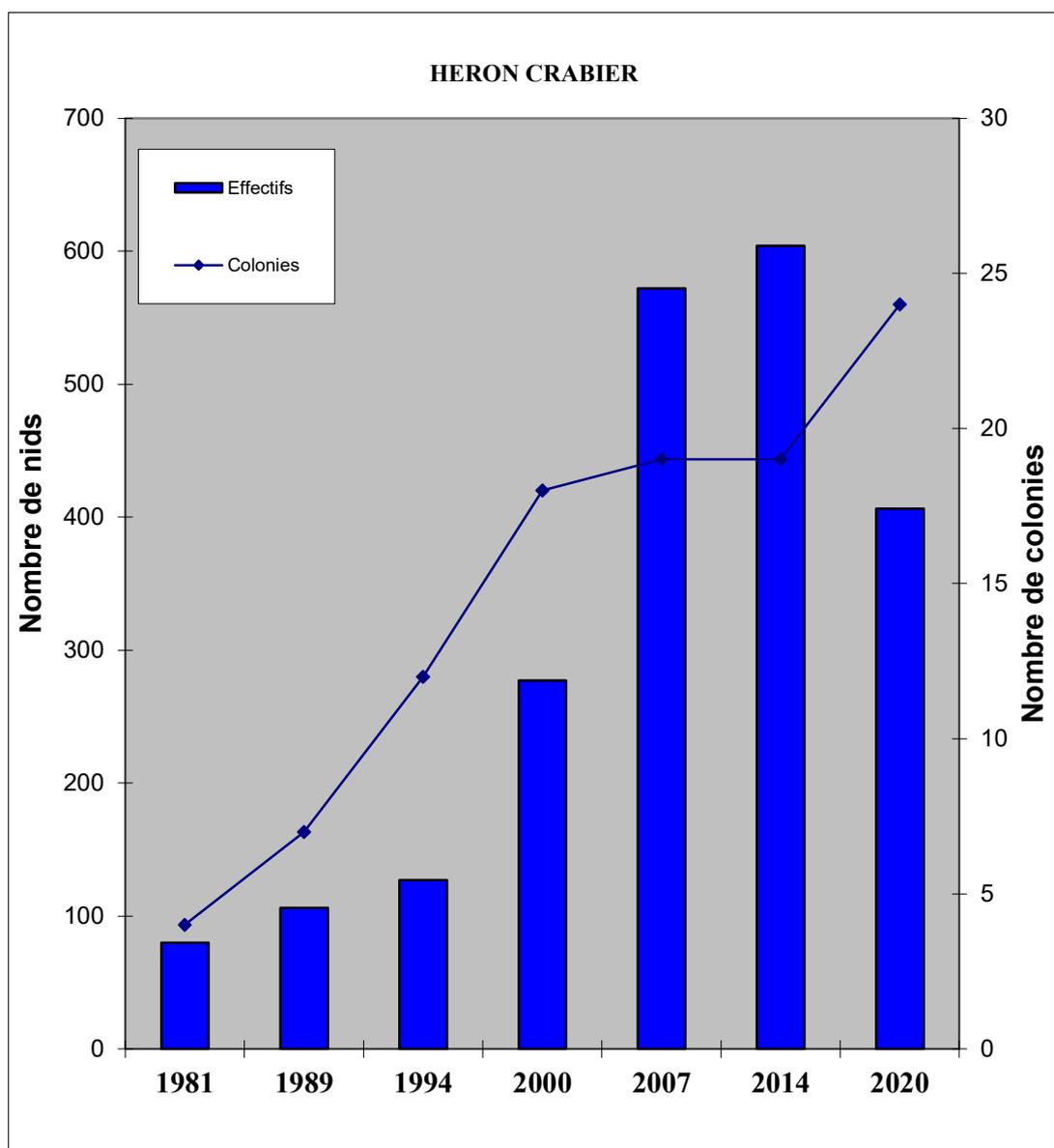
La situation de l'espèce lors du recensement national de 2007 était plus imprécise faute de recensement en Camargue (qui n'avait à l'époque plus lieu que les années paires, d'où une moyenne entre 2006 et 2008), montrant une véritable explosion démographique avec 555 couples (survenue en fait en 2008 avec un bond à 605 couples dans 10 colonies contre 505 couples dans 11 colonies en 2006), soit une estimation de 253 couples en moyenne dans les Bouches-du-Rhône et 302 dans le

Gard (sur 2 sites, dont 194 à Scamandre au lieu de 31 en 2000). L'espèce se maintenait dans l'Hérault avec 3 couples, progressait à Grand-Lieu avec 15 couples, ainsi qu'en Brenne avec 4 couples, et en Dombes avec 1 couple certain et 3 probables, les autres implantations françaises disparaissant. Au total l'estimation nationale atteignait 579 couples sur 17 sites.

Avec 604 couples (chiffre corrigé), le recensement national de 2014 montrait une légère progression de l'effectif par rapport à 2007 (+3,5%), et une stabilité du nombre de sites (19) bien que répartis de nouveau différemment sur 10 départements certains et un probable (Ariège). La Camargue restait le bastion incontesté avec 587 couples, mais avec curieusement une concentration sur 5 sites seulement, notamment dans les Bouches-du-Rhône qui perdait 7 des 10 colonies (236 couples, en légère baisse). En Camargue gardoise, en forte croissance, le Scamandre totalisait 333 couples sur les 351 du département. En fait l'espèce était tombée à 205 couples en 2012 en Camargue suite à des baisses de niveau d'eau (Caupenne & Kayser 2015). Il disparaissait de l'Hérault, ne comptait plus qu'un couple en Brenne et 2 à Grand-Lieu (qui avait amorcé une baisse entre 2008 et 2011 avec seulement 5 à 8 couples, contre 15 en 2007, là aussi probablement liée au retour à un régime hydraulique artificiel de nouveau moins favorable après les niveaux d'eau élevés pratiqués entre 1996 et 2002, Marion 1999), mais paradoxalement l'espèce nichait pour la première fois sur plusieurs autres sites : 2 couples en Sologne (sur 2 sites différents en Loir-et-Cher), 1 dans le Forez, 1 au lac du Bourget en Savoie (depuis 2009), revenait dans le Tarn avec 1 ou 2 couples, et un couple dans le Tarn-et-Garonne, après une absence en 2007. Par contre l'espèce délaissait le Lac du Der dans la Marne (où des adultes avaient été vus de 2006 à 2010 avant que la reproduction soit prouvée en 2011 sur un autre site, Mortreux 2013), ainsi que les Landes où elle avait niché en 2013 (Caupenne & Kayser 2015).

Le recensement national de 2020-21 montre une chute significative (-33%) des effectifs du Héron crabier avec seulement 407 couples (dont 2 probables) malgré un nombre plus élevé de sites de nidification (24), et la perte de 4 départements contre 2 conquis. Le Gard baisse de 52% en tombant à 167 couples au lieu de 351, concentrés dans la seule colonie de Scamandre, tandis que la partie camarguaise des Bouches-du-Rhône conserve 3 colonies (dont deux nouvelles, plus un couple hors Camargue à Châteauneuf-les-Martigues) mais avec un effectif baissant de 23% avec 181 couples, et en abandonnant 3 colonies dont le Ligagneau qui abritait 206 couples en 2007. L'Hérault est par contre de nouveau occupé avec 23 couples répartis dans 6 colonies, et l'espèce est en forte progression dans les Dombes avec 19 couples. La situation dans le reste de la France reste marginale, avec le maintien fragile de l'espèce sur la façade Atlantique (3 couples à Grand-Lieu, et

4 en Charente-Maritime dans deux nouveaux sites), en Midi-Pyrénées (présence nouvelle en Haute-Garonne avec 1 couple, 1 couple au lieu de 2 dans le Tarn, et incertitude sur le maintien du couple du Tarn-et-Garonne car département non recensé), dans le Centre (1 à 2 couples en Brenne, apparition d'un couple en Indre-et-Loire mais perte des deux couples du Loir-et-Cher), perte du couple de Savoie, conquête des Pyrénées-Orientales avec 1 à 2 couples, et incertitude sur la présence supposée en Ariège, non recensée.



Evolution des effectifs reproducteurs et du nombre de colonies de Hérons crabiers en France entre 1981 et 2020

	1981	1989	1994	2000	2007	2014	2020
Effectifs	80	106	127	277	572	604	406,5
Colonies	4	7	12	18	19	19	24

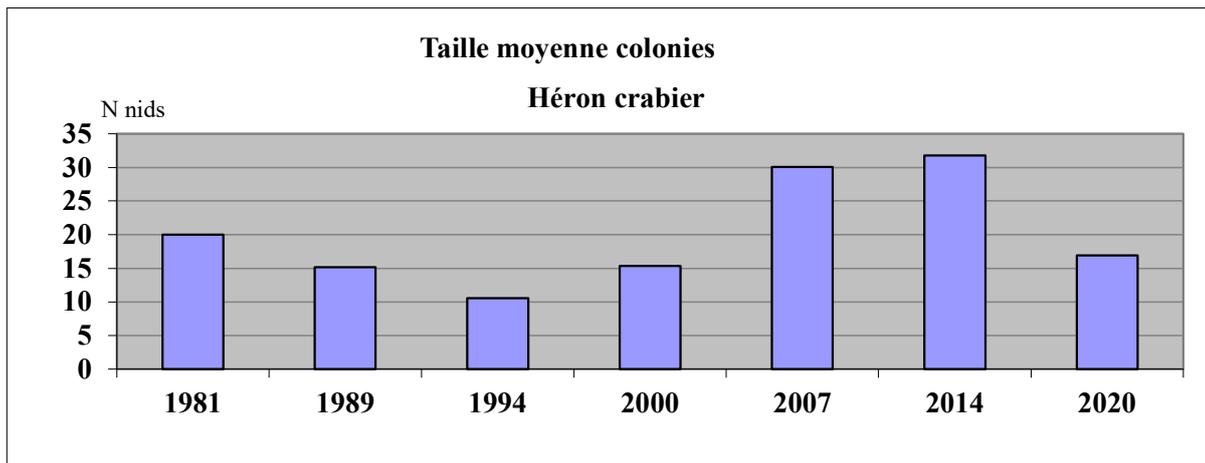
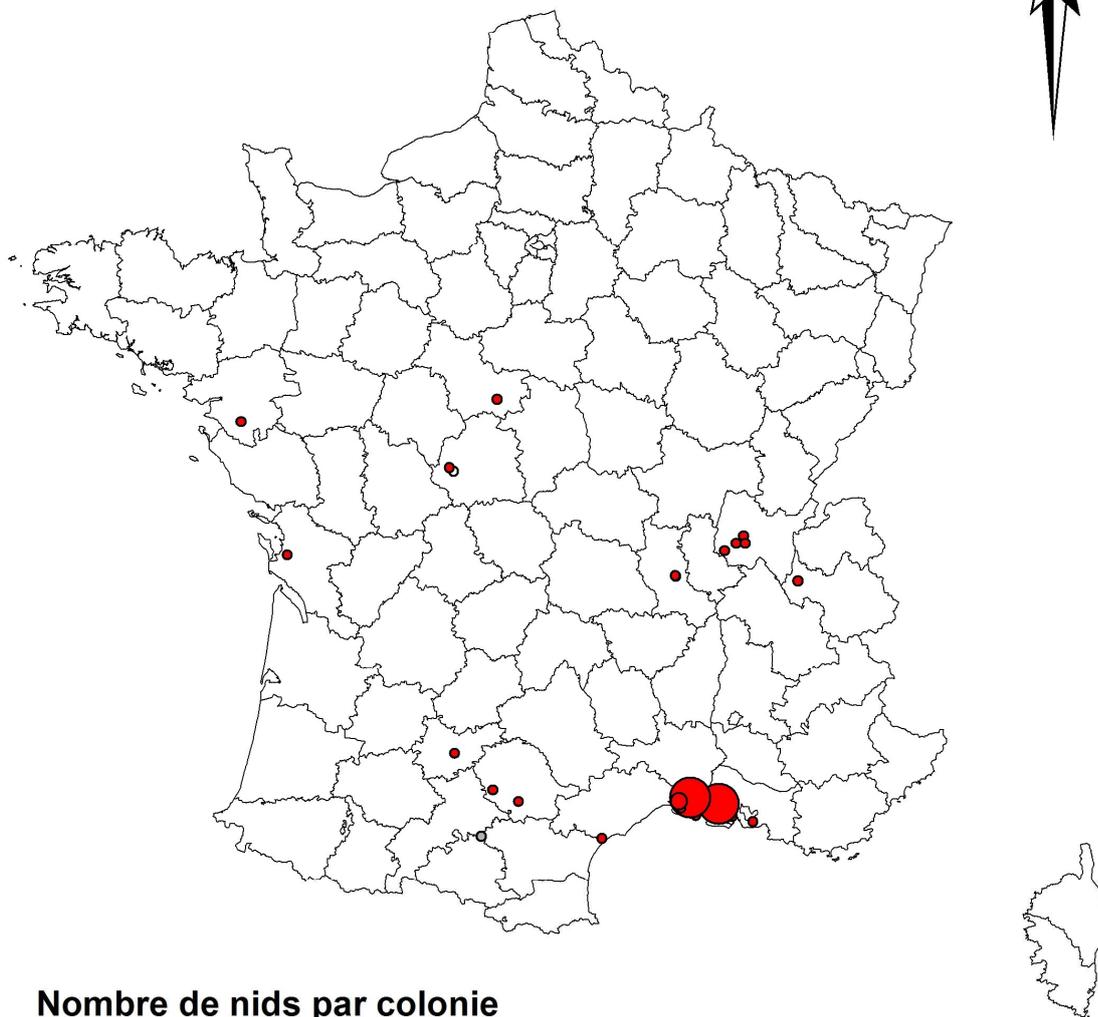


Photo Pierrick Marion

Héron Crabier 2014



Nombre de nids par colonie

- 0 - 10
- 11 - 20
- 21 - 50
- 51 - 200
- 201 - 350

0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron Crabier en 2014
(en gris, colonies estimées)

Héron Crabier 2020



Nombre de nids par colonie

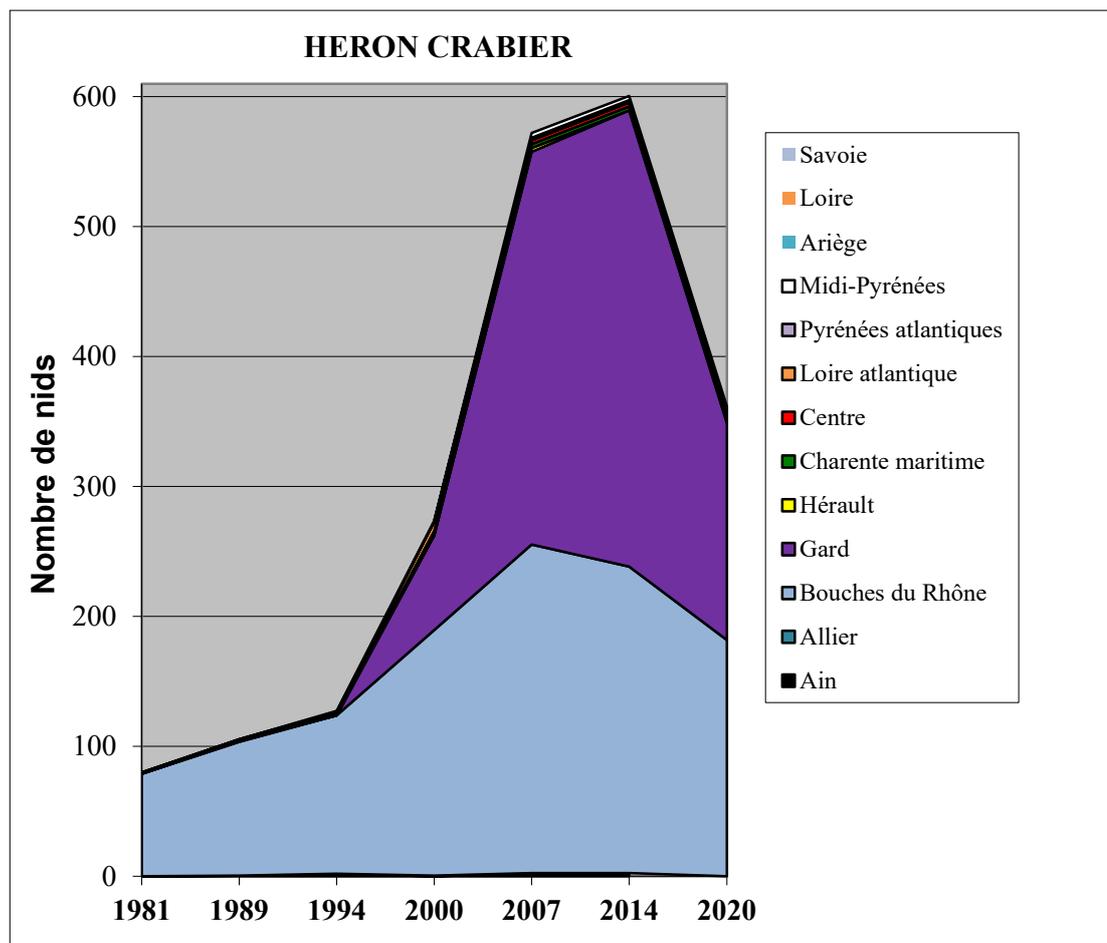


0 100 200 Kilomètres

Carte de répartition des colonies de Héron Crabier en 2020
(en gris, colonies estimées)

Loïc MARION 2023

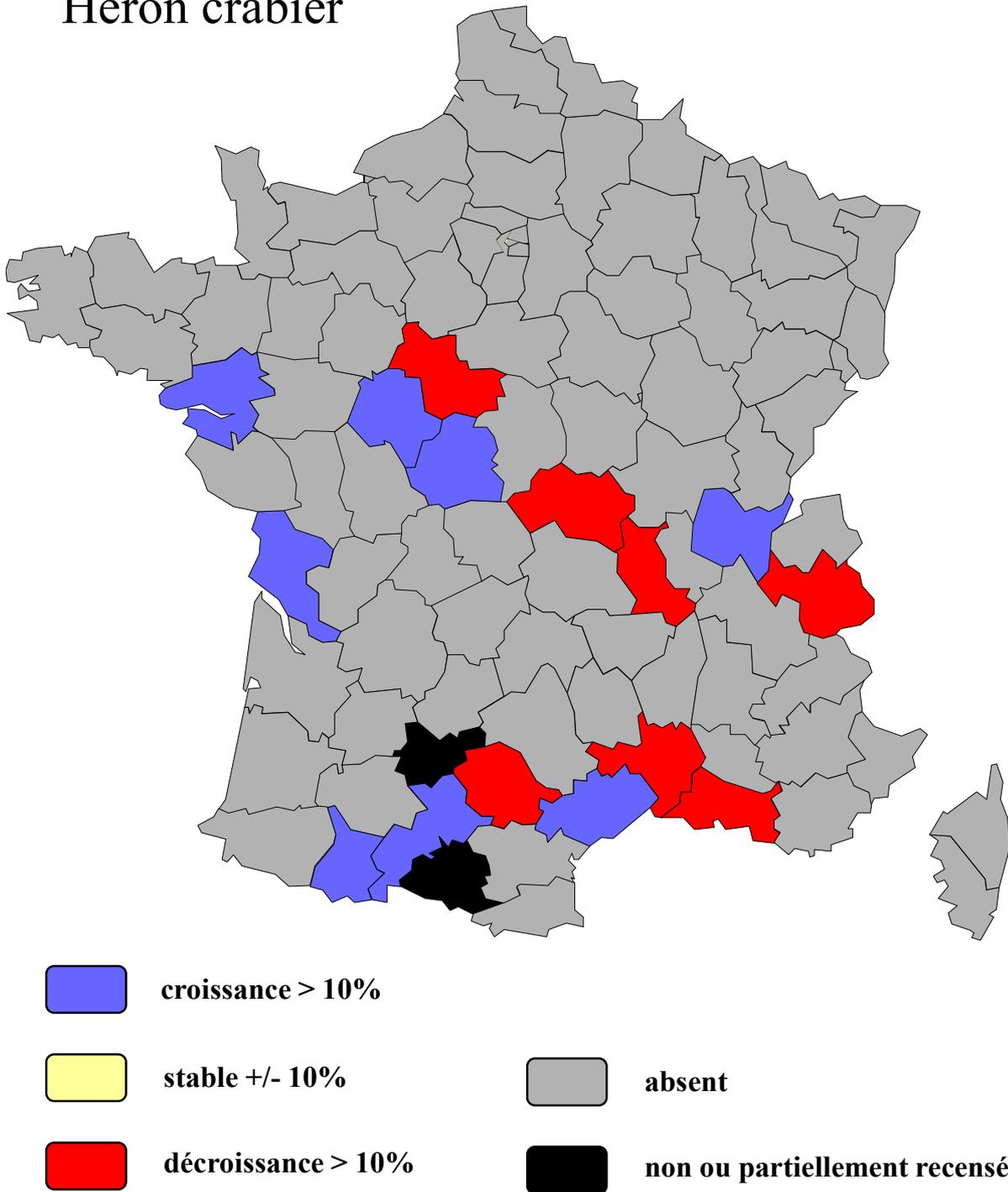
EVOLUTION DES EFFECTIFS DE HERONS CRABIERS NICHEURS PAR REGIONS



	1981	1989	1994	2000	2007	2014	2020	Evolution 2014-2020 (%)	N colonies 2020
Ain	0	0,5	2	0	2,5	2,5	19	660,00	2
Ariège	0	0	0	0	0	0,5	0,5	0,00	1
Allier	0	0	0	0,5	0	0	0	0,00	0
Bouches du Rhône	79	103	122	189	253	236	182	-22,88	4
Gard	0	1	0	73	302	351	167	-52,42	1
Hérault	0	0	0	1-4	3	0	23	2300,00	6
Charente maritime	0	0	0	3	3	3	4	33,33	2
Centre	0	0	1	0,5	3	3	2,5	-16,67	2
Loire	0	0	0	0	0	2	1	-50,00	1
Loire atlantique	1	0	0,5	7	2	2	3	50,00	1
Pyrénées atlantiques	0	1	1	0	0	0	0	0,00	0
Pyrénées orientales	0	0	0	0	0	0	1,5	150,00	1
Midi-Pyrénées	0	0	1	0,5	3,5	3	3	0,00	3
Savoie	0	0	0	0	0	1	0	-100,00	0
TOTAL FRANCE	80	105,5	127,5	273,5	572	604	406,5	-32,70	24

L'effectif reproducteur est en nombre de nids, l'évolution (en %) est celle de 2020 par rapport à 2014

Héron crabier



Evolution des effectifs nicheurs de Hérons crabiers entre 2014 et 2020 par départements

CONCLUSION

Près de 60 ans après la première tentative de recensement national des hérons en France, et malgré son contexte difficile de confinement dû aux deux épisodes de covid en pleins printemps 2020 puis 2021, la couverture de ce 11^{ème} recensement national paraît très bonne, la Dombes ayant pu comme en 2014 être recensée pour les Hérons cendrés et les petites espèces alors qu'elle ne l'avait pas été en 2007 (ni depuis 1994 pour le Héron pourpré, qui n'a pas non plus été recensé en 2020-21. Par contre, le Tarn-et-Garonne et l'Ariège n'ont pu être recensés, que nous avons dû estimer en reprenant globalement les chiffres de 2014, tout comme quelques colonies dans d'autres départements (colonies en gris sur les cartes).

Comparativement à la situation de la fin du XIX^{ème} siècle jusqu'à leur protection (en 1964 pour l'Aigrette garzette et en 1974 pour les autres espèces grâce aux efforts de Michel Brosselin), lorsque les piscivores étaient classés nuisibles puis gibiers, la situation de la plupart des espèces en 2020-21 reste fondamentalement favorable, mais la période de croissance quasiment continue des espèces dynamiques semble révolue depuis le précédent recensement de 2014, avec un déclin confirmé pour l'espèce clef très majoritaire, le Héron cendré, mais aussi pour le Héron pourpré, et de manière plus inattendue le Héron crabier. Trois bonnes surprises toutefois, le retour d'une progression modérée (après la chute surprenante de 2014) de l'Aigrette garzette et surtout l'explosion du Héron garde-bœufs tant en effectifs de nids que de nombre de colonies, et le rebond du Héron Bihoreau. La Grande Aigrette, qui est l'espèce la plus récente en France qu'elle n'occupe que depuis 1994, continue sa progression numérique mais reste curieusement limitée géographiquement, essentiellement en Loire-Atlantique et secondairement en Camargue.

Chez le Héron cendré, espèce clef souvent indispensable à l'installation d'autres Ardéidés (mais aussi de la Spatule blanche et du Grand cormoran, même si ce dernier finit par écarter les autres espèces, Marion 2006, 2019a,b), l'atomisation des colonies se poursuit mais de manière beaucoup plus modérée, avec 1786 colonies au lieu de 1677 colonies en 2014 (contrastant avec la progression de 32% observée en 2014 par rapport à 2007), mais une partie de la baisse nationale des effectifs nicheurs de 6,18% (s'ajoutant à celle de 7,86% en 2014) peut être possiblement due à la difficulté de trouver les nouvelles petites colonies disséminées, malgré l'effort de prospection effectué, rendu difficile par le fait que l'espèce devenue peu farouche n'a plus besoin de rechercher

systématiquement des lieux particuliers lui assurant la tranquillité (marais, parcs de châteaux, Marion 2009c), plus facilement repérables auparavant.

Les deux espèces d'origine africaine qui n'ont conquis une partie de l'Europe que tardivement à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début de XX^{ème} siècle, montrent de nouveau une situation contrastée. L'Aigrette garzette, devenue progressivement largement sédentaire comme le Héron garde-bœufs qu'elle a attiré dans les colonies mixtes, et dont les effectifs avaient battu des records au cours des derniers recensements nationaux notamment sur la façade Atlantique, nous avaient surpris avec une chute sensible en 2014 autour de 17-19%, mais rebondissent en 2020, surtout le Héron garde-bœufs qui explose littéralement, très probablement en raison de report d'Espagne durement frappée par la sécheresse.

Lors du recensement national de 2007, la situation des autres hérons restés migrateurs africains (Héron pourpré, Héron bihoreau et Héron crabier) paraissait très contrastée. Le Héron pourpré montrait son record d'effectif depuis 1974, semblant enfin échapper aux effets de la longue période de sécheresse du Sahel depuis la fin des années 1990. Mais en 2014 l'espèce chutait de 14%, d'une manière assez générale dans ses principaux bastions excepté dans les Bouches-du-Rhône, et décroît de nouveau de 9% en 2020. La forte chute du Héron bihoreau en 2007 (19%) s'était poursuivie en 2014 de manière atténuée (-3%), malgré une nette augmentation sur les côtes Atlantique et Méditerranéenne et là aussi malgré une augmentation du nombre de colonies passé de 147 à 176. L'espèce retrouve une situation bien meilleure en 2020 avec une progression du nombre de nids de 20% et un nombre de colonies passé à 196. La situation étonnante du Héron crabier en 2007, en très forte augmentation d'effectif mais en fort repli géographique sur la Camargue et très secondairement Grand-Lieu, s'était stabilisée en 2014 mais marque une chute étonnante de 30% des effectifs nicheurs en 2020, sa présence hors Camargue devenant anecdotique comme en 2014.

La Grande Aigrette sa croissance numérique (+62%) mais moindre qu'en 2014 (+223%), mais 90% des effectifs sont concentrés dans deux départements seulement, la Loire-Atlantique (53%) avec la colonie pionnière de Grand-Lieu apparue en 1994 seulement, et la Camargue (37%), soit exactement les mêmes chiffres qu'en 2014. Les oiseaux de Grand-Lieu et de sa colonie fille de Brière essaient dans les départements voisins, créant désormais une population nicheuse pratiquement continue (hormis le Calvados) entre la Charente-Maritime et la Somme (et au-delà en Belgique et Pays-Bas ainsi qu'en Angleterre).

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement les coordinateurs régionaux ou départementaux qui ont accompli un travail de plus en plus difficile de mobilisation et de coordination des comptages sur le terrain et que j'ai parfois harcelés jusqu'en décembre 2023 pour obtenir les données ou traquer des erreurs, et qui ont répondu avec efficacité aux multiples courriers ou mails lorsque cela était possible. J'adresse également tous mes remerciements aux 1365 observateurs déclarés (et les anonymes) appartenant à 158 organismes, qui ont participé à ce 11^{ème} Recensement National des Héronnières de France.

Liste des organismes participants

Agglo Hérault Méditerranée
Association des Naturalistes de la Vallée du Loing (ANVL)
Association Lozérienne pour l'Etude et la Protection de l'Environnement (ALEPE)
Association Nature Alsace Bossue
Association Nature du Nogentais
Association OSMONDA
Association Porte de l'Isère Environnement (APIE)
ANAB - Association Nature Alsace Bossue
A Rocha France
Association Naturaliste d'Ouessant (ANO)
Association Ornithologique et Mammalogiste de Saône-et-Loire (AOMSL)
Bretagne Vivante Ornithologie (BVO)29
Bretagne Vivante Ornithologie (BVO)56
Brigade Verte du Haut Rhin
Cap Atlantique
CEN Limousin
CEN Occitanie
Centre d'Observation de l'Ile du Beurre (CONIB)
Centre Ornithologique du Gard (COGARD)
Centre Pédagogique d'Initiation à l'Environnement de Seignanx et Adour
Centre Pédagogique d'Initiation à l'Environnement de Sud Champagne
Charente Nature
Collectivité de Corse, RNN de Biguglia
Communauté d'Agglomérations Porte de l'Isère (CAPI)
Communauté de communes La Domitienne
Conseil Départemental de Dordogne
Conseil Départemental de Gironde
Conseil Départemental de l'Essonne
Conseil Départemental de l'Isère
Conseil Départemental de Seine-et-Marne
Conseil Départemental de la Vienne
Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne
Conservatoire des Espaces Naturels de Corse
Conservatoire des Espaces Naturels de l'Isère
Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle Aquitaine
Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (Hérault)
Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, antenne de Charente-Maritime

CNRS UMR Ecobio
Domaine de Chambord
Ecopôle de Chambéon
EDEN 62
Etablissement Public du Marais Poitevin (EPMP)
EPTB Saône et Doubs
Eure-et-Loir Nature
Faune Flore Futur
Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault
Fédération Départementale des Chasseurs de Loire Atlantique
Fédération Départementale des Chasseurs des Landes
Gazouillis du Plateau
Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes d'Armor (GEOCA)
Groupe Ornithologique des Deux Sèvres (GODS)
Groupe Ornithologique du Jura (GOJ)
Groupe Ornithologique des Pyrénées et de l'Adour (GOPA)
Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR)
Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord-Pas de Calais (GON)
Groupe Ornithologique Gersois (GOG)
Groupe Ornithologique Normand (GONm)
Indre Nature
La Tour du Valat
Les Amis des Marais du Vigueirat
Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO nationale)
LPO Ain
LPO Alsace
LPO Allier
LPO Anjou
LPO Aquitaine
LPO Aude
LPO Auvergne-Rhône Alpes
LPO Aveyron
LPO Bourgogne-Franche Comté
LPO Brenne
LPO Cantal
LPO Champagne-Ardenne
LPO Charente Maritime
LPO Côte-d'Or et Saône-et-Loire
LPO Drôme-Ardèche
LPO Franche Comté
LPO Haute Savoie
LPO Ile-de-France
LPO Ile de Ré
LPO Ile Grande
LPO Isère
LPO Limousin
LPO Loire
LPO Loire-Atlantique
LPO Lorraine

LPO Lot
LPO Nièvre (devenue Nature Nièvre)
LPO Occitanie DT Lozère
LPO PACA
LPO Poitou-Charentes
LPO Rhône
LPO Sarthe
LPO Savoie
LPO Tarn
LPO Touraine
LPO Vendée
LPO Yonne
Loir-et-Cher Nature
Loiret Nature Environnement
Mairie de Lattes
Maison de Loire 45
Mayenne Nature Environnement (MNE)
Nature 18
Nature Nièvre
NaturEssonne
Observatoire du Patrimoine Naturel du Marais Poitevin
Observatoire Régional de l'Avifaune Bretagne
Office de l'Environnement de la Corse
OFB Station de la Dombes
OFB Service Départemental Loire Atlantique et Direction Régionale (Réserve du Massereau)
OFB Service Départemental Eure-et-Loir
OFB Service Départemental Loir-et-Cher
OFB Service Départemental Loiret
OFB Service Départemental Vendée
ONF Vendée
Parc Naturel Marin d'Iroise
Parc Naturel Régional du Marais Poitevin
Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient
Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
Parc Ornithologique du Marquenterre
Perche Nature
Picardie Nature
Regroupement des Naturalistes Ardennais
Réserve Naturelle Nationale de Biguglia
Réserve Naturelle Nationale de Chérine
Réserve Naturelle Nationale de La Belle Henriette
Réserve Naturelle Nationale de La Mazière
Réserve Naturelle Nationale de la Petite Camargue Alsacienne
Réserve Naturelle Nationale de Saint-Denis-du-Payré
Réserve Naturelle Nationale de Saint-Quentin en Yvelines
Réserve Naturelle Nationale de Séné
Réserve Naturelle Nationale des Sept Iles
Réserve Naturelle Nationale des Marais de Bruges
Réserve Naturelle Nationale d'Iroise
Réserve Naturelle Nationale du Bagnas (ADENA)

Réserve Naturelle Nationale du Courant d'Huchet
Réserve Naturelle Nationale du Cousseau
Réserve Naturelle Nationale du Haut-Rhône
Réserve Naturelle Nationale du Lac de Rémoray
Réserve Naturelle Nationale du Lac de Grand-Lieu
Réserve Naturelle Nationale du marais d'Orx
Réserve Naturelle Nationale du Val d'Allier
Réserve Naturelle Régionale de l'Etang de Saint-Bonnet
Réserve Naturelle Régionale des marais de la Taute
Société d'Etudes et de Protection de la Nature en Bretagne (SEPNB-Bretagne Vivante) section Ille & Vilaine
SEPANSO
SEPNB-Bretagne Vivante Presqu'île guérandaise
Société de Sciences Naturelles du Loir-et-Cher
Société d'Etudes et de Sauvegarde du Lac de Grand-Lieu (SESLG)
Sologne Nature Environnement (SNE)
Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels (Landes)
Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf
Station LPO de L'île Grande
Université de Lille
Université de Rennes 1
Vivarmor Nature

Liste des coordinateurs régionaux et des participants aux recensements

Coordination nationale : Marion L. : organisation du recensement, collecte des données, validation des données, analyse des résultats, rédaction, figures, cartes S.I.G., liste observateurs (avec P. Marion)

Les coordinateurs locaux sont soulignés dans la liste suivante. En cas de coordination régionale complète ou partielle, les départements sont cités entre parenthèses et ne sont pas séparés d'un interligne, contrairement à ceux non coordonnés au niveau régional ; les régions (citées dans l'ordre alphabétique) sont celles décrivant les effectifs d'ardéidés dans le rapport, cf. p. 7, et ne suivent pas les régions réformées en 2018). Les Pays de la Loire sont éclatés en trois zones (Anjou-Maine, sans la Loire Atlantique rattachée à la Bretagne historique, ni la Vendée rattachée à la Charentes-Vendée).

Alsace :

Wassmer B., André A., Baysang D., Bialek M., Bories L., Bronner J.M., Brunissen E., Christophe M.F., d'Agostino R., Braun C., Delemonte T., Dietrich G., Dronneau C., Durr T., Fetique L., Frauli C., Frécharde T., Friess L., Gissinger R., Goncalves A., Grisser J.C., Hava R., Heckel J., Helbling C., Hiss J.-P., Isamber J., Jaeger H., Jante V., Kiesler A., Kirmser D., Knibiely P., Lacuisse D., Leroy M.M., Lutz A., Lux T., Mangin S., Merle O., Muller Y., Nasshan D., Noël C., Noël P., Regisser B., Schmitt E., Schwartz V., Sigwalt P., Solari M., Spenlehauer T., Steck O., Stoffer A., Thiery F., Tudoux J., Umhang S., Willer A.

Anjou-Maine :

(région) : Marion L., Marchadour B.

(**Maine-et-Loire**) : Beslot E., Aubry M., Béasse S., Beaudoin J.-C., Besnard A., Bizien P., Brosselier C., Courant S., Gaudemer B., Loir O., Marchadour B., Masson F., Pailley P., Raboin P., Rayer F., Rochier D., Roger L.

(**Mayenne**) : Boileau N., Arcanger JF., Baudin B., Béasse S., Caigneux M., Deslais G., Duchenne B., Giret A., Jarri B., Lefloch A., Madiot D., Manceau L., Reuzé J.L.

(**Sarthe**) : Mélocco J., Beautru A., Bouton F.M., Mur P.

Aquitaine :

(région) : Theillout A., Jolivot L., Gorenflot F.

(**Dordogne**) : Theillout A., Blanchier C., Bonnet C., Bonnet JC., Boussiquault E., Charbonnier Y., Charron C., Degals E., Desvergnès P., Dumas Y., Fagette S., Fely F., Garcia A., Gorenflot F., Prezelin J., Rat D., Soubiran C., Teytaud R., Vedeau D., Verrier J.L., Wagner S.

(**Gironde**) : Bernard Y., Bert A., Builles S., Cardonnel S., Charron C., Chaumet M.C., Coïc C., Degals E., Dinclaux H., Ducasse J.L., Dufour J., Fouert J., Grisser P., Guérin F., Heureude R., Hurtault A., Jouandoudet F., Jourdain B., Jourdain B., Labatut S., Laporte B., Machouck H., MFC., Mokuenko N., Nadé P., Noël A., Queyral, Revers F., Rodriguez H., Sargos F., Vidal O., Thiberville I.

(**Lot-et-Garonne**) Bonzoumet A., Curny C., Guillemot F., Hoare M., Lambottin D., Pinson du Sel N., Roussel F.

Gers : Chapelle S., Bugnecourt J., Long B., Mason A., Mason C., Meynet G., Mottier L., Orth M., Pouteil-Noble S., Velot B., Vincenty D.

Landes, Pyrénées-Atlantiques, Cazaban F., Bailhès X., Castets J., Chauby X., Goutaudier L., Datcharry R., Duchateau S., Ducout B., Gaston J., Goutaudier L., Goyeneche L., Grangé J-L., Lagarde F., Lajus N., Masson D., Navarre P., Patoux J.P.

Auvergne :

Allier : Trompat A., Bijon J.P., Bru P., Charreyron M., Chastagnol F., Chauchot M., Clavelier E., Désiré J.F., Dumas M., Gilard B., Gomez S., Guelin F., Heinerich S., Jost J.P., Laprairie N., Larbot M.A., Lovaty S., Lyon T., Manière E., Maurin M., Merle S., Reijs T., Riols R., Rivoal C., Roche B., Rouschmeyer L., Saulas G., Sautour J-C., Toumazet J.P., Trompat A., Voute A.

Cantal : Bec J., Cousteix R., Emberger F., Rocques T.

Haute-Loire : Malquet L., Bara S., Bruyère A., Carles S., Chastagnol F., Gilard B., Gomez S., Grange N., Heinerich S., Maurin M., Pialoux J.C., Riols R.

Puy-de-Dôme : Brugerolle T., Boursange S., Carrias J.F., Charreyron A., Chaud B., Delsinne T., Forestier Y., Heinerich S., Lemée M., Meuret J.P., Morange M., Pages D., Perry L., Riols R., Roche B., Saulas G., Tourret P., Voute A.,

Bourgogne :

Nièvre : Jost J-P., Billard C., Billard F., Chapalain A., Chapalain C., Dupuy D., Gaulard D., Gaulard M., Girault D., Martin L., Merle S., Perrault E., Pitois J. Pointecouteau N.

Saône-et-Loire : Frolet J-M., Benmergui M., Boullisset B., Bouilly L., Bovinet F., Dumas M., Dury B., Echallier G., Gentilin Ch., Grand B., Léger O., Michon A., Maugard M., Perreau D., Petitjean A., Révillon A., Spinnler F., Triboulin L., Mezzani S., Ventard D., Voisin V.

Côte-d'Or : Rougeron A., Babski S.P., Bedrines G., Durllet C., Lacroix P., Laigre D., Michel L., Morizot J.P., Pellerin-Lefebvre C., Puyrajoux E., Rigaud T., Rougeron A., Rougeron SP., Spinnler F., Vernet P., Wasik Y.

Yonne : Rolland S., Ardelet J., Beaucamp T., Bellet J., Bouzendorf E., Bouzendorf F., Broudisso L., Chotard A., Cudel M., de Rycke J.L., Eloy L., Geoffrin R., Gelin M., Giboin L., Giraudin K., Goutorbe J.M., Michel E., Quatre C., Richard M., Rolland A., Simonin V., Vathelet C., Vedrine M., Voillot D.

Bretagne historique :

(région) : Marion L., Mauvieux S.

(Finistère) : Mauvieux S., Ballot J.N, Buanic M., Cadiou D., Cager L., Capp N., Chabrolle A., Chever J.J., Coutrot E., de Kergariou E., Delliou N., Desnos A., Gager L., Grandière D., Harlé P., Hémeury F., Hémery D., Ladan D., Le Presse Y., Mahéo H., Maout J., Mellier P., Menez D., Nedellec S., Pavec R., Querné B., Reyt S., Senotier J.L., Tanneau M., Thébault L., Wiza S.

(Côte-d'Armor) : Ruiz M., Février Y., Bentz G., Bouédo J., Crase S., Debbaoui M., Deniau A., Julienne T., Le Mao P., Le Roy R., Plestan M., Provost P., Rochas Q., Thébault L.

(Ille-et-Vilaine) : Jorigné B., Bellier A., Albert P., Beauvils M., Blanc M., Choquené G-L., Choquené G.L., Crase S., David J., Dupont G., Duthion G., Guérillon A., Hémeury F., Jouannic G., Lamour J., Lebas J.F., Leclerc B., Lefranc H., Le Lannic J., Letort P., Louis J.Y., Marion L., Morel L., Orhant N., Paillisson J.M., Ricaud P., Ronfort C., Tannoux D.

(Morbihan) : Urvoaz F., Cabelguen J., Couronné H.C., David J., Della Valle P., Deniaud A., Derian G., Duhamel B., Galludec M., Gélinaud G., Iliou B., Lebaill Y., Ledan D., Mineau G., Philippon P., Urvoas F.,

Loire-Atlantique : Batard R., Marion L., Baudin D., Bellini L., Bellini P., Bellion L., Bellion P., Berthelot P., Boret P., Bourlès G., Bourlès J., Brunet T., Cassegrain G., Chevalier H., Clavier R., Couronné H-C., Cunen F., David J., Delaunay G., Delavalle F., Doux C., Ganne O., Gentric A., Gentric C., Gergaud A., Gourdel L., Guenezan M., Haulot E., Jaunault S., Laigneau F., Laureore D., Lebobinnec G., Lecomte P., Leguen E., Maréchal D., Marion P., Mazo G., Mérot J.P., Milcent C., Millet F., Monnier P., Montfort D., Naudin J-L., Neau A., Nedellec S., Noël O., Ouvrard N., Potiron F., Prampart A., Raitière W., Reeber S., Richard K., Rolland T., Roger T., Sandmeyer L., Tavenon D., Tourneux R., Troffigué A.

Charentes-Vendée :

Vendée : Rabourdin M., Texier A., Sudraud J., Besseau G., Blanc JF., Chaillot L., Choquené GL., Gardon J., Gilard C., Gore O., Hermouet C., Hermouet E., Joyeux E., Marquis J., Perrotin B., Pinto L., Rivière C., Robard D., Robert A., Roirand E., Selig M., Simon G., Welch G., Welch H.

Charente : Dorfiac M., Bernard Y., Boissinot F., Boussiquault E., Bouyssou H., Caillon G., Fonteneau B., Gervot M., Gilardot D., Laprelle B., Lavoué J-M., Lavoué P., Le Nozahic A., Martin

N., Neau D., Paquereau R., Planche G., Rainaud D., Sardin JP., Schoenzeter A., Vattelet C., Vauchot R., Verdot A., Verdot JM.,

Charente-Maritime : Daviaud E., Mercier F., Allenou O., Anglade J., Arnaud G., Bellot P., Breschi C., Caupenne M., Champarnaud C., Champion E., Charbonnel C., Cohendoz S., Colin A., Dehée B., Delory A., Dupuy J., Dufour C., Egreteau C., Fabre J., Gautron C., Gendre N., Gernigon J., Gonin J., Gouello T., Goulevant C., Gourraud L., Guignier C., Guignier J.L., Jacob H., Jacob N., Jarry L., Jomat L., Jomat O., Kim A., Laluque O., Lemesle J.C., Maisonhaute S., Malbosc C., Paquereau R., Petit L., Proux C., Quéval B., Rigou P., Roques H., Roques O., Rousselière C., Saunier C., Segers M., Thévenot M., Toquebiol L., Turgis Y., Vallée A., West H., West R.

Centre :

Cher : Brunet S., Chartendrault J.M., Bensac A., Besson F., Delattre C., Grave J., Joubert T., Lamberet R., Lamy A.M., Lebreton S., Mabillean M., Masse C., Pelsy F., Pitois J., Senechal C., Soulon F., Soulon H., Trompat A.

Indre : Chatton T., Trotignon J., Baeta R., Beau L., Billard F., Blanchet M., Boucher S., Boué C., Bourguemestre F., Boyé A., Caillon G., Chottin C., Cinget D., de la Faire G., Deberge J., Demange W., Duhautois L., Field V., Grillon C., Hénon M., Ingremeau D., Jardin G., Jourdan E., Michel T., Millot A., Moutardier N., Patek G., Prévost M., Roggy B., Sertillanges M., Téléfounko F., van Ingen L., Williams T., Woods A.

Indre-et-Loire : Présent J., Barraud D., Bloquet A., Cabard P., Chevrier G., Feuillet J.M., Griard B., Jubault C., Lachenaud C., Leduc M., Morel D., Petit C., Troncin-Bâtard L., Troncin-Bâtard M.C., Rigaud P., Rivière T., Rose F., Sabatier G.

Loir-et-Cher : Pelsy F., Bourdin F., Boussac L., Caille D., Delorme C., Gambier C., Gueret E., Guillemart J., Hamelin M., Hardouin E., Hervat P., Jimenez M.L., Launay D., Le Bras Ph., Mabillean M., Multeau D., Perthuis A., Pollet A., Rouballay A., Sempe E., Vade J.Y., Vion G.

Eure-et-Loir : Landier B., Carlier A. Beaudoin R., Beaumont H., Despeyroux A., Gueret E., Launay D., Lebras E

Loiret : Frédéric L., Aubel J.F., Billay H., Brancheteau S., Carlier D., Chandellier C., de Bellefroid M.D.N., Derland P., Dumont J., Hardouin R., Legrand P., Maurer C., Morin C., Vileski E.

Champagne-Ardenne :

Mionnet A., Achard-Corompt N., Alliot B., Balandras G., Bourrioux J.L., Brouillard Y., Capelle B., Caron J., Chagot P., Cochon F., Connan C., Couasné J.P., Croset F., Cubaixo A., Delannoy J., Deschatres A., Deschatres J.C., d'Orchymont J., Durand P., Encinas L., Fauvel B., Ferté P., Fery E., Fourcaud D., Fourmann A., Frey C., Gaillard S., Gaudry K., Geber M., Georget H., Gizart L., Gombert M., Greff J., Hallier F., Hanotel R., Harter N., Igier P., Jouaire S., Klein P., Kokorniak D., Lafon D., Laurent M., Lepage F., Lesage G., Mabile O., Mabillean M., Maire D., Maire I., Marcolin E., Martin L., Mennillo A., Miguet P., Moinault D., Moinault F., Morin C., Muger N., Noël-Pixner C., Noël-Pixner P., Parent C., Parisel L., Parmentier M., Parmentier V., Parmentier X., Poncin N., Prodhon F., Renaudin P., Richard J., Robert M., Rosian S., Rougé J., Salmon A., Schmitt J.F., Schmitt S., Schneider B., Soufflot J., Ternois V., Theveny B., Thourault A., Villain F., Vuillemot C., Widiez G.

Corse :

Recorbet B., Faggio G., Lanfranchi J.B., Léoncini A.S., Messer C.

Franche Comté :

(**région**) : Maas S.

(**Doubs**) : Beschet L., Bouillard M., Bricquet B., Carisey M., Contejean G., Cretin M., Demenge M., Demoly N., Derry N., Dervaux A., Finlay A., Gens H., Gêrôme E., Graaf M., Groffod A., Hagedet W., Langlade J., Lignier G., Maillot F., Mangeat M., Manuelle F., Matthey Y., Merat J., Michelat D., Monin E., Nardin G., Paratte C., Paul J.P., Piotte P., Potin A., Ravenot F., Seebacher C., Tissot B., Vauthier R.

(**Haute-Saône**) : Beuchet famille., Charles S., Chirio C., Contejean G., Déforêt L., Devoille P., Derry N., Dupuis O., Frey N., Galliou S., Garret J.P., Gérard J.M., Glotoff R., Goy C., Lepaul F., Louiton F., Maillot F., Maffli C., Marchiset B., Mass S., Mignot R., Ottaviani F., Piotte P., Praud F., Rey-Demaneuf F., Soudane R., Vaniscotte A.

(**Jura**) : Giroud M., Maas S., Bardin L., Barré-Chaubet H., Baroude J., Bonn J., Boulet H., Brun H., Chaput E., Collin P., Durllet P., Estiot H.L., Fagot J.B., Giacomo C., Giroud I., Glotoff G., Glotoff R., Grenard D., Guillet W., Horent S., Joveniaux A., Lavrut D., Luquet H., Guillet W., Mallié C., Mottet A., Paul J.P., Saliner C., Strobel J.B., Viret G., Wolff E.,

(**Territoire de Belfort**) : Becker J., Gatefait J.M., Helin D., Maire D., Marconot B., Parrot A., Rolland S., Wolff P.

Ile-de-France :

Le Maréchal P., Albesa L., Aurissergue T., Daubignard J., Fournet T., Grosso E., Keryer G., Laporte O., Letourneau Ch., Mahler F., Plancke S., Siblet J.P., Thoret O.

Languedoc-Roussillon :

Hérault : Jullian R., Azema J., Bellezza R., Bellu M., Betschen A., Cramm P., Danielou R.N., Durand H., Giosa P., Haag C., Joris A., Kayser Y., Le Borne F., Le Brun T., Lognos M., Marmoex C., Pineau O., Schoen N., Rufray X., Thomas T., Vollot B.

Gard : Valero M.J., Kayser Y., Blanchon T., Bousquet G., Cabrera J., Dessertine A., Maccagno Y., Grenier B., Hubert C., Layre F., Pélissié M., Pinaud J., Pineau O., Sabran C., Tiné R., Torreilles G.

Lozère : Legendre F. (autres noms non communiqués)

Aude : Bourgeois M., Bellezza R., Clément D., Crespo B., Escot F., Guillosse T., Joris A., Jullian R., Mollera G., Oliosio G., Robert J., Roullaud Y., Rufray X., Sauphanor B.

Pyrénées-Orientales : Aleman Y., Olivier F.

Limousin :

(**région**) : Hubert P.

(**Corrèze**) : André M., Barataud J., Begnaud A., Bigaud J.M., Bouyssou H., Cabaret P., Cremoux D., Hubert P., Labidoire D., Marthon P., Nonique-Desvergnès G., Petit R., Raffin B., Rollant C., Testaert D., Ton L., Virondeau A.

(**Creuse**) : Buis M., Charrioux O., Chesterman G., Colman D., Courtesy C., Desrier S., Dubois G., Durand A., Giraud Q., Gouny O., Guerbaa K., Lambert C., Lécrivain J.P., Lemaire C., Richer M., Riley A., Prudent B., Prudent G., Virondeau A., Yvernault J.

(Haute Vienne) : Barataud J., Celerier J.M., Couartou C., Dubois G., Fouillade M., Fressinaud E., Gendre N., Hubert P., Labidoire G., Lambert C., Martin D., Mercier C., Millon X., Morange E., Ollier J.P., Pyravelle A., Randasle N., Richer M., van Rooij A., Virondeau A., Vittier J.

Lorraine :

Moitrot J.-Y., Arly JP., Aubertin M., Ballion C., Barbier J.P., Berger J.M., Braganti P., Brézard J.M., Côme J., Desjardins M., Didier S., Ducolombier N., Durand J., Durr T., Duval T., François J., Gama Q., Gentilhomme C., Harly J.P., Hoffmann N., Houdry A., Jilet R., Joannès G., Joly S., Juppet G., Kernel B., Kmiecik S., Koenig J.C., Knochel A., Lambert A., Landragin D., Lang L., Leblanc G., Lécaille R., Lehalle A., Lethuillier S., Matgen O., Mauchamp JF., Moitrot JY., Muller P., Muller Y., Nauwelaers M., Navrot C., Passetemps F., Patier N., Person L., Petit D., Pichenot J., Pichot JP., Schweyer J.B., Sponga A., Thommès F., Thommès M., Vallon R., Vanne H., Vavon O.

Midi-Pyrénées :

Aveyron : Talhoet S., Alric G., Amiel A., Arguel L., Bounie P., Cance J.L., Couderc C., Carel J.M., Cugnasse J.M., Defontaines P., Escande D., Hardy A., Leclair M., Legendre F., Nadal R. Sannie C.

Gers : Chapelle J., Bugnicourt J., Long B., Masson A., Masson C., Meyney G., Mottier L., Orth M., Pouteil-Noble S., Vincenty D. Vollot B.

Lot : Tyssandier P., Cance J.L., Coutarel C., Lascombes M., Petit D., Simon C.

Tarn : Calvet A., Berlic J.P., Haber E., Haber J.P., Hallet P., Long B., Maffre S., Malaterre M., Mercat B., Pred'homme D., Puech O., Tirefort P.

(Tarn-et-Garonne et Ariège non recensés) : effectifs repris de 2014 (L. Marion)

Nord-Pas-de-Calais :

Luczak C., Ancelet C., Beaudoin C., Berton A., Boulenger C., Boutrouille C., Bril B., Briet M., Buvat J., Caloin F., Camberlein P., Cugnasse JM., Debrabant C., Defontaines P., Delacourt E., Derozier R., Fievet C., Fontaine O., Fruleux D., Grebeaux J., , Guerville M., Haydock D., Hequet P., Héroguel C., Larivière S., Lejeune J-Ph., Leseine M., Lucksac C., Malecha J., Marchyllie M., Poitout C., Rycelynck T., Seigneur H., Spriet Q., Tirmarche D., Venel J-M., Ward A.

Normandie :

(région) : Chartier A.

(Calvados) : Billard M., Deflandre M., Dufour M., Hayot M., Klatka N.

(Eure) : Basley D., Chartier C., Gérard C., Ingouf C., Leboulenger M., Prévost F., Ranvier G.

(Manche) : Chartier A., Chevalier B., Cochard F., Debout C., Debout G., Desgué P., Desmares J., Dufour M., Gallien F., Girard C., Leclerc H., Legrand L., Lesouef Q., Loison L., Purenne R.

(Orne) : Ackermann S., Béteille G., Girard C., Lecocq S., Lemoine R., Moreau P.A.

(Seine Maritime) : Brice R., Dezailles S., Jacob Y., Jaouen Y., Lothon S., Dufour M., Morel F., Poirier V., Ranvier G.

Picardie :

Commechy X., Baroteaux F., Baverel D., Blondelot A., Bouchinet F., Carruette Ph., Childknecht D., Cochon P., Datin M., de Lestenville H., Fiolet P., François R., Gaschet D., Guerville M., Kasprzyk R., Malignat P., Maillier S., Pic RF., Plateaux O., Rigaux T., Royer P., Seigneur B., Varoqueaux V.

Poitou :

Vienne : Gilardot D., Milliet S., Ouvrard R., Armouet A., Bergès T., Bignet B., Branciforti J., Bussièrè R., Chériot T., Coutureaud B., Coutureaud MN., Dépré C., Dubois T., Dupas L., Gargot R., Jeamet E., Lecomte F., Menu B., Métais F., Niorthe D., Poirel C., Renaud G., Ventroux J.

Deux-Sèvres : Braud C., Barbier S., Carrère B., Christin A., Couturaud B., Couturaud M.N., Debenest E., Defois JP., Dufour P., Giraud I., Grienenberger M., Lartigau Ch., Martineau A., Scalzo A., Stapelfeld A., van Mastrigt A.

Provence-Alpes-Côte d'Azur :

Girard T., (région hors Camargue), Azens JF., Bareyre T., Battais M., Bonneau P., Bouche M., Buisson M., Cabreda C., Coulomb JP., Delepine Y., Dias Valera T., Donas R., Ellie A., Flitti A., Gazzano S., Höhener P., Jouvenez T., Martin G., Maurice E., Merlin J., Navarin JB., Oliviero L., Pennée Q., Reynaud P., Rey M., Rocha A., Villette T., Vyssyrias N.

(Camargue partie Bouches du Rhône) : Kayser Y., Girard T., Arnaud A., Blanchon T., Lucchesi J.L., Massez G., Pappalardo C., Pin C., Pineau A.

Rhône-Alpes :

Ain : Benmergui M., Bernard A., Bredel T., Müller E., Pierrefeu C.

Ardèche, Drôme : Métais R., Chaillou A., Chauvet C., Cordara J.C., d'Adamo C., Deana T., Delhome B., Félix L., Gross K., Ladet A., Louis F., Palomares V., Pansiot M., Parrain N., Perrin V., Smit Y., Veau F.

Isère : Fonters R., Béciu C., Biron N., Brouard G., Chevalier P., Cordara J.C., Dubois L., Ledru F., Lucas J., Massé D., Parvi L., Provost A., Risser S.

Loire : Chenevat J.P., Couronne B., Daura B., Diez R., Faure A., Grunert F., Lorenzini N., Mercieca A., Noally L., Pardon E., Raffin B., Tranchand B., Vacher C., Varicel E., Vial J., Ville K., Villemagne M.

Rhône : Beliard J.M., Aubert D., Auchre A., Bonnafous M., Bouvet N., Brun B., Chanel S., Chazal R., d'Adamo C., Desmolles M., Di Natale B., Fournier N., Franco D., Frey C., Gaget V., Gay J., Grange P., Ibora O., Manceau L., Masset P., Mathian M., Nenert J., Ponceau B., Ravinet J.Y., Recorbet B., Ribatto E., Salesse A., Tissier D., Tomati C., Waille O.

Savoie : Bredel T., Avrillier J.N., Bignon L., Chomel B., Druesne C., Picard C., Secondi D.

Haute-Savoie : Prévost C., Besson D., Bethmont M., Comte D., Charrière P., Duraffort P., Eminet C., Jordan R., Piquilloud P., Piquilloud Y.

REFERENCES

- ABEL, J. 2008- Compte-rendu de l'enquête Héron cendré *Ardea cinerea* nicheur de 2007. Le Tiercelet Info n°17. CEOB-L'Aile Brisée, p. 46.
- ALEMAN, Y. 2014- 10ème Recensement National des Hérons nicheurs, note de synthèse pour les Pyrénées-Orientales. Groupe Ornithologique du Roussillon.
- ANDERSON, K. W., CLARKE, S. P., & LUCKEN, R. N. 2013- Nesting behaviour of the first breeding Great White Egrets in Britain. *British Birds* 106: 258–263.
- AVES 2017- Les colonies de Hérons cendrés en 2017. Newsletter de la Centrale Ornithologique Avès n°91, 3/4/2017.
- BARBRAUD, C., & HAFNER, H. 2001- Variation des effectifs nicheurs de hérons pourprés *Ardea purpurea* sur le littoral méditerranéen français en relation avec la pluviométrie sur les quartiers d'hivernage. *Alauda* 69 : 29-36.
- BARBRAUD, C., LEPLEY, M., MATHEVET, R. & MAUCHAMP, A. 2002- Reedbed selection and colony size of breeding Purple Herons *Ardea purpurea* in southern France. *Ibis* 144: 227-235.
- BEAUDOIN J.C. 1982. — Le Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax* L.), nouvelle acquisition de l'avifaune nicheuse du Maine-et-Loire. *Bull. Soc. Ét. Sci. Anjou*, N.S., T. XI : 145-149.
- BEAUDOIN, J.C. 2010- Mise au point sur quelques espèces nicheuses d'implantation récente dans les milieux aquatiques de Maine-et-Loire : progrès réalisés au cours de la période 2002-2008. *Crex* 11 : 33-47.
- BEAUDOIN, J.C., CAUET, F. & FOSSE, A. 2015- Première nidification de la Grande Aigrette *Casmerodius albus* en Maine-et-Loire. *Crex* 13 : 41-44.
- BENMERGUI, M. 1997- Premier cas de reproduction de la Grande Aigrette *Egretta alba* en Dombes (Ain). *Ornithos*, 4 : 185-186.
- BERNARD, T. 2009 – Bilan de l'enquête Ardéidés nicheurs d'Auvergne 2006-2007. *Le Grand-Duc* 74 : 1-6.
- BESLOT, E. 2010- Présence prolongée du Crabier chevelu *Ardeola ralloides* en Maine-et Loire en 2008 et 2009. *Crex* 11 : 49-52.
- BOISTEAU, B. & MARION, L. 2003 – Caractérisation des relations spatiales existant entre les colonies de Hérons cendrés et le réseau hydrographique à l'échelle du paysage. Actes du Colloque Ecologie du Paysage, IALE France, Gap 8-11 octobre 2003, CEMAGREF Editions : 229-231.
- BOISTEAU, B. & MARION, L. 2005- Définition des habitats potentiels du Héron cendré *Ardea cinerea* par l'analyse du paysage et de sa niche écologique. *Alauda* 73 : 431-440.

BOISTEAU, B. & MARION, L. 2006 - Influence du paysage sur les stratégies de localisation des colonies de reproduction chez le Héron cendré. Comptes Rendus Académie des Sciences, Biologies 329 : 208-216.

BOISTEAU, B. & MARION, L. 2007- Influence du paysage sur les stratégies de localisation des colonies de reproduction chez le Héron cendré *Ardea cinerea*. Falco 38 h.s. : 89.

BOISTEAU, B. & MARION, L. 2007 – Habitat use by the Grey Heron (*Ardea cinerea*) in eastern France. Comptes Rendus Académie des Sciences, Biologies 330 : 629-634.

BOUSQUET, J.-F. 2012- Héron garde-boeufs *Bubulcus ibis* in FREMAUX S. & RAMIERE J., coord. (2012), *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé. : 74-75.

BROSSELIN, M. 1974- *Hérons arboricoles de France, répartition 1974*. SNPN.

BULIDON, G. 2006- Le Héron pourpré (*Ardea cinerea*) dans le département de l'Allier : synthèse bibliographique. Le Grand Duc, 68 : 5-8.

BRUGIÈRE, D. 2002 - Tentative de nidification du Crabier chevelu *Ardeola ralloides* dans la plaine du Forez (Loire-France). Nos Oiseaux 49 : 89-90.

BRUGIÈRE, D. & DUVAL, J., 2002- Les Ardéidés arboricoles du val d'Allier, du moyen val de Loire (amont Nevers, Nièvre), du haut val de Cher (partie bourbonnaise) et du Massif central. Période 1989-1999. Nos Oiseaux 49 : 65-78.

CADIOU, B. & LE GALL, J-Y. 2006 – Implantation et nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans l'archipel de Molène. Ornithos 13 : 268-270.

CALVET, A. 2008 - Ardéidés nicheurs dans le département du Tarn : état des populations en 2007. Rapport. LPO Tarn.

CALVET, A. 2012- Crabier chevelu *Ardeola ralloides* in FREMAUX S. & RAMIERE J., coord., *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé : 72-73.

CALVET, A. 2012- Aigrette garzette *Egretta garzetta* in FREMAUX S. & RAMIERE J., coord., *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. Nature Midi-Pyrénées, Delachaux et Niestlé : 76-77.

CALVET, A. 2013 -Populations d'oiseaux de la Réserve naturelle régionale de Cambounet-sur-le-Sor (Tarn). Etude des fonctions assurées par les corridors écologiques de la plaine alluviale du Sor et de l'Agout. Rapport. LPO Tarn.

CALVET, A. 2014 - Ardéidés nicheurs dans le département du Tarn : état des populations en 2014. Rapport. LPO Tarn.

CALVET, A. 2020- Ardéidés nicheurs dans le département du Tarn, état des populations en 2020. LPO Tarn : 42 p.

CAUPENNE, M. 1993- Importance des colonies d'Ardéidés arboricoles dans les marais de Brouage-Seudre et 1^{er} cas de nidification du Crabier chevelu *Ardeola ralloides* en Charente Maritime. *Alauda* 61 : 118-119.

CAUPENNE, M. 2000- *Recensement des colonies de hérons arboricoles nicheurs de Charente maritime en 2000*. LPO, Diren Poitou-Charentes, Conseil Régional de Poitou-Charentes : 24 p. + annexes.

CAUPENNE, M., KAYSER, Y. & FREMAUX, S. 2015- Bihoreau gris. In ISSA, N. & MULLER, Y. (coord.), *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*, pp. 304-307. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

CAUPENNE, M. & KAYSER, Y. 2015- Crabier chevelu, in ISSA N. & MULLER Y. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*, pp. 308-310. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

CAUPENNE, M. & KAYSER, Y. 2015- Héron garde-boeufs, in ISSA N. & MULLER Y. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*, pp. 312-315. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

CAUPENNE M. & MARION L. 2015- Aigrette garzette, in ISSA N. & MULLER Y. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*, pp. 318-321. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

CAUPENNE, M., KAYSER, Y. & MARION, L. 2015- Grande Aigrette. In ISSA, N. & MULLER, Y. (coord.), *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*, pp. 322-325. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

CAUPENNE, M. & MARION, L. 2015- Héron cendré, in ISSA N. & MULLER Y. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*, pp. 326-329. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

CAUPENNE, M. & GAUTHIER-CLERC, M. 2015- Héron pourpré, in ISSA N. & MULLER Y. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*, pp. 330-331. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.

CAVE, A.J. 1983- Purple heron survival and drought in tropical West Africa. *Ardea* 71 : 217-224.

CHARTIER, A. 2017- Enquête nationale des hérons coloniaux en Normandie en 2014. *Le Cormoran* 21 (86) : 87-94.

CHESTERMAN, D., 2009. - Nidification de la Grande Aigrette *Casmerodius albus* en forêt d'Éperlecques (62, AO-W02,04). *Le Héron* 42 : 113-114.

COMMECY, X. 2008 – 9^{ème} Recensement national des colonies des Hérons et Aigrettes. Printemps 2007. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 30 (2006) : 38-63.

COMMECY, X. 2014 – 10^{ème} Recensement national des colonies des Hérons et Aigrettes. Printemps 2014. Résultats pour la Picardie. *L'Avocette* 38 (2) : 56 – 59.

- COMMECY, X. 2020 – 11^{ème} Recensement national des colonies des Hérons et Aigrettes. Printemps 2020. Résultats pour la Picardie. L'Avocette 45.
- COURANT, S. 2008 – Recensement 2007 des hérons nicheurs de Maine-et-Loire. Crex 2008 10 : 73-76.
- DAVIAUD, E. & MERCIER, F. 2021 – Ardéidés et Threskiornithidés nicheurs de Charente-Maritime, bilan du recensement de 2020. LPO Poitou Charente ; 54 p.
- DEN HELD, J.J. 1980 – Population changes in the Purple Heron in relation to drought in the wintering area. Ardea 69: 185-191.
- DUBOIS, PJ., LE MARECHAL, P., OLIOSO, G. et YESOU, P. 2008- Nouvel inventaire des Oiseaux de France. Delachaux et Niestlé. Paris.
- DUBOIS, PJ., DUQUET, M., LE MARECHAL, P., OLIOSO, G. et YESOU, P. 2014- Notes d'ornithologie française. Deuxième mise à jour du Nouvel inventaire des Oiseaux de France. Ornithos n°21-4 :169-213.
- DUFLAND, J.F., MARION, L. & POURREAU, J. 2005- Grands échassiers et cormorans nicheurs en 2000 en Loire-Atlantique. Spatule 12 : 33-52.
- DUHAUTOIS, L. 1984- *Hérons paludicoles de France : statut 1983*. SNPN : 37 p.
- DUHAUTOIS, L. & MARION, L. 1982 – *Inventaire des colonies de Hérons arboricoles en France : statut 1981*. SNPN, Ministère de l'Environnement : 62 p.
- FATON, J.M. 2001- *Recensement des colonies de hérons nicheurs en Drôme et Ardèche. Evolution 1996-2000*. Réserves Naturelles des Ramières et de l'Île de la Platière, CORA Drôme, CORA Ardèche : 51p.
- FEVRIER, Y. 2020- Bilan du comptage des ardéidés nicheurs – Côtes d'Armor- Bilan 2020. GEOCA-Bretagne Vivante, Observatoire Régional de l'Avifaune : 4 p.
- FEVRIER, Y. & NEGRE, I. 2019- Evolution et distribution des colonies de reproduction d'Aigrette garzette en Côtes-d'Armor sur la période 2014-2018 - Fou 96.
- FLITTI, A., KABOUCHE, B., KAYSER, Y. & OLIOSO, G. 2009- Atlas des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA, Delachaux et Niestlé, Paris : 543 p.
- GUELFUCCI S. 2017- Caractérisation de l'avifaune marine de » la Riserva Naturale di i Bucchi di Bunifaziu. Master 2 GILE, Université de Corse Pasquale Paoli : 34 p.
- GUICHARD, P. 1994- Les hérons nicheurs en Côte d'Or. Situation en 1994 et évolution. Le Jean-le-Blanc, C.E.O.B. XXX : 57-73.
- HAFNER, H. 1994a- Héron crabier. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 94-95.

- HAFNER, H. 1994b- Héron garde-boeufs. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 96-97.
- HAFNER, H. 1994c- Aigrette garzette. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 96-97.
- HAFNER, H. 2000- Chapter 1: Herons in the Mediterranean. In KUSHLAN (J.) & HAFNER (H.) (eds): *Herons Conservation*. Academic Press: 33-54.
- HAFNER, H., KAYSER, Y., MARION, L. & CAUPENNE, M. 1999- Le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis*. In ROCAMORA, G. & BERTHELOT- YEATMAN, D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Paris : 370-371.
- HAFNER, H., KAYSER, Y., MARION, L. & CAUPENNE, M. 1999- L'Aigrette garzette *Egretta garzetta*. In ROCAMORA, G. & BERTHELOT- YEATMAN, D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Paris : 372-373.
- HAFNER, H., PINEAU, O. & KAYSER, Y. 1994- Ecological determinants of annual fluctuations in numbers of breeding little egrets (*Egretta garzetta* L.) in the Camargue. *Rev. Ecol. Terre & Vie*, 49 : 53-62.
- HAFNER, H., PINEAU, O. & KAYSER, Y., POULIN, B. & LEFEBVRE, G. 2004- Les ardéidés, hérons, aigrettes et butors, en Camargue. In ISENMANN, P. (ed): *Les oiseaux de Camargue et leurs habitats : une histoire de cinquante ans 1954-2004*. Buchet/Chastel, Tours, pp. 57-120.
- HAFNER, H., PINEAU, O. & WALLACE, J.P. 1992- The effects of winter climate on the size of the Cattle egret (*Bubulcus ibis*) population in the Camargue. *Rev. Ecol. Terre & Vie*, 47 : 403-410.
- JOSEFIK, M. 1969-70- Studies on the Squacco Heron, *Ardeola ralloides*. *Acta Ornithologica* Warszawa 11: 103-262 ; 12: 57-102, 394-504.
- JOURDAIN, E., GAUTHIER-CLERC, M., KAYSER, Y., LAFAYE, M. & SABATIER, P. 2008- Satellite-tracking migrating juvenile Purple Herons *Ardea purpurea* from the Camargue area, France. *Ardea* 96: 121-124.
- JOVENIAUX, A. 2000- *Recensement des hérons arboricoles, département du Jura. Synthèse des observations*. Groupe Ornithologique du Jura : 16 p.
- KAYSER, Y., GIRARD, C., MASSEZ, G., CHERAIN, Y., COHEZ, D., HAFNER, H., JOHNSON, A., SADOUL, N., TAMISIER, A. & ISENMANN, P. 2003- Compte rendu ornithologique camarguais pour les années 1995-2000. *Rev. Ecol. Terre & Vie*, 58 : 5-76.
- LANGLADE J., GIROUD M., LOUITON F., GATEFAIT J-M. et MAAS S. 2015- Enquête Ardéidés nicheurs 2014 – Bilan en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Conseil régional de Franche-Comté : 31p.
- LAWICKI, L. 2014- The Great White Egret in Europe: population increase and range expansion since 1980. *British Birds* 107: 8-25.

LE SCOUARNEC, Y. 2000- *Suivi de la distribution des hérons paludicoles au sein du PNRL, deuxième année de suivi*. LPO Lorraine.

LE MARECHAL, P., LALOI, D. & LESAFFRE, G. 2013- *Les Oiseaux d'Île-de-France : nidification, migration, hivernage*. Delachaux & Niestlé, 512 p.

LE MARECHAL, P. & MARION, L. 1999- La Grande Aigrette *Egretta alba*. In ROCAMORA, G. & BERTHELOT- YEATMAN, D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Paris : 110-111.

LUCKEN, R. 2014- Great White Egrets breeding in Somerset – breeding behaviour in 2013. *British Birds* 107: 229-231.

MAILLARD, M. 2008. — Aigrette garzette, in MARCHADOUR, B. & SECHET, E. (coord.). *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil Régional des pays de la Loire : 92-94.

MARION, L. 1980a - Historique et évolution récente des effectifs des colonies armoricaines de Hérons cendrés *Ardea cinerea*. *Alauda* 48 : 33-50.

MARION, L. 1980b - Dynamique d'une population de Hérons cendrés *Ardea cinerea* : exemple de la plus grande colonie d'Europe, le Lac de Grand-Lieu. *L'Oiseau & Revue Française Ornithologie* 50 : 219-261.

MARION, L. 1984 - Mise en évidence par biotélémétrie de territoires alimentaires individuels chez un oiseau colonial, le Héron cendré (*Ardea cinerea*). Mécanisme de répartition et de régulation des effectifs des colonies de hérons. *L'Oiseau & Revue Française Ornithologie* 54 : 1-78.

MARION, L. 1986 – La prédation par l'homme : un facteur déterminant des stratégies d'exploitation optimale des ressources alimentaires chez le Héron cendré. *Actes Colloque CNRS Biologie des populations, I.A.S.B.S.E. Lyon* : 433-444.

MARION, L. 1987 – *Effets de la vague de froid de janvier 1985 sur les populations françaises d'Ardéidés (Hérons cendrés, Aigrettes garzettes, Hérons garde-bœufs) : réactions comportementales et impact sur la dynamique des populations*. Université Rennes SESLG : 16 p.

MARION, L. 1989 - Territorial feeding and colonial breeding are not necessarily mutually exclusive spatial occupation systems: the case of the Grey Heron (*Ardea cinerea*). *Journal of Animal Ecology* 58: 693-710.

MARION, L. 1991a - Le Héron cendré. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds): *Atlas des oiseaux en hiver*. Société Ornithologique de France, Paris : 81-82.

MARION, L. 1991b - *Inventaire national des héronnières de France 1989 : Héron cendré, Héron bihoreau, Héron garde-boeufs, Héron crabier, Aigrette garzette*. Museum National d'Histoire Naturelle, Paris : 75 p.

MARION, L. 1994 - Le Héron cendré. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 2-5.

MARION, L. 1996 - Les Hérons coloniaux. In SIMON G. et coll. : *La diversité biologique en France. Programme d'action pour la faune et la flore sauvages*. Ministère de l'Environnement, Paris : 207.

MARION, L. 1997a - *Inventaire national des héronnières de France 1994. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron garde-boeuf, Héron crabier, Aigrette garzette*. Edition du Museum National d'Histoire Naturel, Paris : 121 p.

MARION, L. 1997b - Evolution des effectifs nicheurs et de la répartition des hérons coloniaux en France entre 1974 et 1994. *Alauda* 65 : 86-88.

MARION, L. 1997c - Les populations de Hérons cendrés en Europe et leur impact sur l'activité piscicole. In CLERGEAU, Ph (éd.), *Oiseaux à risques*. INRA éd. : 85-100.

MARION, L. 1999 – *Le Lac de Grand-Lieu, un joyau tropical à préserver*. SNPN, Paris : 64 p.

MARION, L. 2003a – La Grande Aigrette *Ardea alba* L. In *Evolution de la faune holocène de Vertébrés de France : invasions et disparitions* (Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J.D., Keith, P. & Clergeau, P., coordinateurs). INRA-CNRS-MNHN : 179.

MARION, L. 2003b – Le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* L. In *Evolution de la faune holocène de Vertébrés de France : invasions et disparitions* (Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J.D., Keith, P. & Clergeau, P., coordinateurs). INRA-CNRS-MNHN : 180-181.

MARION, L. 2003c – L'Aigrette garzette *Egretta garzetta* L. In *Evolution de la faune holocène de Vertébrés de France : invasions et disparitions* (Pascal, M., Lorvelec, O., Vigne, J.D., Keith, P. & Clergeau, P., coordinateurs). INRA-CNRS-MNHN : 181-182.

MARION, L. 2006 – Status of the breeding population of Spoonbills in France and relations with Sacred ibis. *Eurosite Spoonbill Network Newsletter* 4: 36-40.

MARION, L. 2007 - *Recensement national des hérons arboricoles de France en 2000. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-boeufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette*. DNP-SESLG-MNHN-Université Rennes1 : 57 p.

MARION, L. 2008a - *Inventaire national des héronnières de France 2007. Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron garde-boeufs, Héron crabier, Aigrette garzette, Grande Aigrette*. DNP-SESLG-Université Rennes1, 54 p.

MARION, L. 2008b – Le Héron cendré. In MARCHADOUR, B. & SECHET, E. (coord.). *Avifaune prioritaire en Pays de la Loire*. Coordination régionale LPO Pays de la Loire, Conseil Régional des pays de la Loire : 96-97.

MARION, L. 2009a – Recensement national des Hérons coloniaux de France en 2007 : Héron cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-bœufs, Aigrette garzette, Grande Aigrette. *Alauda* 77 : 243-268.

MARION, L. 2009b – Evolution des populations de hérons arboricoles en France. Actes du 32^{ème} Colloque Francophone d'Ornithologie, LPO-MNHN, Paris 13-14/12/08 : 109-134.

- MARION, L. 2009c - *Recensement National des hérons coloniaux de France en 2007. Héron, Grande Aigrette. Version corrigée. Ministère Ecologie-SESLG-CNRS-Université cendré, Héron pourpré, Héron bihoreau, Héron crabier, Héron garde-boeufs, Aigrette garzette* DNP-SESLG-Université Rennes1 : 85 p.
- MARION, L. 2014a- La Grande Aigrette. In MARCHADOUR, B. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. LPO, Delachaux & Niestlé, Paris : 100-101.
- MARION, L. 2014b- Le Crabier chevelu. In MARCHADOUR, B. (coord.), *Atlas des oiseaux nicheurs des Pays de la Loire*. LPO, Delachaux & Niestlé, Paris : 94-95.
- MARION, L. 2019a- Recensement national des Grands cormorans nicheurs en France en 2018. et comparaison avec celui de 2015. *Alauda*, 89 :189-202.
- MARION, L. 2019b- Recent trends of the breeding population of Spoonbill in France 2012-2018. Proceedings of the IX International Workshop Eurasian Spoonbill international Expert Group AEWA 2018, Tunisia. Stork, Ibis and Spoonbill Conservation (SISC) à paraître.
- MARION L., BARBIER L. & MAURIN C. 2006- Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. *Alauda* 74 : 155-170.
- MARION, L. & BERGEROT, B. 2018- Northern range shift may be due to increased competition induced by protection of species rather than to climate change alone. *Ecology and Evolution* 8: 8364-8379.
- MARION, L., BRUGIERE, D. & GRISSER, P. 1993 - Invasion de Hérons Garde-boeufs nicheurs en France en 1992. *Alauda* 61 : 129-136.
- MARION, L. & DUHAUTOIS, L. 1986 - *Effets de la vague de froid de janvier 1985 sur les effectifs reproducteurs du Héron cendré et de l'Aigrette garzette au printemps 1985*. Ministère Environnement, SNPN : 22 p.
- MARION, L. & MARION, P. 1982a - Le Héron crabier (*Ardeola ralloides*) a-t-il niché en 1981 au lac de Grand-Lieu ? Statut de l'espèce en France au XXème siècle. *L'Oiseau & Revue Française Ornithologie* 52 : 335-346.
- MARION, L. & MARION, P. 1982b - Le Héron garde-boeufs (*Bubulcus ibis*) niche dans l'ouest de la France. Statut de l'espèce en France. *Alauda* 50 : 161-175.
- MARION, L. & MARION, P. 1987 - Conséquences de la protection du Héron cendré sur sa dynamique de population et sur ses stratégies d'occupation de l'espace en France. *Rev. Ecol. Terre & Vie*, suppl.4 : 261-270.
- MARION, L. & MARION, P. 1994 - Premières nidifications réussies de la Grande Aigrette *Egretta alba* en France, au lac de Grand-Lieu. *Alauda* 62 : 149-152.
- MARION, L., VAN VESSEM, J. & ULENAERS, P. 2000 - Chapter 1: Herons in Europe. In KUSHLAN (J.) & HAFNER (H.) (eds): *Herons Conservation*. Academic Press : 1-31.

MARTI, R. & del MORAL, J.C. 2003- *Atlas de la aves reproductoras de Espana*. Direccion General de Conservacion de la Naturaleza/S.E.O., Madrid, 733 p.

MAUVIEUX, S. 2015- Recensement des Ardéidés nicheurs de Bretagne. *Ar Vran* 26 : 1-12.

MAYAUD, N. 1936- *Inventaire des oiseaux de France*. Société d'Etudes Ornithologiques, Paris : 211 p.

MERLE, S. & CHAPALAIN, C. 2005 – Le Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* dans le département de la Nièvre. Première preuve de nidification et statut. *Nature Nièvre* 13 : 23-25.

MIONNET, A. 2013 – *Recensement Régional des Hérons coloniaux de Champagne-Ardenne en 2013*. LPO Champagne-Ardenne : 27 p.

MOITROT J.Y. 2015- *La nidification du Héron cendré Ardea cinerea en Lorraine*. Synthèse 2014.

MOITROT J.Y. 2022- *La nidification du Héron cendré Ardea cinerea en Lorraine*. Synthèse 2021.

MORTREUX, S. 2013- Premier cas de nidification du Crabier chevelu *Ardeola ralloides* en Champagne-Ardenne : réserve nationale de chasse et de faune sauvage (RNCFS) du lac du Der et des étangs d'outines et d'Arrigny. *Alauda* 81 : 81-84.

PALIER (S.) & des TOUCHES (H.) 2001- *Inventaire National des Héronnières de France. Synthèse des dénombrements effectués sur le département de la Vendée*. ADEV, Museum d'Histoire Naturelle de la Rochelle : 11 p.

PERTHUIS, A. 2015- Reproduction de la Grande Aigrette en Loir-et-Cher. *Recherches naturalistes, En quête de biodiversité* 3 : 8-9.

PURENNE, R. 2013 – Premier cas de reproduction de la grande Aigrette (*Ardea alba*) en Normandie, à la tourbière de Baupte. *Le Cormoran* 19 (78) : 109-114.

RECORBET, B. 2017 – Premier cas de reproduction du Héron garde-bœufs *Bubulcus ibis* en Corse. *Alauda* 88 : 202.

RIGAUX, T. 2020 - Une colonie de reproduction de Grands Echassiers remarquable en basse vallée de l'Authie (Nampont, Somme) : synthèse des principales informations relatives à la période 2017-2019. *L'Avocette* 45 (1) : 3 – 7.

ROLLAND, A. 2014- *Recensement des Hérons nicheurs de l'Yonne en 2014*. LPO Yonne.

ROUGERON, A. 2014- *10^{ème} Recensement National des héronnières de Côte-d'Or en 2014*. LPO Côte d'Or.

SARDIN, J.P. 1984- *La Grande Aigrette en France*. U.N.A.O., Colmar.

SARDIN, J.P. 1991- La Grande Aigrette. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds): *Atlas des oiseaux en hiver*. Société Ornithologique de France, Paris : 78-79.

SCOPE, S. 2005 - *Distribution et habitat du héron cendré (Ardea cinerea) à Paris*. Pôle Biodiversité du Service de l'Ecologie urbaine, Mairie de Paris (site internet).

SCOPE, S. 2006 - *Les premiers hérons nicheurs parisiens (2006)*. (site internet).

SERIOT, J. & MARION, L. 2004 – *Le Héron cendré*. Belin : 70 p.

SUEUR, F. 2007 – Première nidification de la Grande Aigrette *Casmerodius albus* en Picardie. *Ornithos* 14 : 388-389.

THOMAS, A. 2007 – *Les hérons coloniaux reproducteurs du Marais Poitevin - Evolution de la population 1986 – 2007*. Parc Inter-régional du Marais Poitevin : 115 p.

THOMAS, A. 2014- *Suivi de la population d'Ardéidés coloniaux reproducteurs du Marais Poitevin 1986-2014*. Observatoire du patrimoine naturel du Marais Poitevin : 31 p.

TUCKER, G..M. & HEATH M.F. 1994- *Birds in Europe, their Conservation Status*. Cambridge.

VOISIN, C. 1994- Bihoreau gris. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 90-91.

WALMSLEY, J. 1994- Le Héron pourpré. In D. YEATMAN-BERTHELOT & G. JARRY (eds) : *Atlas des oiseaux nicheurs de France*. Société Ornithologique de France, Paris : 102-105.

ZWARTS, L., BIJLSMA, R.G., van der KAMP, J. & WYMENGA, E. 2009- *Living on the edge: Wetlands and birds in a changing Sahel*. KNNV publishing, Zeist, The Netherlands.



Photo Pierre Le Maréchal